



**HAL**  
open science

## Loches. Le château – Dévégétalisation d’une portion du rempart ouest

Samuel Riou, Pierre Papin

► **To cite this version:**

Samuel Riou, Pierre Papin. Loches. Le château – Dévégétalisation d’une portion du rempart ouest : Rapport de diagnostic archéologique. [Rapport de recherche] SADIL/CD37; SRA Centre. 2016, 91 p. hal-03657849

**HAL Id: hal-03657849**

**<https://hal.science/hal-03657849>**

Submitted on 9 May 2022

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Rapport de diagnostic archéologique

# Loches

## Le Château - Dévégétalisation d'une portion du rempart ouest

Sous la direction de **SAMUEL RIOU**

Avec la collaboration de **PIERRE PAPIN**

JUIN 2016





## Rapport de diagnostic archéologique

# Loches

## Le Château - Dévégétalisation d'une portion du rempart ouest

JUIN 2016

Sous la direction de :

Samuel RIOU

Avec la collaboration de :

Pierre PAPIN

Diagnostic archéologique réalisé du 16 novembre 2015 au 25 avril 2016



*Référence bibliographique*

**Riou, Papin 2016** : RIOU (S.), PAPIN (P.) - *Loches (37), le Château - Dévégétalisation d'une portion du rempart ouest*. Rapport de diagnostic archéologique. Tours : Conseil départemental d'Indre-et-Loire ; Orléans : SRA Centre, 2015.

Crédits photographiques : équipe de fouille sauf mention contraire.

Le rapport d'opération archéologique est considéré comme un document administratif.

En vertu de l'article L. 523-11 / al. 4 du code du patrimoine, les règles de communication du rapport de fouille sont donc celles applicables aux documents administratifs.

L'utilisation des données du rapport de fouille est régie par les dispositions du code de la propriété intellectuelle concernant la propriété littéraire et artistique. Les prises de notes et les clichés sont autorisés pour un usage exclusivement privé et non destiné à une utilisation collective (article L. 122-5 du code de la propriété intellectuelle). Toute reproduction du texte accompagnée ou non de clichés, cartes ou schémas, n'est possible que dans le cadre de courtes citations, avec les références exactes et complètes de l'auteur de l'ouvrage.

Toute utilisation des données du rapport à des fins lucratives est interdite en vertu de l'article 10 de la loi modifiée du 17 juillet 1978 relative à l'amélioration des relations entre l'administration et le public. Le non respect de ces règles constitue un délit de contrefaçon puni par l'article 425 du code pénal.

Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978, article 10 : « les documents administratifs sont communiqués sous réserve des droits de la propriété littéraire et artistique. L'exercice du droit à la documentation (...) exclut, pour des bénéficiaires ou des tiers, la possibilité de reproduire, de diffuser ou d'utiliser à des fins commerciales les documents communiqués ».

*Imprimé par*

Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction de la logistique interne - Service de l'imprimerie  
Zone du Papillon rue de l'Aviation  
37210 Parçay Meslay

*Copyright*

© Conseil départemental d'Indre-et-Loire - Direction des archives et de l'archéologie - Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire



# SOMMAIRE

<b>—</b>	<b>DONNÉES ADMINISTRATIVES, TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES</b>	<b>3</b>
	FICHE SIGNALÉTIQUE	5
	GÉNÉRIQUE DE L'OPÉRATION	7
	RÉSULTATS EN MOTS CLÉS	8
	NOTICE SCIENTIFIQUE	9
	LOCALISATION DE L'OPÉRATION	10
	ARRÊTÉ DE PRESCRIPTION	13
	ARRÊTÉ D'ATTRIBUTION DE L'OPÉRATION	17
	PROJET D'INTERVENTION	18
	ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU PROJET	20
	ARRÊTÉ DE DÉSIGNATION DU RESPONSABLE	21
<b>≡</b>	<b>DESCRIPTION DE L'OPÉRATION ET DES RÉSULTATS</b>	<b>23</b>
	<b>1. PRÉSENTATION</b>	<b>25</b>
	<b>1.1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION</b>	<b>25</b>
	<b>1.2. OBJECTIFS ET MÉTHODES</b>	<b>25</b>
	<b>1.3. CHRONOLOGIE DE L'INTERVENTION</b>	<b>26</b>
	<b>1.4. SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE</b>	<b>26</b>
	<b>1.5. RAPPEL HISTORIOGRAPHIQUE</b>	<b>28</b>
	<b>1.5. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE L'ÉTUDE DES FORTIFICATIONS DE LOCHES</b>	<b>33</b>
	<b>1.6. CONTEXTE DU DIAGNOSTIC DE 2015 : LE REMPART DU PARKING DU <i>FOU DU ROI</i></b>	<b>38</b>
	<b>2. RÉSULTATS</b>	<b>41</b>
	<b>2.1. LES OCCUPATIONS ET LES RESTAURATIONS MODERNES ET CONTEMPORAINES</b>	<b>41</b>
	2.1.1. Les restaurations du 20 <sup>e</sup> s.	41
	2.1.2. La privatisation du pied du rempart : d'un possible grenier à sel aux propriétés individuelles	48
	2.1.3. Le substrat et ses rapports avec la construction	53
	<b>2.2. LES FORTIFICATIONS MÉDIÉVALES</b>	<b>56</b>
	2.2.1. Période 1 : des portions du rempart de la première moitié du 11 <sup>e</sup> siècle	56
	2.2.2. Période 2 : La fortification de la deuxième moitié du 11 <sup>e</sup> /début 12 <sup>e</sup> siècle	63
	2.2.3. Période 3 : Une galerie de défense de la fin du 12 <sup>e</sup> siècle	65
	2.2.4. Période 4 : De légères réfections du sommet du rempart au 15 <sup>e</sup> siècle	68
	<b>2.3. LES LIMITES DU DIAGNOSTIC</b>	<b>68</b>
	<b>CONCLUSION</b>	<b>69</b>
	<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	<b>70</b>
<b>≡</b>	<b>ANNEXES</b>	<b>76</b>
	<b>INVENTAIRES</b>	<b>78</b>
	Annexe 1 - Inventaire des unités architecturales	80
	Annexe 2 - Inventaire des photographies	81





I.

**DONNÉES ADMINISTRATIVES,  
TECHNIQUES ET SCIENTIFIQUES**





**Localisation**

Région	Centre-Val de Loire
Département	Indre-et-Loire
Commune	Loches
Lieu-dit/Adresse	Rue du château - Parking du Fou du Roi

**Code INSEE de la commune**

37 132

**Numéro de l'entité archéologique**

N° de site 008 AH

**Coordonnées altimétriques et géographiques selon le système national de référence**

	X	Y	Z
Lambert	de 1 548 075 à 1 548 100	de 6 216 045 à 6 216 085	de 83 à 106 m NGF

(syst. RGF 93 – CC47)

**Références cadastrales**

Commune	Loches
Année	2011
Section(s) et parcelle(s)	AW 156
Lieu-dit	Le Château

**Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement**

Site classé MH - Secteur sauvegardé

**Propriétaire du terrain**

Ville de Loches

**Nature et références de l'opération**

Code Patriarche de l'opération	008 AH
Opération SRA (OA) n°	0611071
Arrêté de prescription n°	15/0612 du 14 octobre 2015
Surface de prescription	non précisée
Arrêté de désignation du responsable scientifique n°	15/668

**Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement**

Ville de Loches

**Nature de l'aménagement**

Dévégétalisation des remparts

**Opérateur d'archéologie**

Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL)

**Responsable scientifique de l'opération**

Samuel RIOU (SADIL)

**Dates d'intervention sur le terrain**

du 16 novembre 2015 au 25 avril 2016

6 **Le document final de synthèse**

---

Nombre de volumes	1
Nombre de pages	85
Nombre de figures	44

## Intervenants scientifiques

DRAC Centre-Val de Loire, SRA	Christian VERJUX	Conservateur régional (par intérim)
	Auréli SCHNEIDER	Conservateur du patrimoine
	Viviane AUBOURG	Carte archéologique
Cd37-SADIL	Bruno DUFAÏ	Conservateur du patrimoine, chef de service
	Samuel RIOU	Attaché de conservation du patrimoine, responsable de l'opération

## Intervenants techniques, administratifs et financiers de l'opération

DRAC Centre-Val de Loire, SRA	Christian VERJUX	Conservateur régional
	Auréli SCHNEIDER	Conservateur du patrimoine
Cd37-SADIL	Claudine DESSERRE	Assistante

## Équipe de fouille

Cd37-SADIL	Samuel RIOU	Responsable de l'opération
	Matthieu GAULTIER	Relevés, photogrammétrie
	Pierre PAPIN	Relevés
	Eric MONY	Topographe

## Équipe de post-fouille

Cd37-SADIL	Samuel RIOU	Coordination, interprétations, DAO rédaction
	Matthieu GAULTIER	Photogrammétrie
	Pierre PAPIN	Interprétations, rédaction, PAO

## Moyens humains

		Jours/Hommes/Ha
Durée de la phase de préparation (J/H)	2 jours	- J/H/Ha
Durée de la phase de terrain	5 jours	
Nombre de jours/homme terrain (J/H)	9 J/H	- J/H/Ha
Surface réelle diagnostiquée	environ 650 m <sup>2</sup> (élévation)	
Pourcentage d'ouverture réalisée	- %	
Durée de la phase de post-fouille	- jours	
Nombre de jours/hommes post-fouille (J/H)	35 J/H	- J/H/Ha
Total		- J/H/Ha



**Chronologie**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Paléolithique                    | <input type="checkbox"/> Antiquité romaine (gallo-romain) |
| <input type="checkbox"/> inférieur                        | <input type="checkbox"/> République romaine               |
| <input type="checkbox"/> moyen                            | <input type="checkbox"/> Empire romain                    |
| <input type="checkbox"/> supérieur                        | <input type="checkbox"/> Haut-Empire (jusqu'en 284)       |
| <input type="checkbox"/> Mésolithique et Épipaléolithique | <input type="checkbox"/> Bas-Empire (de 285 à 476)        |
| <input type="checkbox"/> Néolithique                      | <input checked="" type="checkbox"/> Époque médiévale      |
| <input type="checkbox"/> ancien                           | <input type="checkbox"/> Haut Moyen Âge                   |
| <input type="checkbox"/> moyen                            | <input checked="" type="checkbox"/> Moyen Âge             |
| <input type="checkbox"/> récent                           | <input checked="" type="checkbox"/> Bas Moyen Âge         |
| <input type="checkbox"/> Chalcolithique                   | <input checked="" type="checkbox"/> Temps modernes        |
| <input type="checkbox"/> Protohistoire                    | <input checked="" type="checkbox"/> Époque contemporaine  |
| <input type="checkbox"/> Âge du Bronze                    | <input type="checkbox"/> Ère industrielle                 |
| <input type="checkbox"/> ancien                           |   |
| <input type="checkbox"/> moyen                            |   |
| <input type="checkbox"/> récent                           |   |
| <input type="checkbox"/> Âge du Fer                       |   |
| <input type="checkbox"/> Hallstatt (premier Âge du Fer)   |   |
| <input type="checkbox"/> La Tène (second Âge du Fer)      |   |

**Sujets et thèmes**

- |   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <input type="checkbox"/> Édifice public               | <input type="checkbox"/> Abri                | <i>Mobilier</i>                          | <i>Études annexes</i>                          |
| <input type="checkbox"/> Édifice religieux            | <input type="checkbox"/> Mégalithe           | <input type="checkbox"/> Indus. lithique | <input type="checkbox"/> Géologie              |
| <input checked="" type="checkbox"/> Édifice militaire | <input type="checkbox"/> Artisanat aliment   | <input type="checkbox"/> Indus. osseuse  | <input type="checkbox"/> Datation              |
| <input type="checkbox"/> Commerce                     | <input type="checkbox"/> Argile : atelier    | <input type="checkbox"/> Céramique       | <input type="checkbox"/> Anthropologie         |
| <input type="checkbox"/> Struc. funéraire             | <input type="checkbox"/> Atelier métallurgie | <input type="checkbox"/> Végétaux        | <input type="checkbox"/> Paléontologie         |
| <input type="checkbox"/> Voirie                       | <input type="checkbox"/> Artisanat           | <input type="checkbox"/> Faune           | <input type="checkbox"/> Zoologie              |
| <input type="checkbox"/> Hydraulique                  | <input type="checkbox"/> Puits               | <input type="checkbox"/> Flore           | <input type="checkbox"/> Botanique             |
| <input type="checkbox"/> Habitat rural                | <input type="checkbox"/> Autre :             | <input type="checkbox"/> Métal           | <input type="checkbox"/> Palynologie           |
| <input type="checkbox"/> Villa                        |  | <input type="checkbox"/> Arme            | <input type="checkbox"/> Macrorestes           |
| <input type="checkbox"/> Bâtiment agricole            |  | <input type="checkbox"/> Outil           | <input type="checkbox"/> Céramique             |
| <input type="checkbox"/> Structure agraire            |  | <input type="checkbox"/> Parure          | <input type="checkbox"/> Métaux                |
| <input type="checkbox"/> Urbanisme                    |  | <input type="checkbox"/> Habillement     | <input type="checkbox"/> Numismatique          |
| <input type="checkbox"/> Maison                       |  | <input type="checkbox"/> Trésor          | <input type="checkbox"/> Conservation          |
| <input type="checkbox"/> Structure urbaine            |  | <input type="checkbox"/> Monnaie         | <input type="checkbox"/> Restauration          |
| <input type="checkbox"/> Foyer                        |  | <input type="checkbox"/> Verre           | <input type="checkbox"/> Autre : scorie        |
| <input type="checkbox"/> Fosse                        |  | <input type="checkbox"/> Mosaïque        | <input type="checkbox"/> Autre : lithique      |
| <input type="checkbox"/> Fossé                        |  | <input type="checkbox"/> Peinture        | <input type="checkbox"/> Autre : verre         |
| <input type="checkbox"/> Trou de poteau               |  | <input type="checkbox"/> Sculpture       | <input type="checkbox"/> Autre : carpologie    |
| <input type="checkbox"/> Sépulture                    |  | <input type="checkbox"/> Inscription     | <input type="checkbox"/> Autre : anthracologie |
| <input type="checkbox"/> Grotte                       |  | <input type="checkbox"/> Autre           | <input type="checkbox"/> Autre : chimie        |

**E**n amont d'une grande campagne de restauration des remparts de la forteresse de Loches prévue à partir de 2017, la Ville a souhaité intervenir en urgence sur une portion de muraille déclarée en état de péril imminent, située sur le front ouest du château. C'est à l'occasion de la dévégétalisation de cette portion surplombant le parking du *Fou du Roi* et attenante à la Porte Royale, qu'un diagnostic archéologique a été prescrit. Trois grandes périodes de fortification ont pu être observées sur ce morceau du *castrum* d'environ 40 mètres de long pour 15 mètres de hauteur. Elles s'échelonnent chronologiquement du haut vers le bas de l'éperon rocheux, au fur et à mesure de réaménagements en sous-œuvre dans le flanc du coteau et de creusements de galeries de défense sur le bord interne des fossés.

La première période est formée par les vestiges d'une enceinte juchée au sommet du coteau sur laquelle a été posés des bâtiments se développant à l'intérieur de la forteresse. En correspondance avec un grand mur à fenêtres en plein cintre surplombant la portion prescrite, daté de la première moitié du 11<sup>e</sup> siècle et interprété comme une possible aula, ces bâtiments pourraient appartenir à un complexe palatial visible depuis la ville basse.

Dans une seconde période, une nouvelle muraille a été construite. Alors qu'ailleurs l'ancien rempart semble avoir totalement disparu ; à cet endroit, il a été préservé avec les bâtiments du complexe palatial présumé qu'il supportait. L'ensemble a été intégré à la nouvelle fortification par un système de contrebutement en sous-œuvre qui a permis de maintenir les bâtiments en front d'éperon. Cette nouvelle muraille est certainement contemporaine de la grande porte romane encore en partie visible à l'intérieur des parties du 13<sup>e</sup> siècle de la Porte Royale, et peut donc être datée comme elle de la seconde moitié du 11<sup>e</sup> siècle ou du début du 12<sup>e</sup> siècle.

La troisième période de fortification est contemporaine des parties du 13<sup>e</sup> siècle de la Porte Royale. Elle correspond à la construction d'une galerie de défense dans le flanc du coteau, de façon concomitante au creusement ou à l'élargissement des fossés.

Au 15<sup>e</sup> siècle, des modifications légères sont apportées au chemin de ronde au moment de la création d'accès pour desservir le Logis du Fou et le couronnement de la Porte Royale, deux parties nouvellement construites.

Plus tard, sans doute au 18<sup>e</sup> siècle, commence un mouvement de privatisation des anciennes galeries de défense qui seront d'abord transformées en entrepôt (peut-être en grenier à sel), puis en caves ou en écuries. Des bâtiments seront à cette occasion posés contre la paroi du rempart ; ils perdureront jusque vers les années 1970. À partir du début du 20<sup>e</sup> siècle, au moins cinq campagnes de restauration se succéderont, afin de contrecarrer les éboulements du rempart.

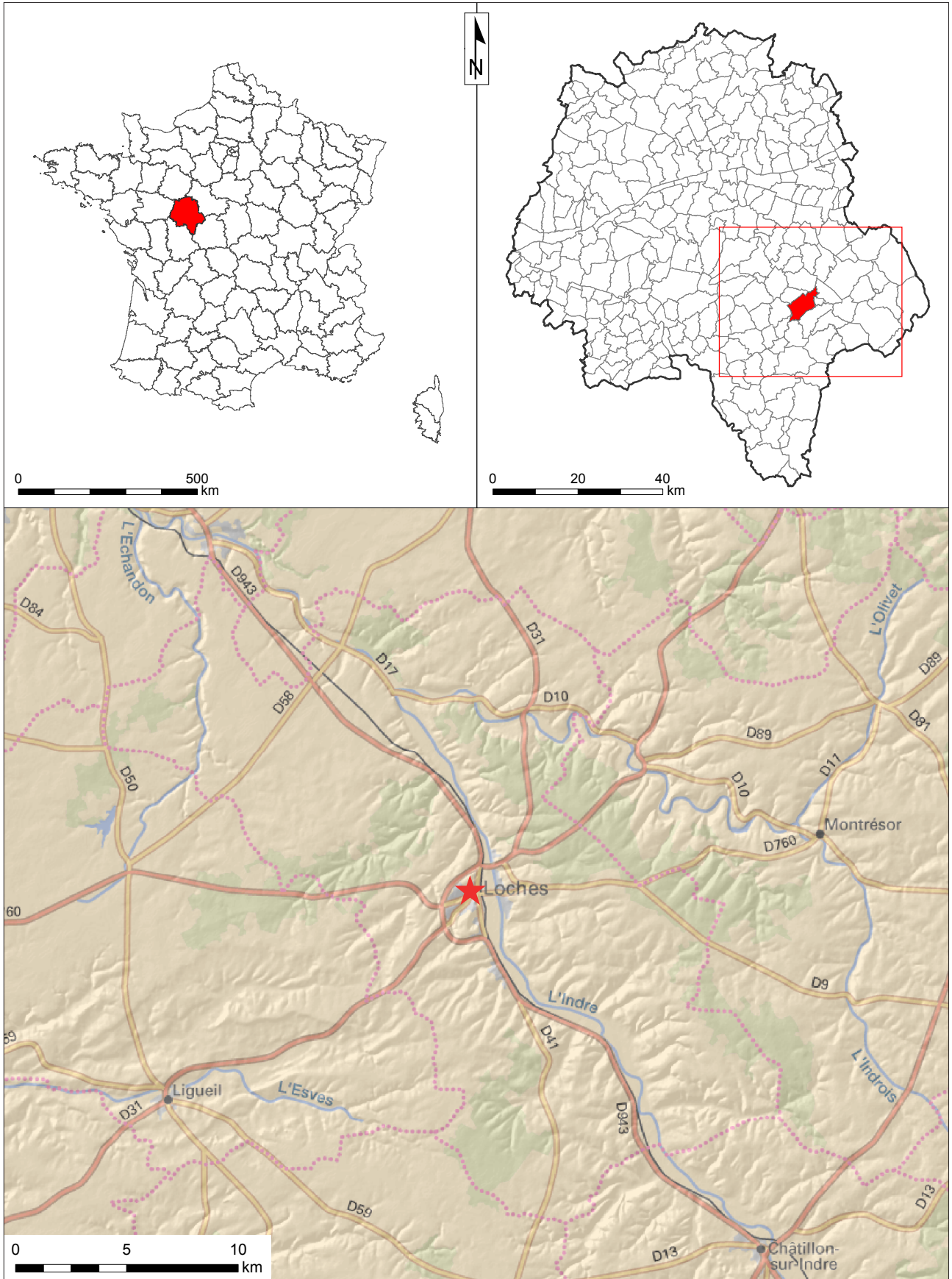
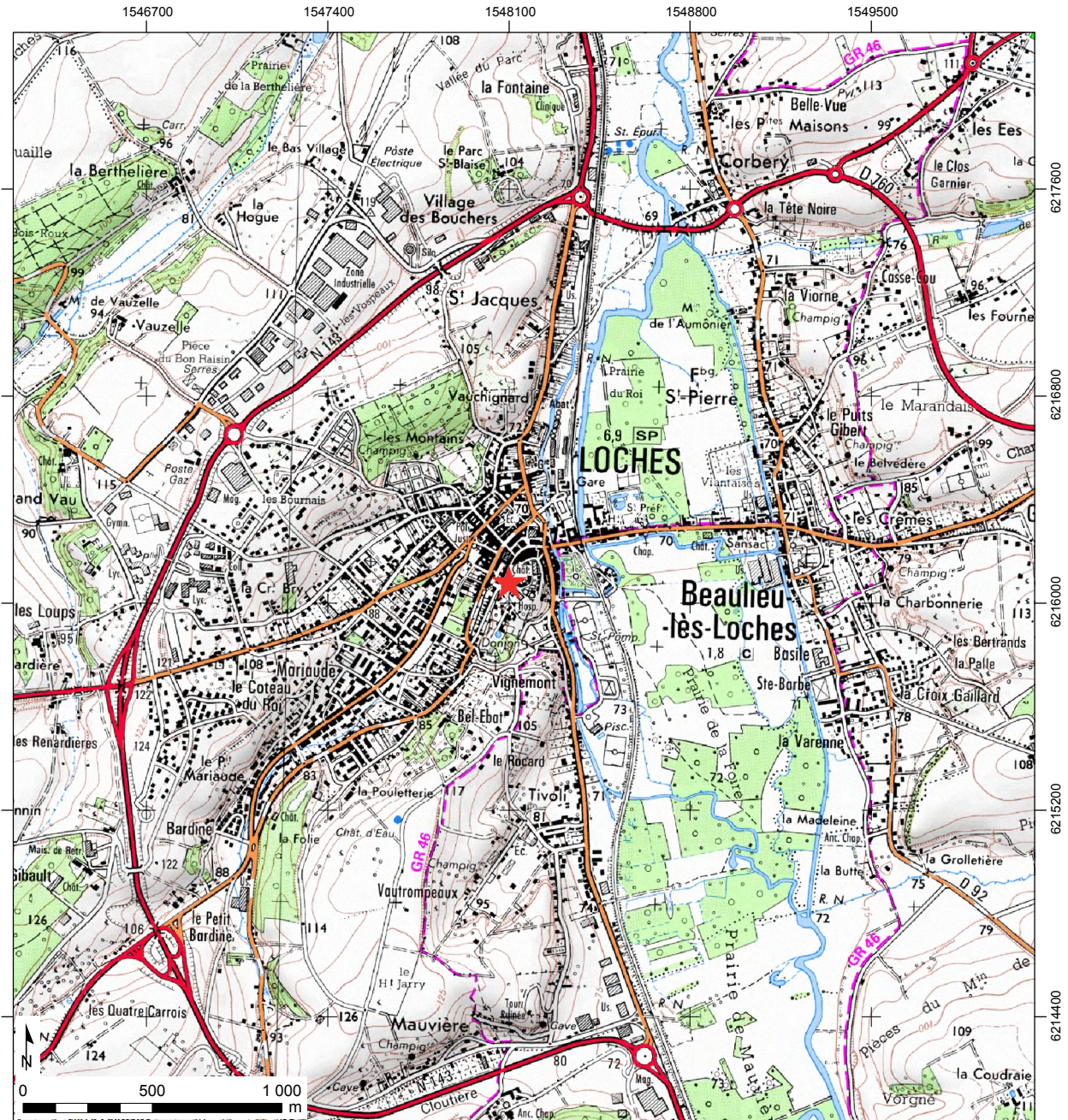


Figure 1 : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000° (© IGN France Raster)





**Figure 2** : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 25 000<sup>e</sup>  
 (© IGN - Scan 25 - n° de licence : 2013-DINO/2-11 Milésime 2013 - convention IGN/40000970)



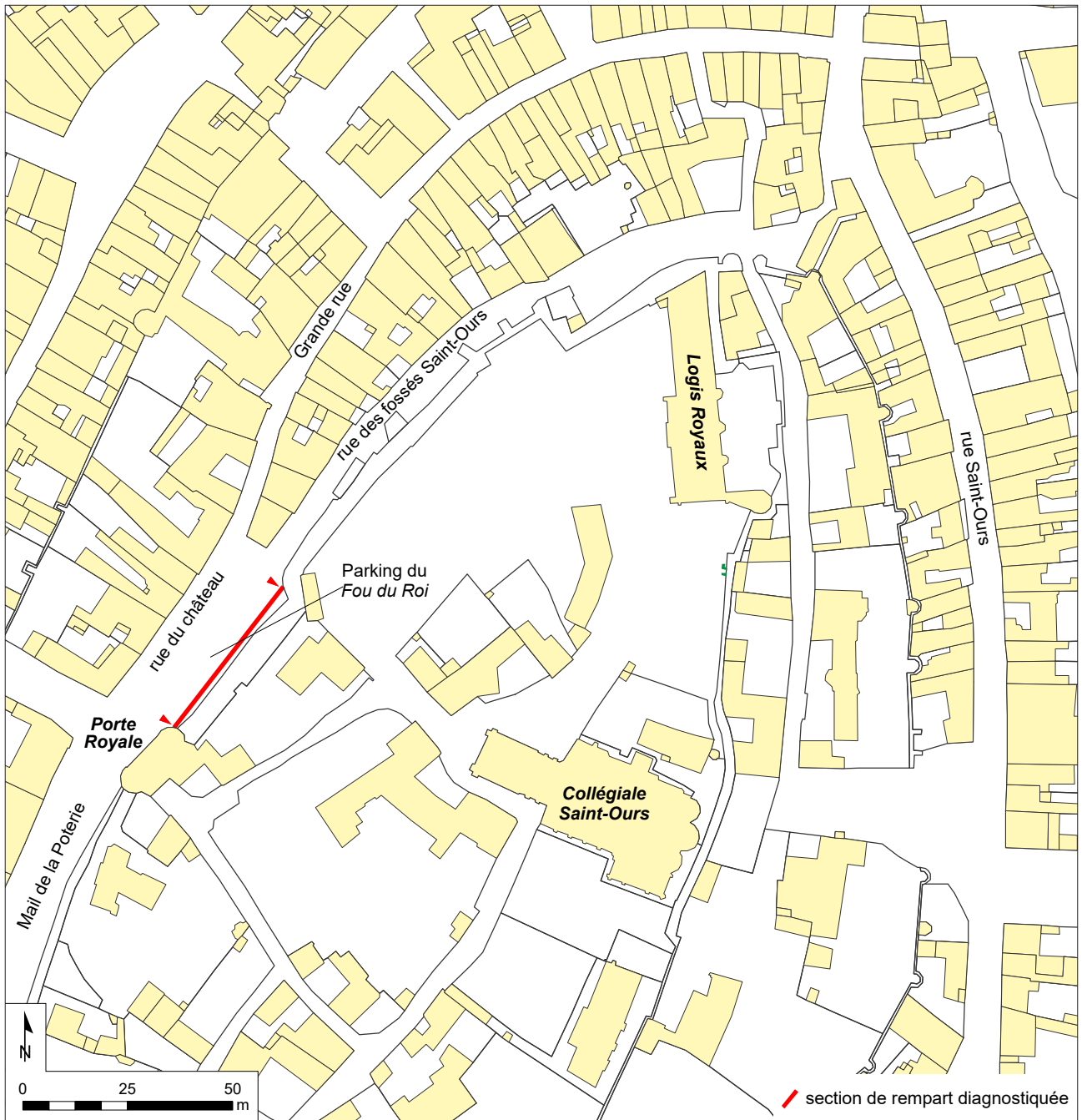


Figure 3 : Emprise du diagnostic sur le fond cadastral (sources : Direction générale des Impôts)



PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE

Direction régionale  
des affaires culturelles

ARR-PRESC-DIAGNOSTIC  
n° 15/0612 du 14 octobre 2015

Service régional de l'archéologie

**ARRÊTÉ**  
**portant prescription de diagnostic archéologique**  
**relatif au projet de travaux de dévégétalisation des remparts de la cité royale de Loches**  
**rue du Château à l'aplomb du parking du Fou du Roi à Loches (Indre-et-Loire)**

Le Préfet de la région Centre – Val de Loire  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code du patrimoine (livre V - archéologie) ;

Vu l'arrêté du 16 septembre 2004 portant définition des normes d'identification, d'inventaire, de classement et de conditionnement de la documentation scientifique et du mobilier issu des diagnostics et fouilles archéologiques ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu la liste de 1862 portant classement parmi les monuments historiques du Château de Loches (donjon et ses aménagements défensifs) à Loches (Indre-et-Loire) ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 04/0201 du 29 juillet 2004 portant définition de zones de présomption de prescription archéologique sur la commune de Loches (Indre-et-Loire) ;

Vu l'arrêté du 23 avril 2015 portant agrément, pour une durée de cinq ans à compter du 2 mai 2015, en qualité d'opérateur d'archéologie préventive du service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL) ;

Vu l'arrêté n° 14-209 du 13 octobre 2014 portant délégation de signature à Mme Sylvie LE CLECH, Directrice régionale des affaires culturelles du Centre, notamment en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n° 15-097 du 26 juin 2015 portant subdélégation de signature à M. Christian VERJUX, Conservateur régional de l'archéologie par intérim, notamment en ce qui concerne les actes mentionnés à l'article 3 de l'arrêté susvisé ;

Vu la demande de réalisation anticipée de diagnostic archéologique présentée le 13 octobre 2015 par la Ville de Loches, Hôtel de ville – BP 231, 37602 Loches Cedex, relative au projet de travaux de dévégétalisation des remparts de la cité royale de Loches sur des terrains situés rue du Château à l'aplomb du parking du Fou du Roi à Loches (Indre-et-Loire), cadastrés AW 156 pp., reçue à la Direction régionale des affaires culturelles du Centre - Val de Loire, Service régional de l'archéologie, le 14 octobre 2015 ;



Considérant les travaux de dévégétalisation sur une portion de l'enceinte médiévale du château de Loches, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Est prescrit un diagnostic archéologique préalable à la réalisation du projet de travaux de dévégétalisation des remparts de la cité royale de Loches sur les terrains sis en :

Région : Centre – Val de Loire

Département : Indre-et-Loire

Commune : LOCHES

Localisation : rue du Château à l'aplomb du parking du Fou du Roi

Cadastre : AW 156 pp.

Emprise : 14 m linéaire sur 15 m de haut

Le diagnostic comprendra, outre une phase d'exploration des terrains, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.

**Article 2** : Le diagnostic sera exécuté sur la base des prescriptions suivantes :

Objectif :

L'objectif est l'étude et l'analyse stratigraphique d'une portion du rempart du château de Loches après dévégétalisation.

Principes méthodologiques :

Préalablement au démarrage sur le terrain de l'opération de diagnostic, le responsable scientifique prendra contact avec l'agent du Service régional de l'archéologie chargé du suivi de cette opération, afin d'établir un premier bilan de la documentation existante sur l'environnement géologique, historique et archéologique.

Le diagnostic devra permettre l'expertise des éventuelles phases de construction. Il sera fait l'analyse des matériaux de construction et l'étude de leur mise en œuvre. Des échantillons pourront être prélevés pour des analyses physico-chimiques. Il sera recherché tout élément pouvant dater la construction (carbone 14...). En complément des relevés de terrain, des prises photogrammétriques seront envisagées.

Le responsable scientifique de l'opération informera régulièrement le Conservateur régional de l'archéologie de l'état d'avancement de l'opération. Il lui signalera immédiatement toute découverte de vestiges afin qu'un agent du Service régional de l'archéologie puisse si nécessaire se rendre sur place.

Le rapport de diagnostic comprendra tous les éléments prévus par l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques.

**Article 3** : Le mobilier archéologique recueilli au cours de l'opération de diagnostic sera conservé par l'opérateur d'archéologie préventive le temps nécessaire à son étude qui, en tout état de cause, ne peut excéder deux ans à compter de la date de fin de la phase terrain du diagnostic, avant d'être remis à l'Etat avec la documentation afférente à l'opération.

L'inventaire de ce mobilier, transmis avec le rapport de diagnostic, sera communiqué par le service régional de l'archéologie au propriétaire du terrain afin que, le cas échéant, celui-ci puisse faire valoir ses droits, conformément à l'article L.523-14 du code du patrimoine.

**Article 4** : La Directrice régionale des affaires culturelles est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à la Ville de Loches, au Conseil départemental d'Indre-et-Loire et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap).

Copie certifiée conforme  
à l'original



Fait à Orléans, le 14 octobre 2015

Pour le Préfet de la région Centre – Val de Loire  
et par subdélégation,  
le Conservateur régional de l'archéologie par intérim



Christian VERJUX

Destinataires :  
Ville de Loches  
Conseil départemental d'Indre-et-Loire  
Inrap

Copie :  
Préfecture d'Indre-et-Loire  
CRMH  
STAP 37


ARR-PRESC-DIAGNOSTIC n° 15/0612



Préfecture de la région  
Centre - Val de Loire  
Direction régionale  
des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie

### LOCHES (Indre-et-Loire) Projet de travaux de dévégétalisation des remparts de la cité royale de Loches Plan annexé à l'arrêté n°15/0612 prescription de diagnostic archéologique rue du Château à l'aplomb du parking du Fou du Roi



 Emprise objet de la prescription

©BD parcellaire 2011  
Composante du RGE®  
Système de projection : Lambert 93  
"reproduction interdite"

OA n°0611071

D.R.A.C. Centre - Val de Loire/ S.R.A. / V. Aubourg / édition octobre 2015



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA REGION CENTRE – VAL DE LOIRE

Direction régionale  
des affaires culturelles

Service régional de l'archéologie

AFFAIRE SUIVIE PAR : AURÉLIE SCHNEIDER  
TÉLÉPHONE : 02 38 78 85 34  
COURRIEL : AURELIE.SCHNEIDER@CULTURE.GOUV.FR  
RÉFÉRENCE : 15/AS/VC/528

Monsieur le Maire  
Ville de Loches  
Hôtel de ville – BP 231  
37602 Loches Cedex

Orléans, le 26 octobre 2015

**OBJET** : attribution d'un diagnostic archéologique.

**REF.** : demande anticipée de prescription archéologique

Département : Indre-et-Loire

Commune : LOCHES

Localisation : rue du Château à l'aplomb du parking du Fou du Roi

Projet : dévégétalisation des remparts de la cité royale de Loches

Arrêté : n° 15/0612 du 14 octobre 2015

Monsieur le Maire,

Conformément à l'article R.523-29 du code du patrimoine, je vous informe que le diagnostic relatif à l'opération rappelée ci-dessus en référence, sera confié au Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (SADIL), Hôtel du département, Place de la Préfecture, 37927 Tours cedex 9, le Conseil départemental d'Indre-et-Loire ayant souhaité réaliser cette opération.

Cette décision peut être contestée devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de la réception de la présente lettre.

A réception de la présente notification, vous disposez d'un délai de trois mois pour signer la convention de diagnostic avec le Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire (article R. 523-30 du code du patrimoine). A défaut de signature de la convention dans le délai prévu ou en cas de désaccord sur les éléments prévus à l'article R. 523-31, ceux-ci sont fixés par le Préfet de région, saisi par la partie la plus diligente, dans le délai de quinze jours.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Préfet de la région Centre – Val de Loire  
et par subdélégation,  
le Conservateur régional de l'archéologie par intérim

Christian VERJUX

## Commune de Loches (37600) Remparts de la Cité royale

### Projet de diagnostic Relatif à la prescription n° 15/0612 du 14 octobre 2015

#### Contexte de l'intervention

Dans le cadre du projet de restauration des remparts de la Cité royale de Loches, une campagne de dévégétalisation est prévue sur des terrains situés rue du château à l'aplomb du parking du Fou du Roi (parcelle AW 156 pp). Ce fut l'occasion pour la Ville de Loches de faire une demande anticipée de diagnostic archéologique donnant lieu à une prescription (15/0612) par le Service Régional de l'Archéologie.

Souvent remaniés ou restaurés, les remparts de la Cité royale apparaissent désormais de nature composite. C'est le cas de la portion visée par le diagnostic dont la construction, constituée *a priori* de deux phases principales des 12<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles, contient aussi des éléments des 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles (portes de caves) ainsi que plusieurs restaurations des 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles.

Le diagnostic archéologique a été confié au Service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire et aura pour but l'étude et l'analyse stratigraphique de la portion prescrite avec notamment une meilleure expertise des phases de construction par l'analyse des matériaux de construction et l'étude de leur mise en œuvre.

#### Objectifs scientifiques de l'intervention

- Définir la complexité de la stratigraphie,
- Réaliser une expertise des phases de construction,
- Réaliser des prélèvements de mortier ou de pierres de taille afin d'effectuer d'éventuelles analyses physico-chimiques,
- Rechercher des éléments pouvant dater la construction (carbone 14...)

#### Modalités d'exécution

Les recherches archéologiques s'appuieront sur des relevés réalisés à partir de prises de vues photogrammétriques réalisées par le cabinet Architrav et s'effectueront par observation depuis le sol, à l'œil ou par l'intermédiaire d'un appareil photographique muni d'un puissant zoom. Elles seront complétées par les échantillons pour la reconnaissance des natures de pierre et de mortier.

Les phases de construction reconnues seront caractérisées et si possibles datées. Elles seront relevées (photographie, dessin) et enregistrées. L'ensemble des résultats sera localisé et présenté sur un fond cadastral à une échelle lisible (le système de projection utilisé sera le Lambert 93).

Les découvertes et le contexte historique et archéologique autour de l'opération seront présentés dans un rapport final qui répondra aux normes prévues par l'arrêté du 27 septembre 2004. La description du contexte historique et archéologique, dans lequel s'insère le diagnostic, sera élaborée grâce à la Carte Archéologique Nationale et, surtout les travaux récents de fouilles menés par Pierre Papin.



### **Moyens humains et techniques**

Le diagnostic sera réalisé par un archéologue, l'équipe sera renforcée en tant que de besoin.  
Le diagnostic débutera en novembre 2015.

Service de l'Archéologie du Département d'Indre-et-Loire  
Le 03/11/2015

### Documents joints :

Copie de l'arrêté de prescription 15/0612.



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



Direction régionale  
des affaires culturelles

Orléans, le 16/11/2015



Service Archéologique  
Département d'Indre-et-Loire  
(sadi) - Hôtel du département  
Place de la Préfecture  
37 927 Tours cedex 9

Service régional de l'archéologie

Affaire suivie par Aurélie  
Schneider  
Téléphone : 02.38.78.85.41  
Télécopie : 02.38.78.12.95  
15/AS/ACB1377

**ACCUSE DE RECEPTION**

Comme suite à l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 15/0612 du 14/10/2015, j'accuse réception à la date du 10/11/2015 de votre projet de diagnostic archéologique n° 2015-135-BD/CD concernant le dossier :

Département : Indre-et-Loire

Commune : LOCHES

Lieu-dit / Adresse : "remparts de la Cité royale de Loches"

Je vous indique que ce projet est conforme à mes prescriptions et que j'ai pris bonne note des moyens proposés.

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire,  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie par intérim,

Christian VERJUX.



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

Direction régionale  
des affaires culturelles  
Service régional de l'archéologie  
ARR-DESIG-RESP  
N° **DIAG - 15/0668**  
15/AS/ACB1378

Arrêté portant désignation du responsable scientifique  
d'une opération d'archéologie préventive prescrite par  
arrêté n° 15/0612 du 14 octobre 2015

LE PREFET DE LA REGION CENTRE-VAL DE LOIRE  
Officier de la Légion d'Honneur  
Officier de l'Ordre National du Mérite

VU le Code du Patrimoine, notamment son livre V ;  
VU l'arrêté de prescription de diagnostic archéologique n° 15/0612 en date du 14 octobre 2015

**ARRETE****Article 1er**

Monsieur Samuel RIOU, Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire (SADIL), Hôtel du département, Place de la Préfecture, à Tours cedex 9, est désigné comme responsable scientifique de l'opération de diagnostic archéologique,

concernant en région Centre  
Département : Indre-et-Loire

Commune : **LOCHES**

Localisation : dévégétalisation des remparts de Cité royale

Parcelles : AW 156 pp  
40 m linéaire sur 15 m de haut

N° Site :

Programme : 37.132.016.AH

24 - Naissance, évolution et fonctions du château médiéval

Organisme de rattachement : Service archéologique départemental d'Indre-et-Loire

**Article 2 - prescriptions générales**

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier.

En vue de la publication du bilan scientifique régional, le responsable scientifique transmettra au Service régional de l'archéologie un résumé (12000 signes au maximum avec illustration éventuelle) de présentation des principaux résultats de l'opération.

**Article 3 -**

Le directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et à l'opérateur.

Fait à Orléans, le 16/11/2015

Pour le Préfet de la région Centre-Val de Loire,  
et par subdélégation,  
Le Conservateur régional de l'archéologie  
par intérim,

Christian VERJUX.

Destinataires : Intéressé, opérateur



# III.

DESCRIPTION DE L'OPÉRATION  
ET DES RÉSULTATS





# 1. PRÉSENTATION

## 1.1. CIRCONSTANCES DE L'INTERVENTION

Le mauvais état général de conservation des remparts de la forteresse de Loches forme actuellement des points dangereux à de multiples endroits. Ce constat a été établi dès 2013, à l'issue d'une grande étude sanitaire des remparts, réalisée par le cabinet *Architrav*<sup>1</sup>, alors qu'un partenariat se mettait en place entre la Municipalité, le Département et l'Etat (principaux propriétaires des remparts de Loches), dans le but d'établir dans les années à venir un vaste programme commun de restauration.

Cependant, avant que ce projet ne se concrétise, la ville de Loches a souhaité intervenir en urgence

---

<sup>1</sup> Architrav 2013 – *Loches (37). Etude d'évaluation préalable. Restauration des remparts*, rapport en 3 vol., septembre 2013. Cabinet Architrav : 8 bis, Boulevard Foch - 49 100 ANGERS - [contact@architrv.fr](mailto:contact@architrv.fr)

sur la portion de rempart qui surplombe le parking du *Fou du Roi*, afin de prévenir des risques d'éboulements imminents (**fig. 1, 2 et 3**). En préalable à l'intervention légère de restauration visant à colmater les zones à risques, une campagne de dévégétalisation de la paroi a d'abord été engagée (**fig. 4**).

Ce fut l'occasion pour la Ville de Loches de faire une demande anticipée de diagnostic archéologique donnant lieu à une prescription par le Service Régional de l'Archéologie (arrêté n° 15/0612 du 14 octobre 2015). Ce rapport en présente les conclusions. Ce premier diagnostic sur les remparts de la forteresse de Loches a aussi été prévu comme un test méthodologique pour la suite des opérations de restauration. Un résumé pointant les limites du procédé technique utilisé sera proposé en fin de rapport.

## 1.2. OBJECTIFS ET MÉTHODES

Selon l'arrêté préfectoral, il s'agissait de faire *l'étude et l'analyse stratigraphique* de la portion de rempart concernée en mettant en œuvre les moyens nécessaires pour *permettre l'expertise des éventuelles phases de construction*. Les moyens préconisés sont ceux de l'archéologie du bâti, comme *l'analyse des matériaux de construction et l'étude de leur mise en œuvre*, avec l'appui d'*analyses physico-chimiques* sur des prélèvements permettant des comparaisons entre matériaux ou la datation de maçonneries. De plus, *en complément des relevés de terrain, des prises photogrammétriques* étaient recommandées.

L'entreprise en charge de la dévégétalisation ayant utilisé la technique du rappel depuis le haut

du rempart pour accéder à la paroi, il ne nous a pas été possible, pour des raisons de sécurité et en l'absence d'échafaudage, d'être au contact des maçonneries. Les étapes importantes, consistant par exemple à reconnaître et relever *in situ* le lien stratigraphique entre deux unités construites ou à effectuer des échantillons de matériaux (pierre, mortier, charbons de bois...) n'ont donc pas pu être effectuées.

De fait, il a été choisi de réaliser, par des prises de vue photogrammétriques, un relevé global de la portion de rempart sur lequel serait basée la réflexion (**fig. 5**). Ce premier document, parfois rendu flou par la hauteur et le fruit importants du mur, fut ensuite complété par des observations visuelles



Figure 4 : Vue de la portion de rempart diagnostiquée, en cours de dévégétalisation (©Sadil)

faites depuis le pied du rempart ou depuis le zoom des photographies classiques. Il s'agissait de récolter et de vectoriser tout type d'indice permettant la comparaison des techniques et des matériaux en espérant que leurs différences soient suffisamment

fortes pour faire apparaître des programmes cohérents de construction, de réaménagements ou de restaurations. Il a également été possible de visiter une partie des caves et galeries courant dans la roche derrière le rempart.

### 1.3. CHRONOLOGIE DE L'INTERVENTION

L'intervention sur le terrain s'est déroulée en plusieurs temps, d'abord par un suivi régulier lors de la phase de dévégétalisation (du 16 au 27 novembre 2015) puis par des passages ponctuels pour des

vérifications ou la prise de nouvelles photographies. 44 jours/homme ont été alloués à cette opération (dont 35 de post-fouille).

### 1.4. SITUATION GÉOGRAPHIQUE ET GÉOLOGIQUE

L'agglomération de Loches est située à 40 km au sud-est de la ville de Tours (fig. 1, 2). Établie en fond de vallée, sur la rive ouest de l'Indre, la ville est dominée par une imposante forteresse. Le réseau hydrographique, par la confluence du ruisseau de

Mazerolles et de l'Indre, a façonné dans ce secteur un large promontoire rocheux sur lequel se trouve le complexe castral (fig. 6). Les formations calcaires du Turonien supérieur (*tuffeau jaune* de Touraine) et moyen (*tuffeau blanc* dit de Bourré), dans lesquelles



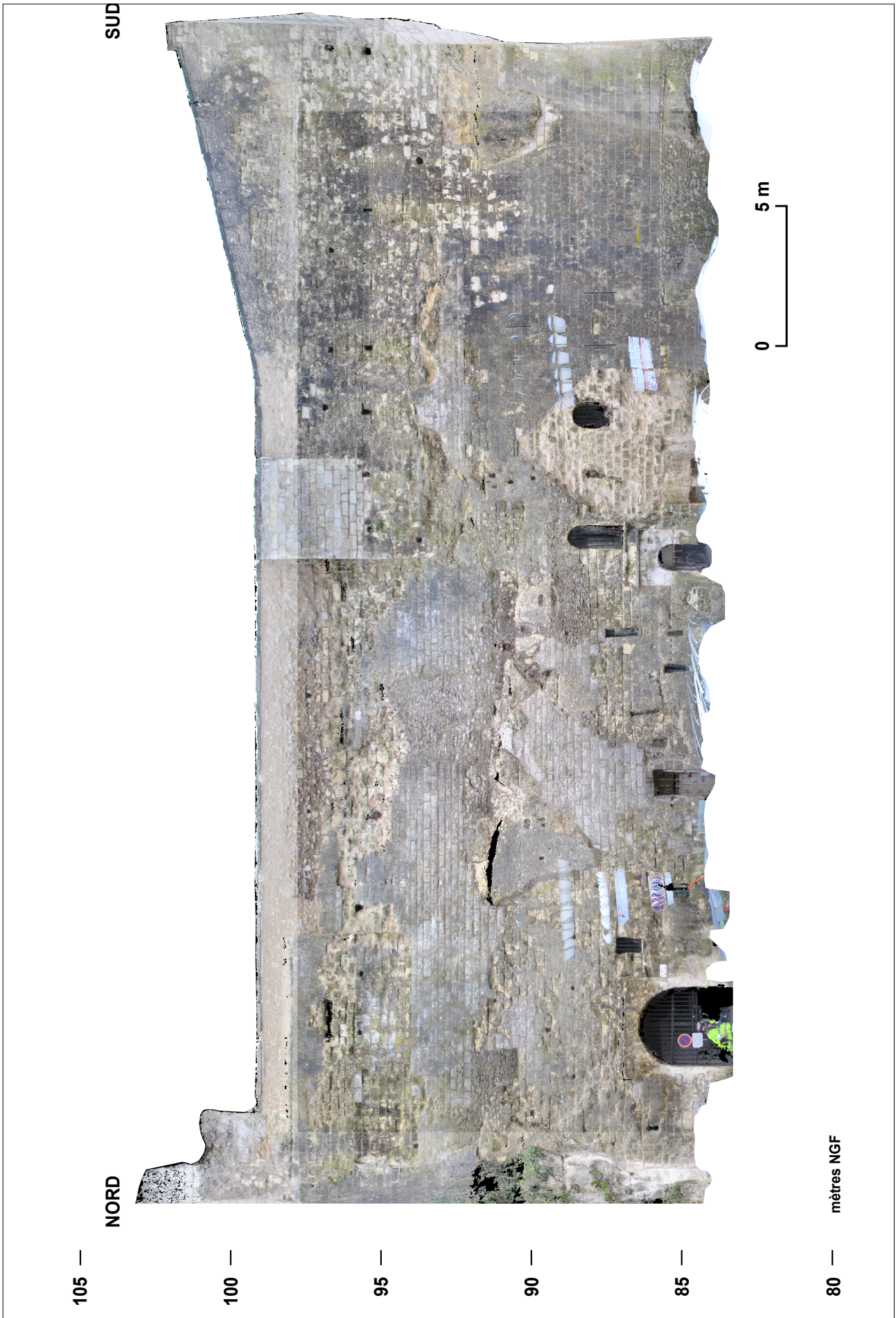


Figure 5 : Orthophotographie de la portion de rempart prescrite (©Sadil)

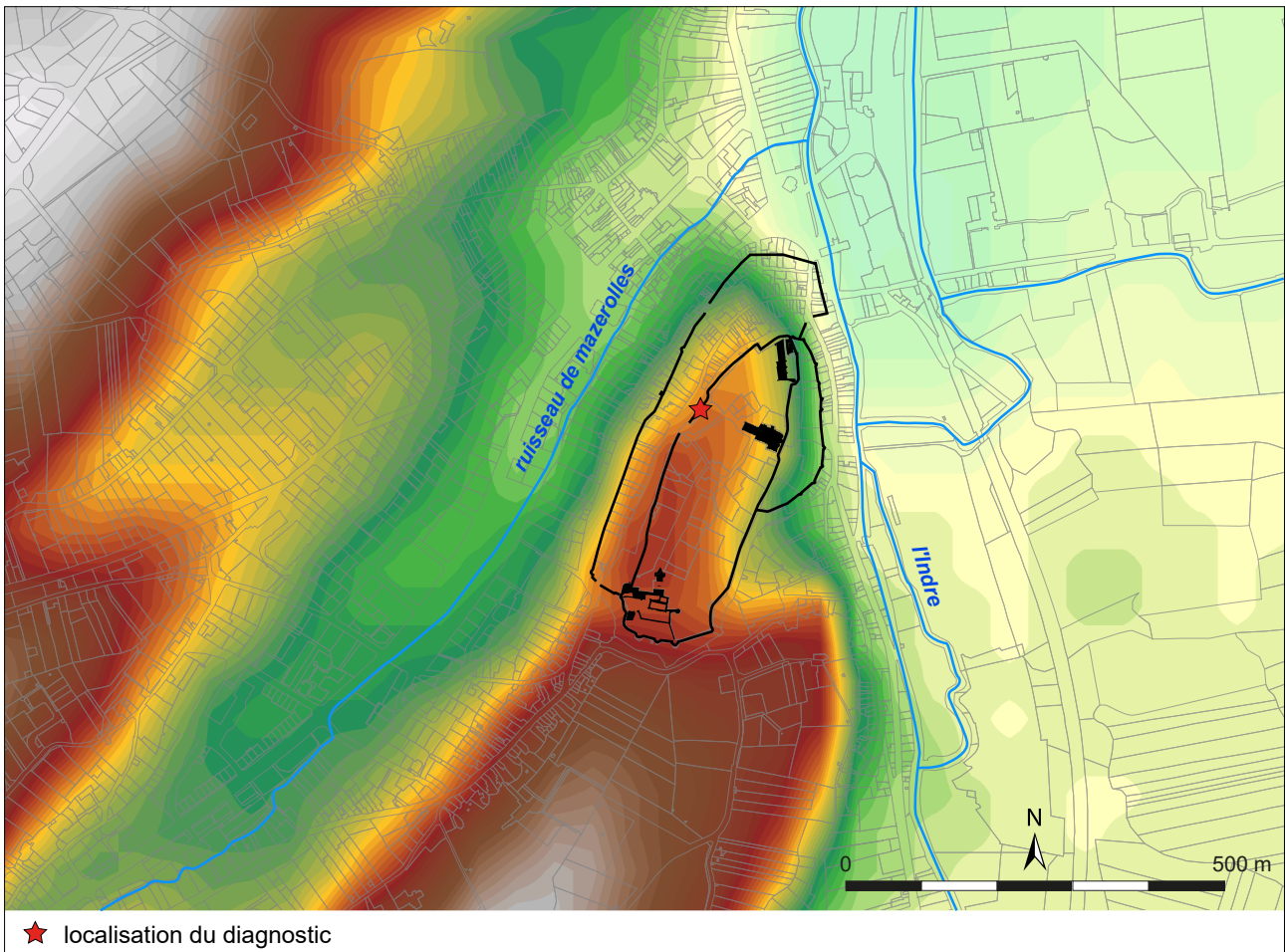


Figure 6 : La forteresse de Loches sur l'éperon naturel (fond cadastral et Bd\_alti dpt37)

le réseau hydrographique a creusé ce site naturel remarquable, ont été largement exploitées dans la construction locale (fig. 7). La forteresse de Loches constitue l'un des plus importants sites castraux

de Touraine. L'ensemble couvre une surface de 4,77 hectares (fort Saint-Ours exclu), ceinte de plus d'un kilomètre de remparts (fig. 8).

## 1.5. RAPPEL HISTORIOGRAPHIQUE

« Le château de Loches est l'un des ensemble monumentaux médiévaux les mieux conservés d'Europe » (Bourocher 2015 : 33). Cette remarque issue de l'un des chapitres introductifs de la très récente thèse d'archéologie du bâti de S. Bourocher<sup>2</sup>, est assurément la raison pour laquelle historiens de

l'art et archéologues ont très tôt fait de l'ensemble castral de Loches un monument de référence pour l'architecture civile et militaire.

C'est en 1869 à l'occasion de la 35<sup>e</sup> session du Congrès Archéologique de France tenu à Loches que paraissent les premiers articles scientifiques sur le château (Gaultier 1870a et b, D'Espinay 1870). Sur ces bases, E. Gaultier publie quelques temps plus tard le premier grand travail de synthèse consacré à l'histoire et à l'architecture de la forteresse (Gaultier 1881). En 1926, P. Héliot soutient une thèse à l'école

<sup>2</sup> Thèse soutenue en décembre 2015 au CESR (Université de Tours), sous la direction d'A. Salamagne. Elle porte sur l'un des principaux éléments constitutifs du château de Loches : les logis-Royaux de la fin du Moyen-Âge situés à l'extrémité nord de la forteresse.



nationale de chartes, intitulée « *Le château de Loches, études historiques et archéologiques* ». Ce travail ne sera jamais édité et il faudra attendre 1987 pour qu'il soit complété et publié par M. Deyres (Héliot, Deyres 1987). Cet article reste encore aujourd'hui un travail de référence sur le site.

Ch. Lelong réalise de 1971 à 1974 les premières fouilles archéologiques à Loches, à l'emplacement de l'ancienne église paroissiale Saint-Ours, située dans le fort du même nom, au pied du front oriental du château (fig. 8)<sup>3</sup>. Les résultats de ces fouilles ne seront jamais publiés. Ils ne sont que succinctement présentés dans une page d'un *Bulletin Monumental* de 1974 et dans un article publié vingt ans plus tard

dans les bulletins de la Société Archéologique de Touraine (Lelong 1974, Bobin 1994).

Dans les années 1990, la célèbre tour maîtresse de Loches subit d'importantes restaurations<sup>4</sup>. Des expertises dendrochronologiques ont alors lieu, établissant la datation de la construction de l'édifice de 1013 à 1035. Cette datation vieillissait d'un siècle un édifice de référence pour l'histoire de l'architecture médiévale (Durand 1996).

Cette information majeure a entraîné un regain d'intérêt pour le site. Plusieurs nouveaux examens sont effectués, spécialement sur le donjon et les enceintes qui l'entourent (Langevin, Jollet 1995 et 1996 ; Mesqui 1998, Mesqui 2003). Par extension, d'autres parties remarquables de la forteresse vont être nouvellement expertisés comme la collégiale,

<sup>3</sup> En fait, l'église Saint-Ours, détruite en 1793, a subi des investigations plus anciennes : elle est redécouverte et fouillée partiellement dès 1904 (Bobin 1994 : 163) ; la crypte du 11<sup>e</sup> siècle est dégagée en 1938-1939 (Roques 1940) et restaurée en 1967 (Bobin 1994 : 164) ; enfin les fouilles ont été reprises entre 1971 et 1973 par Ch. Lelong (Lelong 1974). Les résultats de ces recherches n'ont malheureusement jamais été publiés exhaustivement.

<sup>4</sup> Conduites par l'ACMH Arnaud de Saint-Jouand, financées par le Conseil Général d'Indre-et-Loire. À l'époque, aucun accompagnement archéologique des travaux n'a été envisagé.

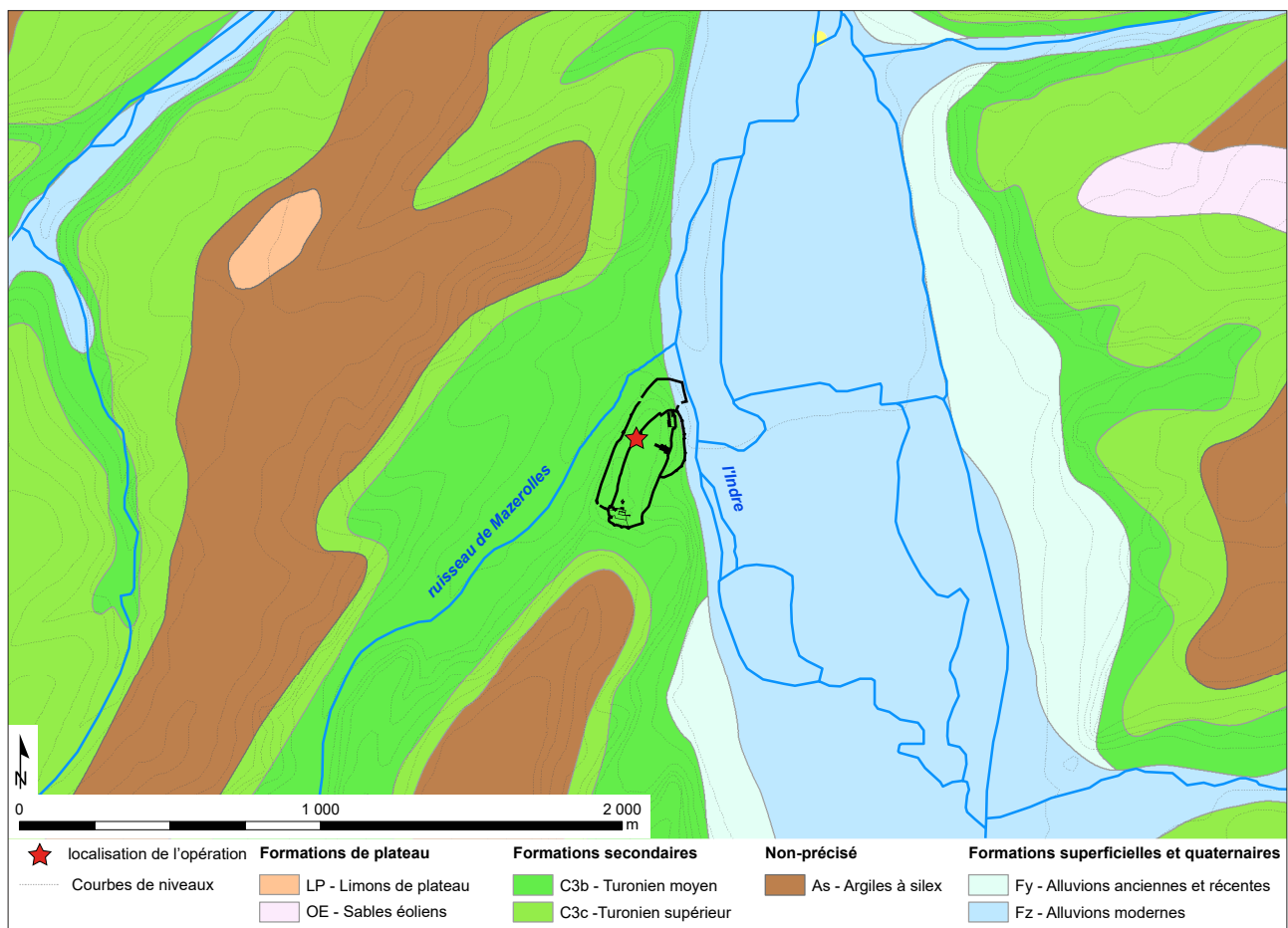


Figure 7 : Carte géologique (à partir de la carte géologique de la France au 1/50 000, Feuille de Loches, XIX-24)

la *Porte Royale* ou les logis royaux (Corvisier 2003, Duret-Molines 2003, Fleury 2003, Guillaume 2003<sup>5</sup>).

À partir des années 2000, le site va également connaître ses premières opérations d'archéologie préventive (fig. 8). Suite à la restauration d'une partie du rempart sur le front sud-est en 2000, puis à l'effondrement d'une portion du fort Saint-Ours en 2004, deux opérations de fouilles sont conduites par M.-E. Scheffer (Scheffer, Champagne 2000 ; Scheffer 2004).

À partir de cette date, l'ensemble des opérations archéologiques sur le site du château seront menées par le Service de l'Archéologie du département d'Indre-et-Loire (le Sadil, créé en 2005) : d'abord en 2008 lors de la restauration de la tour du Martelet et des courtines attenantes (Dufaÿ, Papin 2008) ; puis en 2012 dans le parc des logis royaux, à l'occasion d'un sauvetage urgent, lors de la construction d'une piste pour personnes à mobilité réduite (Papin, Lacroix 2013, fig. 9). En 2014, un nouveau sauvetage urgent a lieu dans le parc Baschet pour l'enfouissement d'une armoire électrique (Papin 2014b).

En parallèle, le Sadil a récemment entamé de nouvelles recherches dans le cadre de l'archéologie programmée. En 2013, une campagne de sondages exploratoires a été effectuée, constituant concrètement la première expertise stratigraphique approfondie ayant lieu sur la forteresse de Loches (Papin 2014a). Cette première année prometteuse a été poursuivie par deux campagnes de fouilles à l'emplacement d'une chapelle disparue dédiée à Saint-Louis, en lien avec les logis royaux (Papin 2015, Papin 2016). La question de l'évolution topographique des remparts sur le front nord constituait l'une des principales problématiques des recherches. Les opérations ont permis un certain nombre d'avancées significatives sur le sujet, notamment en mettant au jour des éléments tout à fait inédits des 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, et 13<sup>e</sup> siècles faisant partie intégrante du système de fortification médiéval, dans un secteur auparavant réputé pauvre en ouvrages défensifs. Ces nouvelles données ont

ainsi permis de poser les premiers jalons vers une réflexion plus globale sur l'ensemble castral.

En effet, si l'on excepte le front sud (étudié notamment par J. Mesqui : Mesqui 2003) et la *Porte Royale* (étudiée par C. Corvisier : Corvisier 2003), les 1,1 km de remparts du *castrum* actuel et les 300 m du fort Saint-Ours ont été jusqu'ici plutôt délaissés par les chercheurs. Les observations restent souvent laconiques et rapides. Par ailleurs, même pour les portions les mieux étudiées, aucune n'a jamais bénéficié de relevés précis, tout au plus de calepinages sommaires.

Trois diagnostics ont été prescrits en 2015 sur le site du château. Deux concernent le secteur du donjon : d'une part à l'occasion de la restauration du mur de refend de la tour maîtresse et de la dépose du sol de béton (Papin, Riou 2016a, à paraître) ; d'autre part pour un projet (non abouti) d'installation de sanitaires dans une partie effondrée de la tour dite *Louis XI* (Papin, Pellerin, Riou 2016, à paraître). Chacune a été l'occasion non seulement de pratiquer des sondages dans des zones pauvres en données stratigraphiques, mais également de réaliser de nouveaux relevés de bâti avec des techniques modernes<sup>6</sup>.

La troisième prescription de diagnostic établie en 2015 est celle du présent rapport. Elle est liée à la dévégétalisation d'une petite partie de la fortification, constituant la première étape d'un vaste programme de restaurations des remparts de la forteresse de Loches et du fort Saint-Ours. Le suivi archéologique de ce programme, avec la réalisation d'observations et de relevés systématiques des fortifications, apparaît comme une occasion unique de dépasser la juxtaposition des études d'éléments remarquables (donjon, tours en amande du front sud, *Porte Royale*, collégiale Saint-Ours ou logis royaux) et de porter un regard nouveau sur l'ensemble des fortifications du complexe castral.

<sup>5</sup> Tous ces articles sont issus du 155<sup>e</sup> Congrès archéologique de France tenu à Loches en 1997 (128 ans après celui de 1869), publié en 2003.

<sup>6</sup> Des relevés au scan 3D (appareil mis à disposition par le LAT/CITERES) couplés à la photogrammétrie ont été effectués dans le donjon et la tour « Louis XI ». Dans cette dynamique, la tour « Louis XI » fait par ailleurs l'objet cette année d'un sujet de master d'archéologie du bâti (par K. Pellerin sous la direction d'E. Lorans, Université de Tours).

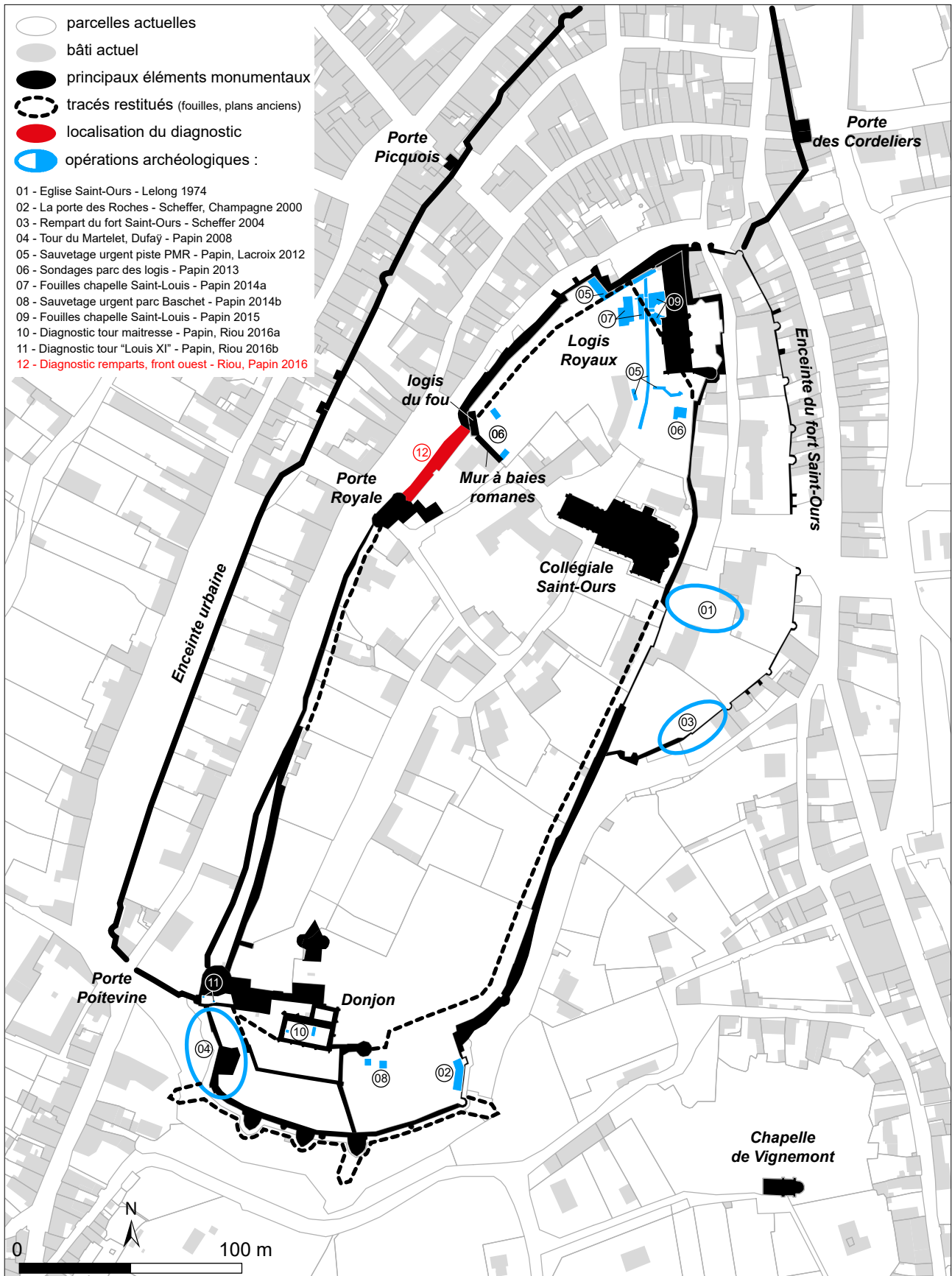


Figure 8 : Plan général de la forteresse de Loches avec localisation des principaux éléments constitutifs et des opérations archéologiques

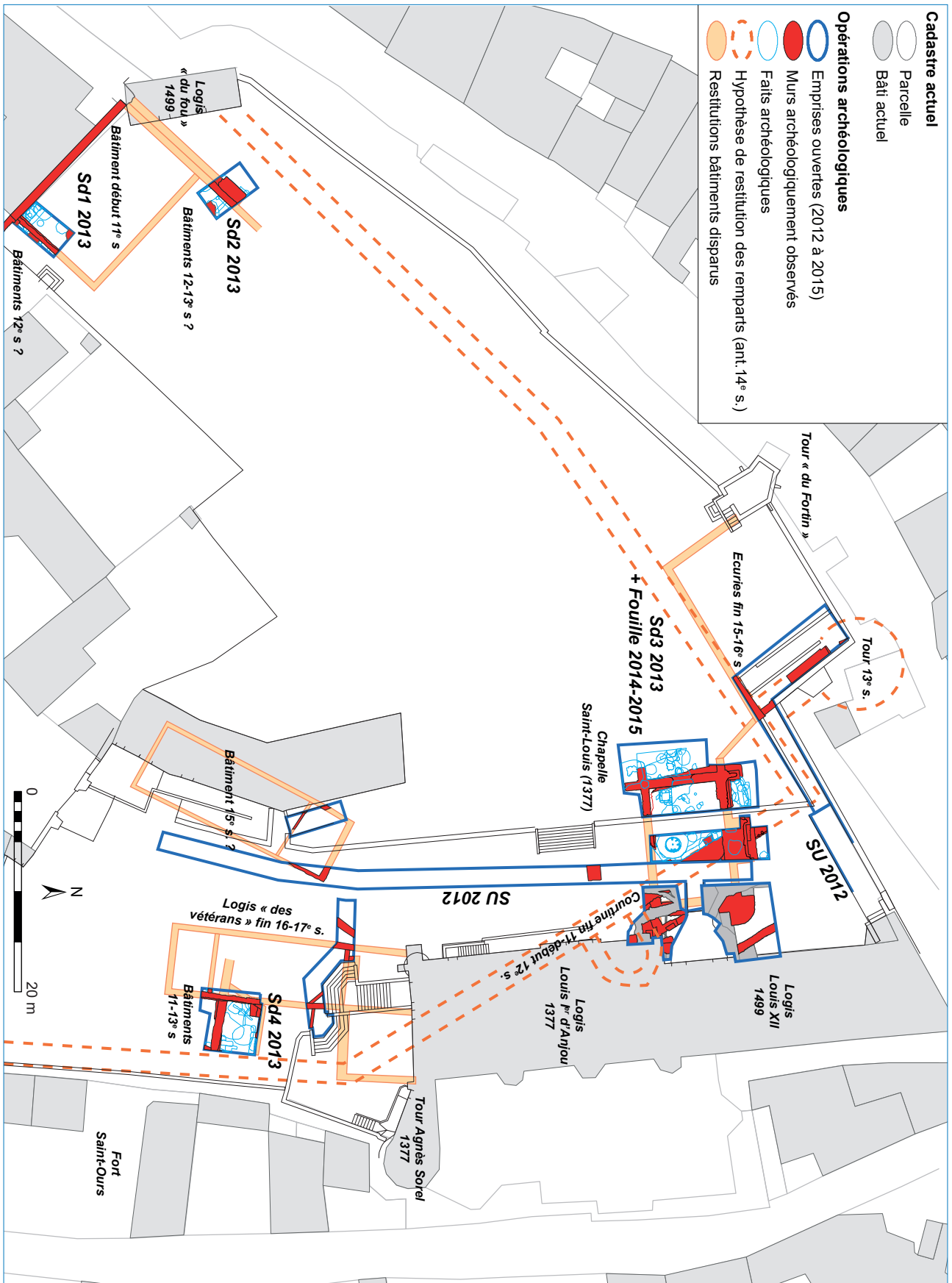


Figure 9 : Plan du parc des logis royaux avec localisation des opérations archéologiques 2012-2015 et des principales découvertes



## 1.5. CONTEXTE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DE L'ÉTUDE DES FORTIFICATIONS DE LOCHES

Poser la question du *castrum* du château de Loches oblige à remonter à ses origines<sup>7</sup>. Celui-ci est mentionné dans les sources historiques dès le 6<sup>e</sup> siècle, par Grégoire de Tours, à l'occasion de la fondation d'un monastère par le moine Ours durant l'épiscopat de Volusien (entre 488/489 et 495/496). Une indication topographique situe cette fondation « au pied d'un *castrum* nouvellement construit ». D'après l'étude des sources du haut-Moyen-Âge effectuée par E. Lorans dans le cadre de sa thèse de doctorat, on suppose également que ce *castrum* enserrait certainement un habitat (*vicus*), ainsi qu'une église édifiée par l'un des prédécesseurs de Grégoire, l'évêque Eustoche (443-460). L'actuelle collégiale Saint-Ours aurait été fondée sur les ruines de cette première église à la fin du 10<sup>e</sup> siècle<sup>8</sup>.

Par la suite, la fortification de Loches est citée dans deux documents en 742, relatant la prise et la destruction du *castrum* de Loches par Charles Martel et Pépin, afin de soumettre les Vascons entrés en rébellion (Héliot, Deyres 1987 : 16, Lorans 1996 : 36). Ces premiers états de fortification du Bas-Empire et du haut Moyen-Âge n'ont jamais été observés par l'archéologie<sup>9</sup>.

Les plus anciennes traces matérielles de remparts encore en élévation présent sur le site

datent au mieux du 11<sup>e</sup> siècle (fig. 10). J. Mesqui suppose, dès l'époque de la construction de la tour maîtresse, l'existence d'une phase de fortification maçonnée, représentée uniquement par un départ de mur situé à l'angle sud-ouest du donjon, et apparemment contemporain de la tour.

C'est cependant à partir de la fin du 11<sup>e</sup> ou au début du 12<sup>e</sup> siècle qu'il place l'édification de la chemise, considérée comme une enceinte « propre au donjon » (Mesqui 2003 : 208-212). L'enceinte extérieure du front sud avec ses tours semi-circulaires pleines, est datée par le même auteur des années 1160-1180. Par extension, J. Mesqui supposait que cet état de construction s'étendait à tout le château, ce qu'il nomme « le grand parti du Roi Henri II » (Mesqui 2003 : 219-222). Cette hypothèse a cependant été précisée lors des récentes fouilles programmées au nord, où une portion de remparts datée archéologiquement de la fin du 11<sup>e</sup> ou du début du 12<sup>e</sup> siècle a été mise au jour. La première grande phase d'enceinte maçonnée dans ce secteur, et serait donc plutôt à mettre au crédit des comtes d'Anjou Foulque IV (1068-1109) ou Foulque V (1109-1129) (Papin 2015 : 75-82, fig. 9 et 10).

Par ailleurs, un autre élément clairement roman de l'enceinte est également connu sous les états Bas-Moyen-Âge de la *Porte Royale* (Héliot, Deyres 1987 : 61-62 ; Corvisier 2003, fig. 11). Un premier état de porte est en effet parfaitement observable depuis l'intérieur de la tour nord du châtelet (elle-même datée du 13<sup>e</sup> siècle), munie d'un tailloir souligné d'un motif en damier. C. Corvisier propose de dater cet état de la seconde moitié du 11<sup>e</sup> siècle (Corvisier 2003 : 193) ce qui cadre bien avec la datation de la portion d'enceinte mise au jour plus au nord lors des fouilles programmées. L'auteur propose alors une hypothèse : la fortification, qui est double au sud de la *Porte Royale*, aurait été édifiée en deux temps : la partie interne qui correspondrait au premier état de la fin 11<sup>e</sup> siècle, et qui fonctionnerait donc avec le premier état de la *Porte Royale*, tandis que l'édification de l'enceinte « extérieure », bien datée du règne d'Henri II, aurait consisté simplement au doublement de l'enceinte préexistante sur un

<sup>7</sup> Nous présenterons dans ce chapitre, uniquement les éléments historiques et archéologiques ayant directement un lien avec les fortifications de la forteresse et du fort Saint-Ours. Pour tout autre information sur les contextes, nous renvoyons aux pages du rapport de sondages programmés de 2013 (Papin 2014a : 24-32), ainsi qu'à la vaste étude documentaire produite par S. Bourocher, éditée dans le rapport de la campagne de fouille 2015 (Bourocher in Papin 2016 : vol. 3, 465p.).

<sup>8</sup> Sur l'interprétation des textes alto-médiévaux voir entre autres Héliot, Deyres 1987 : 15-19, Lorans 1996 : 36-37, 59-61 et 90, et également Papin 2014a : 24-26.

<sup>9</sup> Seul le fragment d'un important ouvrage qui reste mal identifié et daté, a été observé lors des très récents sondages effectués dans la tour maîtresse. Il est composé d'un parement en pierres sèches épaulant sans doute un épais talus de terre. Cette maçonnerie, stratigraphiquement antérieure au donjon, pourrait correspondre à un état de fortification alto-médiéval. Le rapport de diagnostic est encore en cours (Papin, Riou 2016a, à paraître).



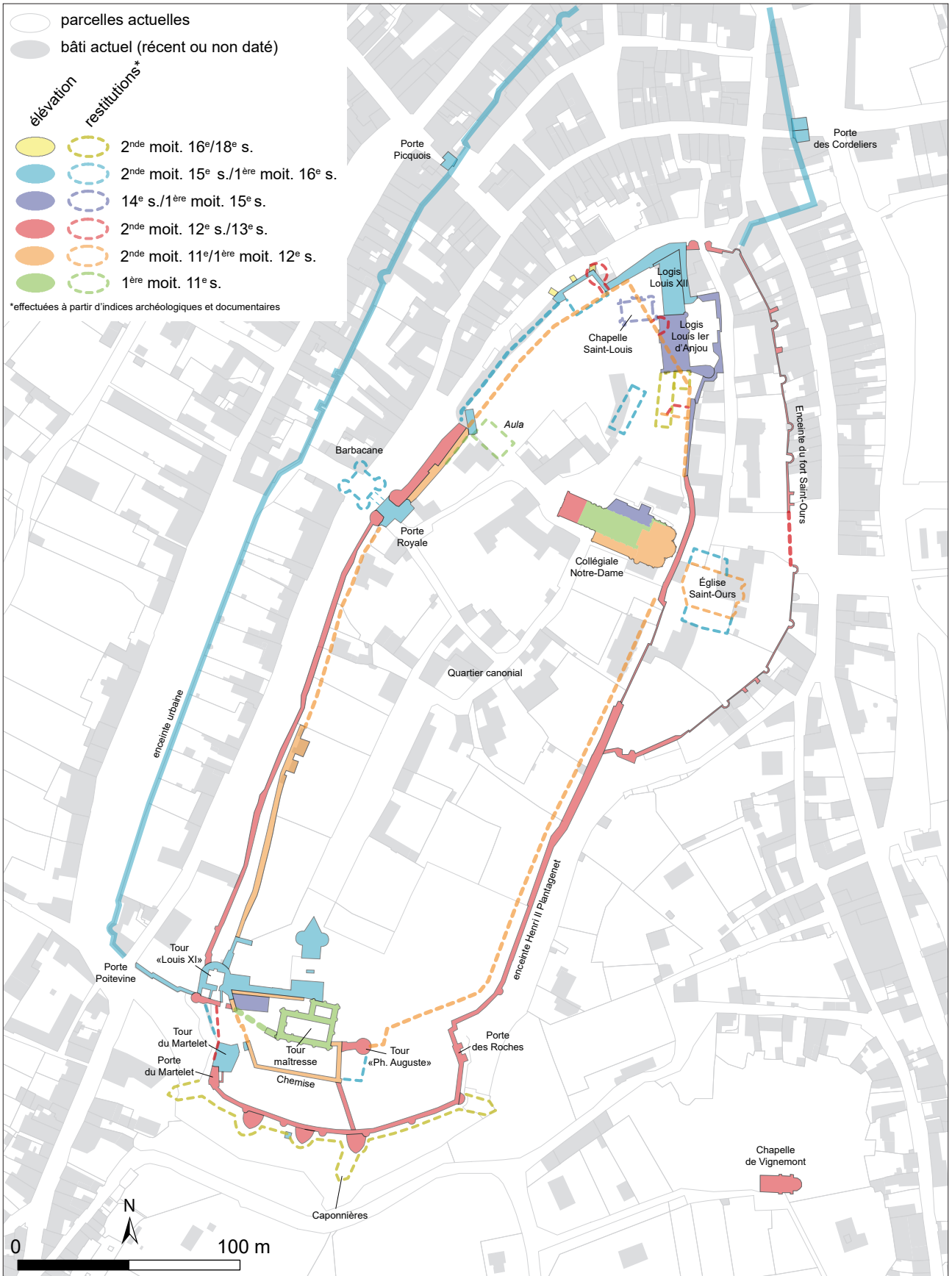
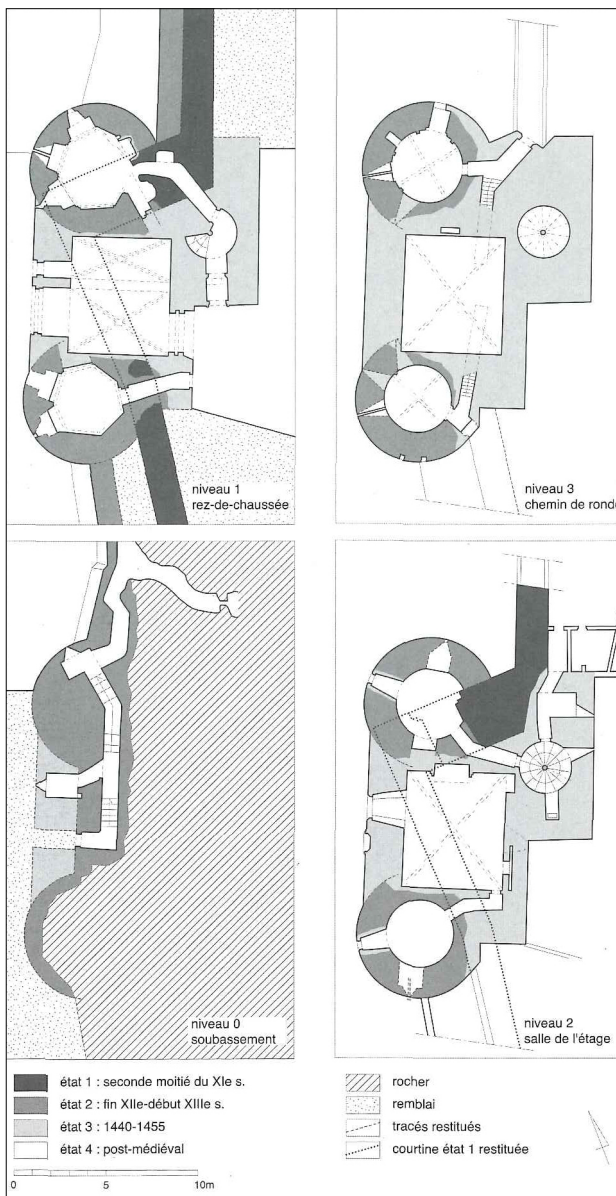


Figure 10 : Plan des principales phases de construction des fortifications et des bâtiments connus de la forteresse de Loches

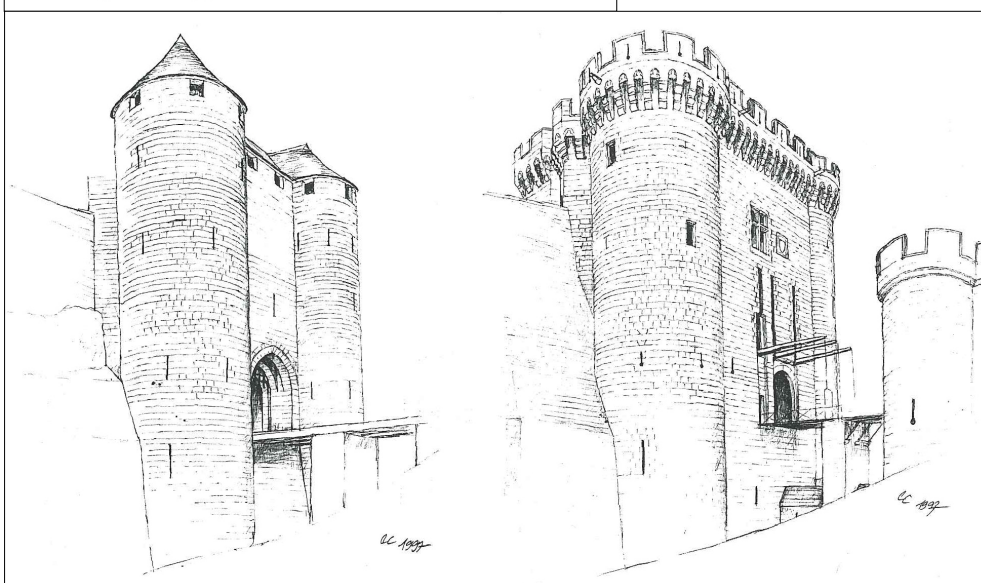


grande moitié sud de la forteresse<sup>10</sup>, créant ainsi une lice, allant de la porte royale à l'ouest au chevet de la collégiale à l'est (sans modifier substantiellement le front nord). Couplée aux données des fouilles sur le front nord, cette hypothèse ferait du « grand parti du Roi Henri II » cher à J. Mesqui,

J. Mesqui relie également l'enceinte d'Henri II à celle du fort Saint-Ours, par des arguments sur les similitudes de facture et de mise en œuvre (appareil, présence des tours hémicirculaires pleines). Cette datation de l'enceinte du fort dans la seconde moitié du 12<sup>e</sup> siècle ne sera pas contredit par les observations effectuées lors de l'opération préventive de 2004 (Scheffer, Champagne 2004 : 8).

À la fin du 12<sup>e</sup> et au début du 13<sup>e</sup> siècle, le château de Loches devient l'un des théâtres des opérations des guerres entre Capétiens et Plantagenets, bien renseignées par les chroniques (Héliot, Deyres 1987 : 17-18). Entre 1193 et 1205, le site passera plusieurs fois des mains de Ph. Auguste à celles des Plantagenets, avant de basculer définitivement dans l'escarcelle française.

<sup>10</sup> Topographiquement, cette configuration est semblable avec ce qui est restitué à partir des plans anciens sur le front oriental. Un système d'enceinte double est fort probable : l'enceinte extérieure est clairement dans la continuité de la seconde enceinte du donjon avec ses tours semi-circulaires observables jusqu'au chevet de la collégiale ; l'enceinte intérieure, visible sur les plans anciens (encore en élévation dans le parc Baschet jusqu'au début du 19<sup>e</sup> s.), pourrait appartenir à la phase de fortification de la fin du 11<sup>e</sup> s. (voir [fig. 10](#))



**Figure 11** : Plans aux différents niveaux de la *Porte royale* et hypothèse de restitutions des états 13<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> s., par Ch. Corvisier (©Corvisier 2003 : 192 et 199)



Durant cette période et jusqu'au deuxième quart du 13<sup>e</sup> siècle, le site va connaître de nouvelles phases de fortifications, visibles à la fois sur le front sud (tours en amande, tour dite « Philippe Auguste », voir Langevin, Jollet 1995 et 1996 et Mesqui 2003) et sur le front nord (mise au jour d'ouvrages défensifs et de terrasses lors de fouilles programmées, voir Papin 2016 : 71-76). La porte romane sous la *Porte Royale* est également renforcée au début du 13<sup>e</sup> siècle par l'édification d'un puissant châtelet encadré de deux tours circulaires étagées et munies d'archères (Corvisier 2003 : 193-198).

Par la suite, une phase importante de restauration et de renforcement du système défensif est connue au 14<sup>e</sup> siècle, uniquement grâce à aux sources écrites<sup>11</sup>. Il s'agit d'un compte de travaux daté de 1358 et 1359. À cette date, le capitaine du château, Enguerrand de Hesdin, et les élus de Loches, décidèrent de s'associer pour engager des réparations urgentes aux fortifications du château et de la ville, face à la menace anglaise.

Le texte fourmille de détail sur la nature des travaux qui sont effectués : charpenterie, clouterie, terrassement, maçonnerie, ferronnerie, serrurerie, pavement, artillerie. Les travaux se concentrèrent sur le « daugon », terme qui désigne clairement l'ensemble du front sud du château, aussi appelé citadelle. Le chantier s'étendit à d'autres « *edifices dudit chastel* », implantés autour de la tour maîtresse, notamment la barbacane au nord de la citadelle. Plus largement, le château a été renforcé par le creusement (ou recreusement) de fossés, l'édification ou la réfection de « *guérites* » et de « *barbecannes* ». Le fort Saint-Ours en particulier bénéficia d'importants travaux de restauration des murs, des fossés et des palissades. L'emplacement des barbicanes n'est pas clairement indiqué dans le texte, mais on peut supposer qu'un ouvrage de ce type devait se trouver devant la *Porte Royale* dès le 14<sup>e</sup> siècle. La porte n'est cependant mentionnée qu'une seule fois dans le texte de 1358-1359, pour la réfection du « *pavé souz la grant porte du château* ».

Au 15<sup>e</sup> siècle, la *Porte Royale* est de nouveau renforcée : la partie centrale du châtelet est entièrement reconstruite, dotée d'une porte charretière et d'un passage piéton munis de ponts levis à flèches ; le couronnement est entièrement refait avec des mâchicoulis sur consoles (fig. 11). Les travaux sont datés, grâce aux clefs de voute du

<sup>11</sup> Seuls des extraits de ce texte étaient connus, rapportés dans le congrès archéologique de France tenu à Loches de 1869. Le document a été intégralement transcrit et commenté en détail par S. Bourocher (voir étude documentaire de S. Bourocher in Papin 2016, vol. 3 pp : 12-23 et 258-347).

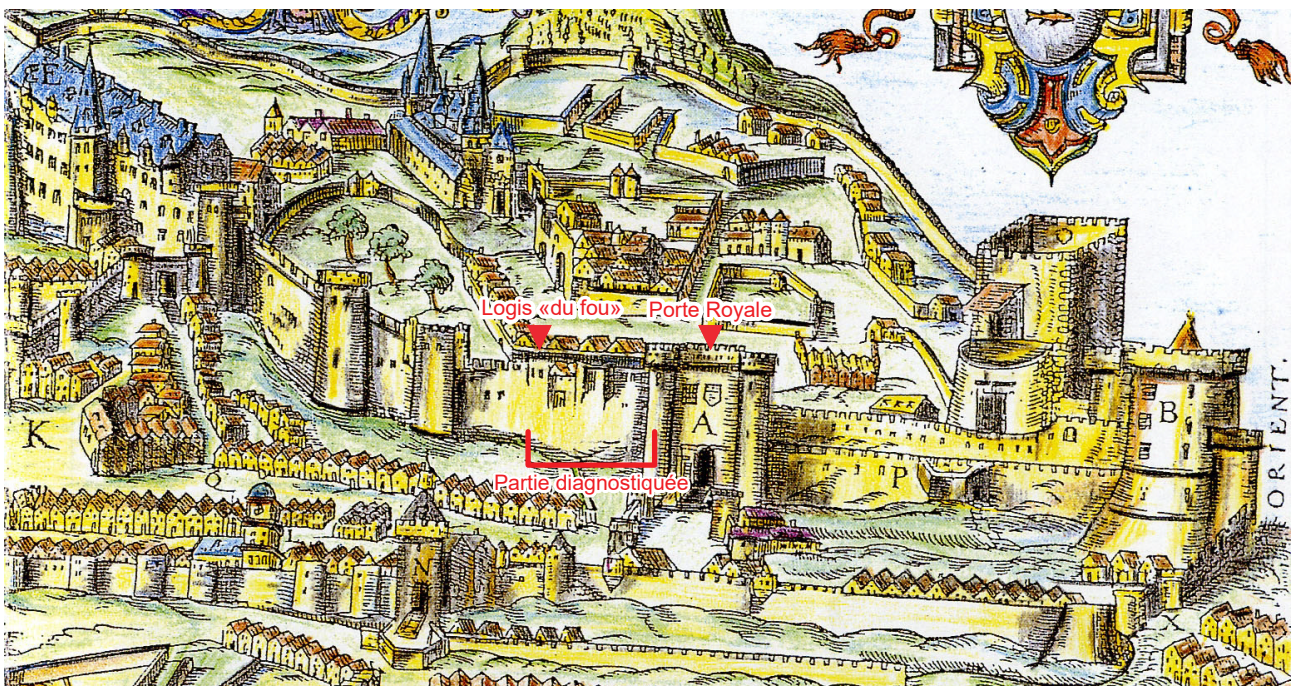


Figure 12 : Localisation de la partie diagnostiquée sur la gravure de Belleforest (1575, BnF)



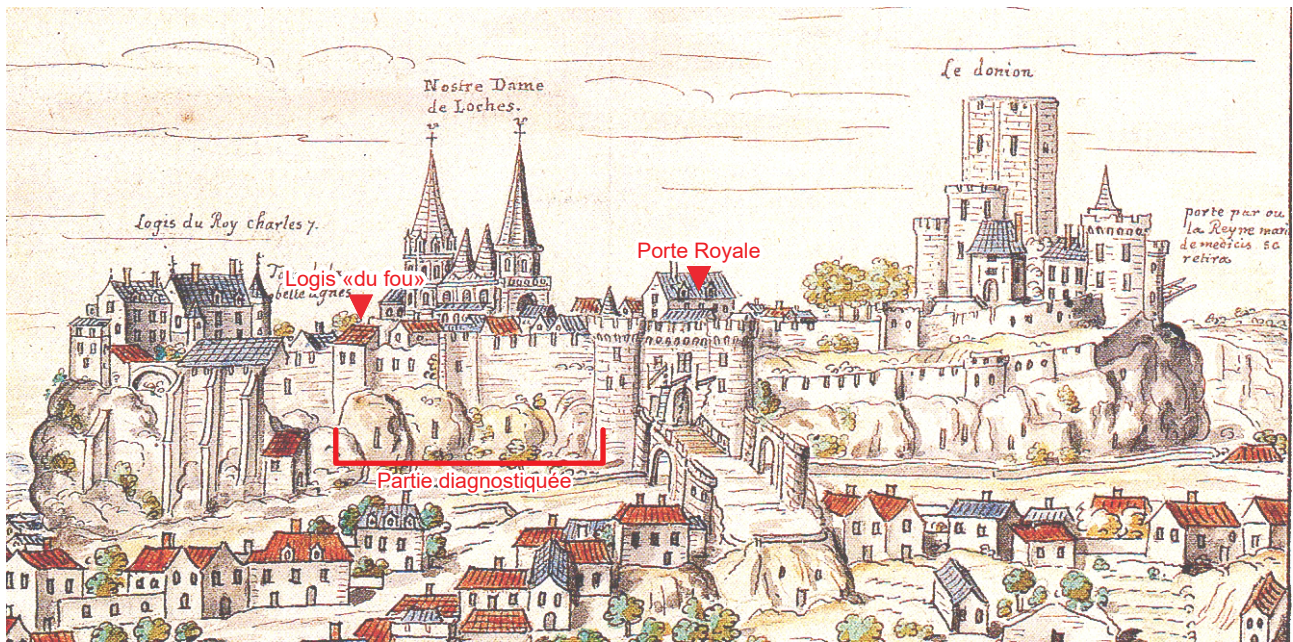


Figure 13 : Localisation de la partie diagnostiquée sur la gravure de Gaignières (1699, BnF)

passage d'entrée timbrées des armes de France et du Dauphin (Louis XI) des années 1440-1455 (Corviser 2003 : 200). C'est probablement à cette époque que la barbacane devant la *Porte Royale* prend l'aspect observable sur les gravures de Belforest (1575) et de Gaignières (1699) (fig. 12 et 13). Elle s'étend au devant de la porte selon un plan quadrangulaire, flanqué de quatre tours d'angle, barrant totalement la rue venant de la porte Poitevine au sud. Deux portes percées dans les courtines sud et nord permettent le passage et l'accès à la forteresse.

De cette même phase de travaux attribuables à Charles VII date un autre élément important du château : l'ajout d'une nouvelle grosse tour dans le secteur du donjon, appelée improprement tour *Louis XI*, dont la facture est similaire à celle du châtelet. Bien que tournée vers la ville et munie d'archères canonnières et de mâchicoulis, la tour possède une fonction résidentielle manifeste (Mesqui 2003)<sup>12</sup>. Si elle a existé, cette fonction résidentielle a été cependant très rapidement dévoyée dès le règne de Louis XI en servant principalement de prison royale.

En outre, les fouilles de la porte des Roches en 2000 ont permis de prouver que le front sud est progressivement matelassé d'un épais remblai à partir du 15<sup>e</sup> siècle, afin d'adapter la fortification aux progrès de l'artillerie (Scheffer, Champagne 2000 : 7-8 et 15). Cette information a été confirmée par deux opérations plus récentes : celle du Martelet en 2008 et du parc Baschet en 2014, qui ont mis au jour des séquences de remblaiement analogues (Dufaÿ, Papin 2008 : 18, voir aussi Papin 2014b).

Enfin, les derniers ajouts à la fortification du château de Loches ont lieu précisément en 1569-1570 d'après les textes. Il s'agissait à cette époque de réactiver l'ancienne place forte médiévale durant les troubles des guerres de religion (Mesqui 2003 : 235-236, voir aussi Bourocher in Papin 2016 : vol. 3, p. 38-39). De cette époque date la construction de trois caponnières au fond des fossés du front sud, reliées par un chemin couvert au pied des remparts.

À partir de cette date, les travaux entrepris sur les fortifications ne seront que des restaurations et modifications mineures. Quelques éléments vont disparaître. Une tour circulaire est en ruine sur le front nord au début du 17<sup>e</sup> s. (Papin 2016 : 79), englobée dans une terrasse appelée *le fortin* sur laquelle se trouvait des écuries dites *de Charles VII*, elles-mêmes démolies en 1806. Au début du 19<sup>e</sup> siècle, nous l'avons vu plus haut, des pans de

<sup>12</sup> Une nouvelle étude de la tour vient d'être soutenue dans le cadre d'un maser 1 d'archéologie du bâti, effectué par K. Pellerin (Université de Tours, sous la direction d'E. Lorans).



courtines « internes » sont abattues dans le parc Baschet. Les caponnières du fossé sud (l'actuel boulevard Philippe Auguste) sont remblayées. La forteresse conservera malgré tout, jusqu'à nos

jours, pratiquement l'ensemble de ses fortifications médiévales, ce qui fait justement de ce château un ensemble unique.

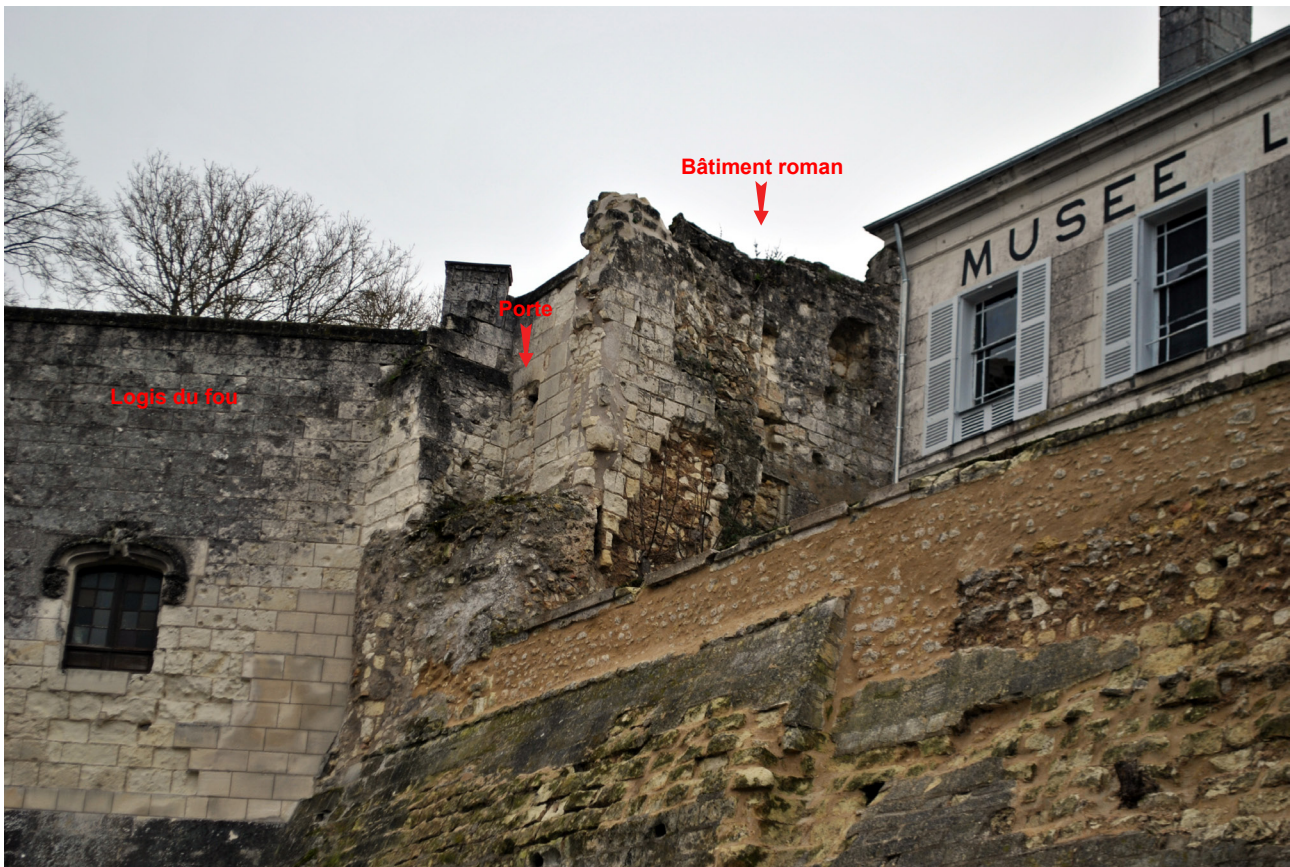
## 1.6. CONTEXTE DU DIAGNOSTIC DE 2015 : LE REMPART DU PARKING DU *FOU DU ROI*

La courtine concernée par la présente prescription de diagnostic se trouve précisément entre deux entités architecturales assez bien documentées. Le premier au sud, a déjà été évoqué à plusieurs reprises puisqu'il s'agit de la *Porte Royale*, dont nous avons vu qu'elle comportait trois phases principales de construction (fin du 11<sup>e</sup> siècle, début du 13<sup>e</sup> siècle et milieu du 15<sup>e</sup> siècle).

Vers le nord, le tracé du rempart forme un décrochement en chicane. Surplombant cette anomalie topographique, se trouve un petit corps de logis appelé *Logis du Fou* en raison des sculptures situées sur les clefs des plates-bandes de sa porte

d'entrée (vers le parc) et de sa fenêtre (vers la ville, voir Bourocher 2015 : 256-257, et [fig. 9 et 14](#))<sup>13</sup>. D'après S. Bourocher, ce petit édifice fait partie intégrante du programme architectural de la seconde grande phase d'aménagement des logis royaux, datée des années 1496-1499. La similitude des moulures des manteaux des cheminées conservées dans le *Logis du Fou* et le corps de

<sup>13</sup> Ces sculptures ont été vraisemblablement totalement inventées par l'architecte A. Bray, auteur d'une importante restauration du logis dans les années 1930.



▲ *Logis du fou* accolé aux parties anciennes du rempart et du bâtiment roman





▲ *Logis du fou* et mur romain depuis le parc des logis royaux



◀ Intérieur *Logis du fou* : porte vers la cage d'escalier

▼ Escalier à vis, menant au chemin de ronde



Figure 14 : Photographies du *Logis du fou* et de ses abords, au contact de la zone diagnostiquée

bâtiment nord des logis royaux, laisse en effet peu de doute sur la question.

Le pignon sud du *Logis du Fou* bute par ailleurs contre les restes d'un pan de mur portant deux baies romanes<sup>14</sup>. À l'intérieur du logis, une porte située immédiatement à gauche de la cheminée, ouvre sur les marches d'un escalier menant à l'extérieur sur les restes d'un massif de maçonnerie apparemment ancien sur laquelle l'angle sud-ouest du logis vient s'appuyer. Ce massif devait dès l'origine communiquer avec le chemin de ronde

primitif, ainsi qu'avec le grand bâtiment roman qui s'étendait dans le parc actuel des logis royaux. D'après S. Bourocher, le passage permettait également l'accès à d'autres bâtiments implantés vers le sud, dans l'actuel jardin de la maison Lansyer. Les relations stratigraphiques entre le grand bâtiment roman, le massif ancien et les autres pans de rempart du secteur, apparaissent donc particulièrement cruciales pour saisir les phases anciennes du secteur. Nous verrons dans quelle mesure il est possible, à partir du présent diagnostic, de mieux les comprendre.

---

<sup>14</sup> Le long duquel deux sondages programmés ont été effectués en 2013 (Papin 2014a).



## 2. RÉSULTATS

Bien que la démarche classique d'archéologie du bâti n'ait pu être totalement développée sur la partie d'enceinte prescrite, l'intervention a néanmoins permis d'obtenir des données inédites sur l'histoire et la structure des remparts de la forteresse de Loches (**fig. 15**).

En ce qui concerne son histoire par exemple, il semble en effet que soient préservés ici des murs antérieurs à la fin du 11<sup>e</sup> siècle, c'est-à-dire des murs pouvant être contemporains des plus anciennes parties connues en élévation.

Du point de vue de l'architecture militaire, c'est aussi une portion particulière car elle ne correspond pas à une simple muraille juchée au sommet du promontoire rocheux. Elle forme aussi, pour sa moitié inférieure, une mise en défense, au 13<sup>e</sup> siècle, des anciens fossés par un système de galeries courant le long du coteau, au revers d'une escarpe plaquée contre le substrat.

On a pu également constater que la fortification de cette partie s'est poursuivie jusqu'au 15<sup>e</sup> siècle, au moment des derniers réaménagements de la *Porte Royale* ou de la création du *Logis du Fou*.

Après, les modifications ne participent plus à la protection de la forteresse mais correspondent à une privatisation du pied du rempart par le creusement de caves et l'adjonction d'entrepôts. Plus tard encore, plusieurs campagnes de restaurations ont permis de stabiliser la muraille.

Dans un souci de clarté de notre propos, il nous a semblé judicieux, d'un point de vue de l'organisation du discours, d'examiner en détail dans une première partie la question des restaurations récentes et des occupations modernes au pied du rempart (cf. *infra* chap. 2.2.1 et 2.2.2). L'analyse de leur localisation et des modalités d'exécution de ces multiples phases nous apparaît en effet essentielle pour deux raisons : d'une part pour restituer l'état originel de la paroi rocheuse (cf. *infra* chap. 2.2.3) ; d'autre part pour mieux saisir la disposition des phases les plus anciennes du rempart dans ce secteur et les particularités de leur agencement, problématiques que nous traiterons dans une seconde partie (cf. *infra* chap. 2.2).

### 2.1. LES OCCUPATIONS ET LES RESTAURATIONS MODERNES ET CONTEMPORAINES

#### 2.1.1. Les restaurations du 20<sup>e</sup> s.

La paroi de la portion prescrite est parsemée de restaurations que l'on peut regrouper en cinq campagnes principales (**fig. 16**). La plus ancienne est difficile à dater mais pourrait être liée à l'installation, en 1901, du musée *Lansyer* sur la terrasse surplombant le rempart. Les autres sont toutes postérieures à 1931 et ont été réalisées par les architectes des Monuments Historiques.

La première campagne retrouvée ne relève pas tout à fait de la restauration mais plutôt de

la reconfiguration du sommet du rempart. Elle correspond à l'installation d'un mince parapet de moellons hétérogènes surmontés d'un chaperon, venu protéger le bord de la terrasse surplombant la muraille (M05 et M06). On peut préjuger que ce parapet a remplacé l'ancien chemin de ronde qui se situait quelques trois mètres plus haut comme l'indique la position d'anciennes portes (P54, **fig. 15, 16**, et cf. *infra* chap. 2.2.4.). Ce muret borne désormais le jardin du musée *Lansyer* qui

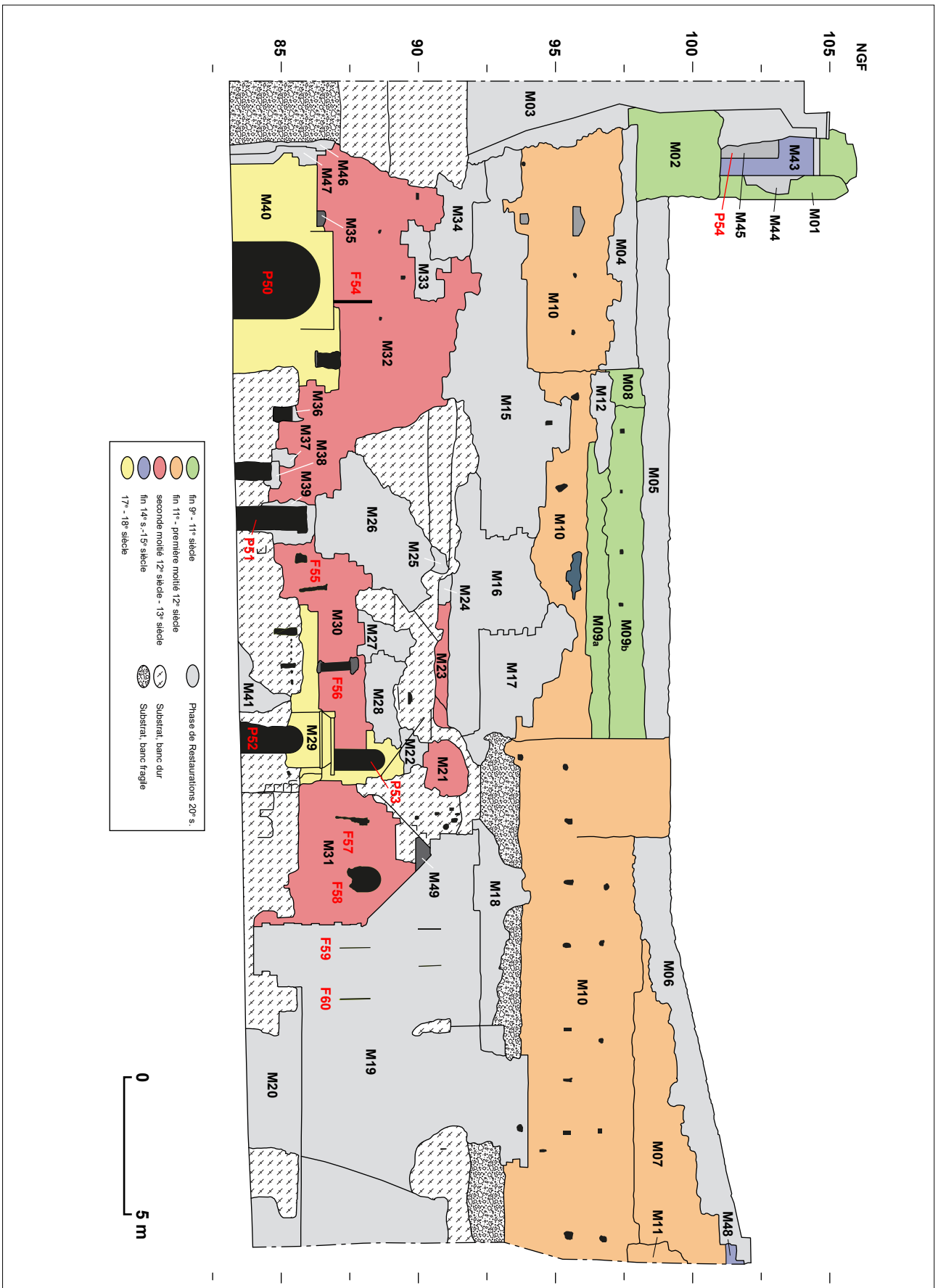


Figure 15 : Relevé du rempart et numérotation des différentes maçonneries observées, réparties par phases chronologiques identifiées

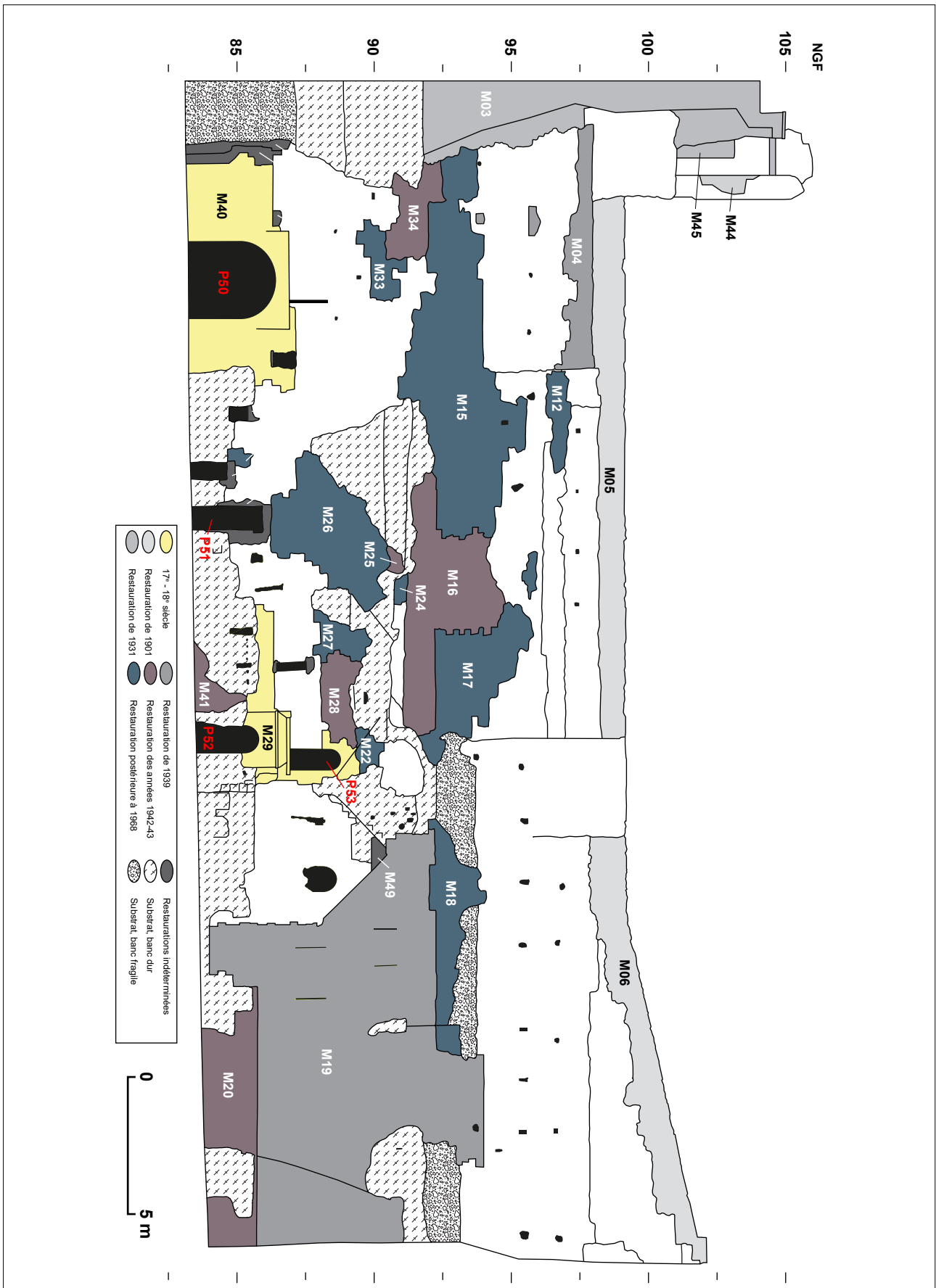


Figure 16 : Relevé du rempart représentant uniquement les aménagements modernes au pied du rempart et les cinq phases de restaurations identifiées



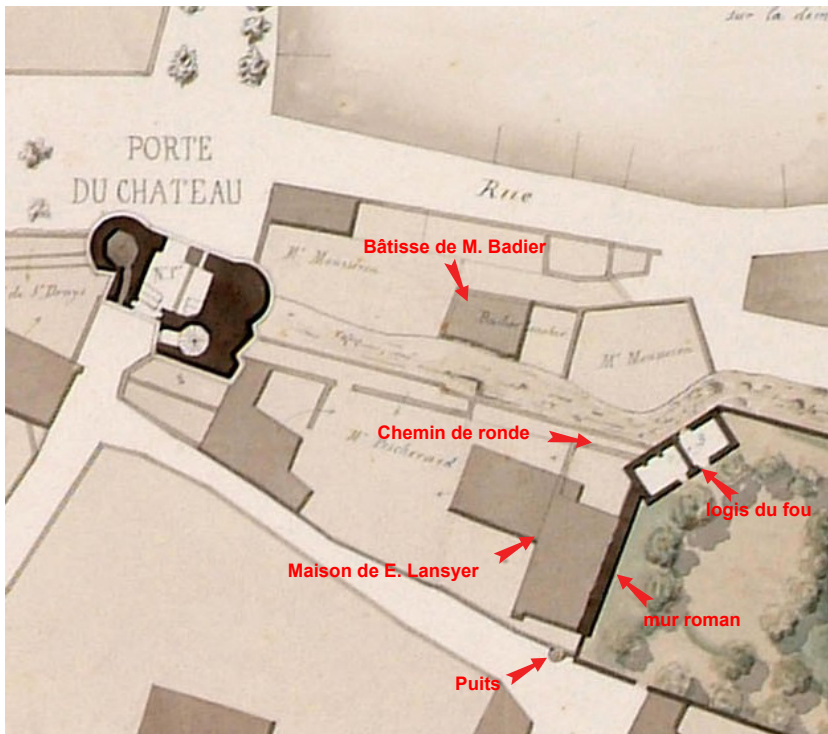


Figure 17 : Détail d'un plan de l'atlas de Ferdinand Collet de 1856 (FRAD037\_39Fi4)

correspond à un espace d'exposition inauguré en 1902 et dédié par la ville à l'artiste-peintre qui habita et travailla dans le logis de cette propriété (De Castelbajac 2015<sup>15</sup> : 125-126). La datation de la construction du parapet reste imprécise mais elle se cale de manière certaine entre en 1856 et 1929<sup>16</sup>. Il nous semble cependant probable qu'il ait été construit en 1901, durant la transformation de l'ancienne propriété d'E. Lansyer en musée car ce fût l'occasion de nombreux travaux<sup>17</sup>. D'ailleurs, la

<sup>15</sup> Ce travail a été effectué dans le cadre de l'accord trouvé entre l'Etat, le CD37 et la municipalité de Loches sur le programme conjoint de restauration des remparts. Arnaud de Castelbajac (directeur adjoint des Archives départementales d'Indre-et-Loire), a été chargé d'établir un document permettant, à partir de documents d'archives, de définir l'historique de la propriété de toutes les parcelles attenantes aux remparts du château et de la ville. Ce volumineux document a été très précieux pour l'analyse des évolutions modernes et contemporaines des occupations au pied des remparts.

<sup>16</sup> Le chemin de ronde semble en effet toujours en partie en usage en 1856 sur le plan de Ferdinand Collet (fig. 17) et le muret apparaît sur une photographie de la *Porte Royale* non datée mais antérieure à la plaque fixée sur cette dernière en 1929 pour commémorer les cinquante ans du passage de Jeanne d'Arc dans la ville.

<sup>17</sup> FRAD037 2 Ø132-28.

mise en place d'un muret permettant de remplacer l'ancien rempart, sans doute dégradé, et d'ouvrir la terrasse sur une vue panoramique de la ville irait assez bien dans un projet de réhabilitation touristique de l'endroit. Et si rien ne se rapporte directement à notre parapet dans les devis, on peut cependant remarquer qu'apparaissent, dans le procès-verbal de réception des travaux de 1902, deux lignes de maçonneries pouvant peut-être y faire allusion : une ligne concernant la *démolition de murs*, suivie d'une ligne budgétisant environ 10 mètres cube de *maçonnerie moellon pour murets et massifs*.

Une deuxième campagne de restauration a permis la reconstruction complète du *Logis du Fou*. Elle a été réalisée en deux temps par les architectes des

Monuments Historiques Bray et Paquet. Un premier devis, accompagné d'un calepinage, a d'abord été approuvé en 1931 (fig. 18) ; puis un second en 1935 pour achever les travaux<sup>18</sup>. La volonté de restituer un parement médiéval apparaît évidente, notamment dans l'emploi de pierres de taille en moyen appareil de tuffeau blanc taillées au taillant droit, et dans la reconstitution de sculptures anciennes sur les linteaux des ouvertures (fig. 19). Mais la copie n'est pas parfaite (trop grande régularité des pierres, utilisation d'un liant au ciment gris, sculpture des fous inventée, cf. *supra* chap. 1.6, note 13) ce qui rend la restauration encore bien visible dans l'élévation.

Un autre devis, approuvé en octobre 1939 et accompagné cette fois d'un jeu de photographies, confirme le lancement d'une troisième campagne de restauration par les mêmes architectes que la précédente (fig. 20)<sup>19</sup>. Elle a concerné la moitié

<sup>18</sup> Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, dossier 0081/037/0051

<sup>19</sup> Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine, dossier 0081/037/0050

inférieure sud de la portion de rempart prescrite (M19, [fig. 16](#)). Là encore, la volonté de restituer un parement ancien est patente et on constate l'emploi des mêmes techniques et matériaux que précédemment, avec en plus la reconstitution de fentes de tir et de jour ([fig. 20](#)). Les mêmes indices (trop grande régularité des pierres et liant au ciment gris) permettent de reconnaître cette restauration parmi les parements voisins anciens. Cependant avec le temps, quelques endroits sont devenus plus obscurs à distinguer, notamment en partie haute à la jonction avec le reste du rempart.

À la différence des trois premières, la quatrième campagne de restauration se retrouve éparpillée à plusieurs endroits sur les deux tiers inférieurs de la portion de muraille étudiée (M16, M20, M25, M28, M34, M41, [fig. 16](#)). Elle a peut-être aussi été réalisée par les Monuments Historiques mais aucun devis précis ne s'y rapporte. Si on suit les données du terrain, elle est postérieure à 1939 car une de ses maçonneries (M20) a été fichée en sous-œuvre sous la première

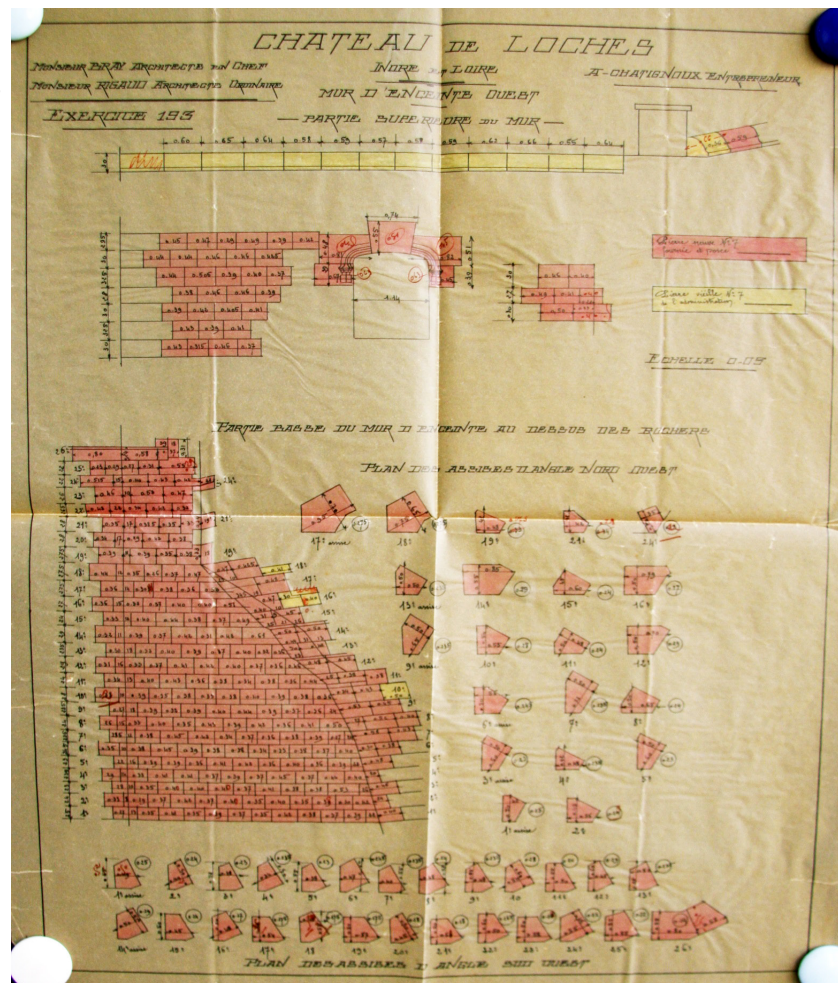


Figure 18 : Calepinage figurant dans le dossier de la restauration de 1931 du *Logis du Fou* (MAP dossier 0081/037/0051, cliché © S. Bourocher)



Figure 19 : Vue du *Logis du Fou* depuis le sud-ouest restauré en 1931

assise de la troisième campagne de restauration. Si on se réfère aux documents d'architecte, elle est antérieure à 1979 car cette même maçonnerie (M20) et une autre (M41) apparaissent sur le relevé de la rue des fossés effectué par l'architecte Dupuis dans le cadre de la mise en place du secteur sauvegardé de la ville ([fig. 22](#))<sup>20</sup>. Le matériau et les

<sup>20</sup> La création du secteur sauvegardé de la ville de Loches a été réalisée en application de la loi n°62.903 du 4 août 1962 par arrêté conjoint du ministère des Affaires Culturelles et du ministère de l'Équipement et du Logement en date du 7 juin 1968, et approuvé par le décret du 18 avril 1979, voir <http://www.ville-loches.fr/medias/urbanisme/secteur-sauvegarde.pdf>. Dans ce cadre, l'architecte A. Y. Dupuis réalise un plan du secteur sauvegardé daté de 1975, ainsi qu'une série de relevés, non datés mais antérieurs à 1979, montrant les façades des maisons des rues du secteur.



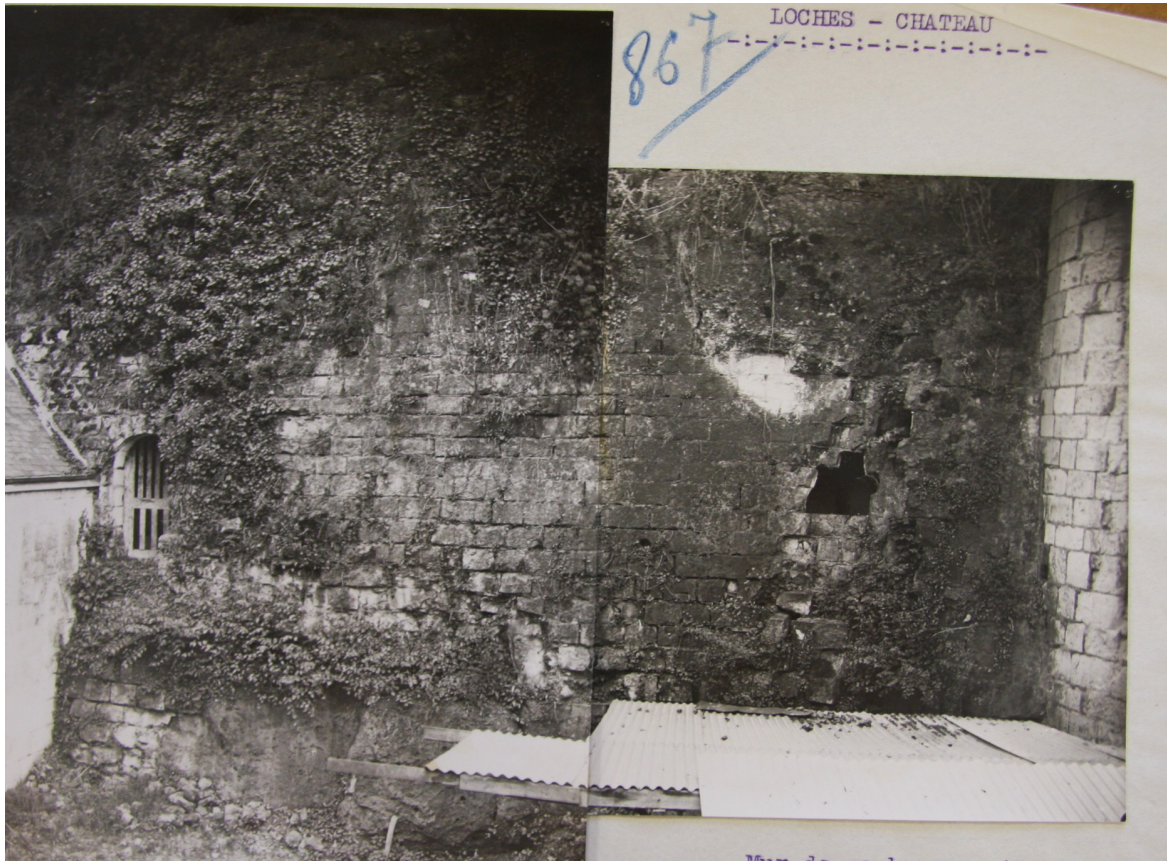


Figure 20 : Photographies par les architectes Bray et Paquet en 1939 de la partie basse du rempart prescrit accompagnant le dossier de restauration (MAP dossier 0081/037/0050, cliché © S. Bourocher)



Figure 21 : Etat actuel de la partie basse du rempart prescrit restaurée en 1939 (©Sadil)



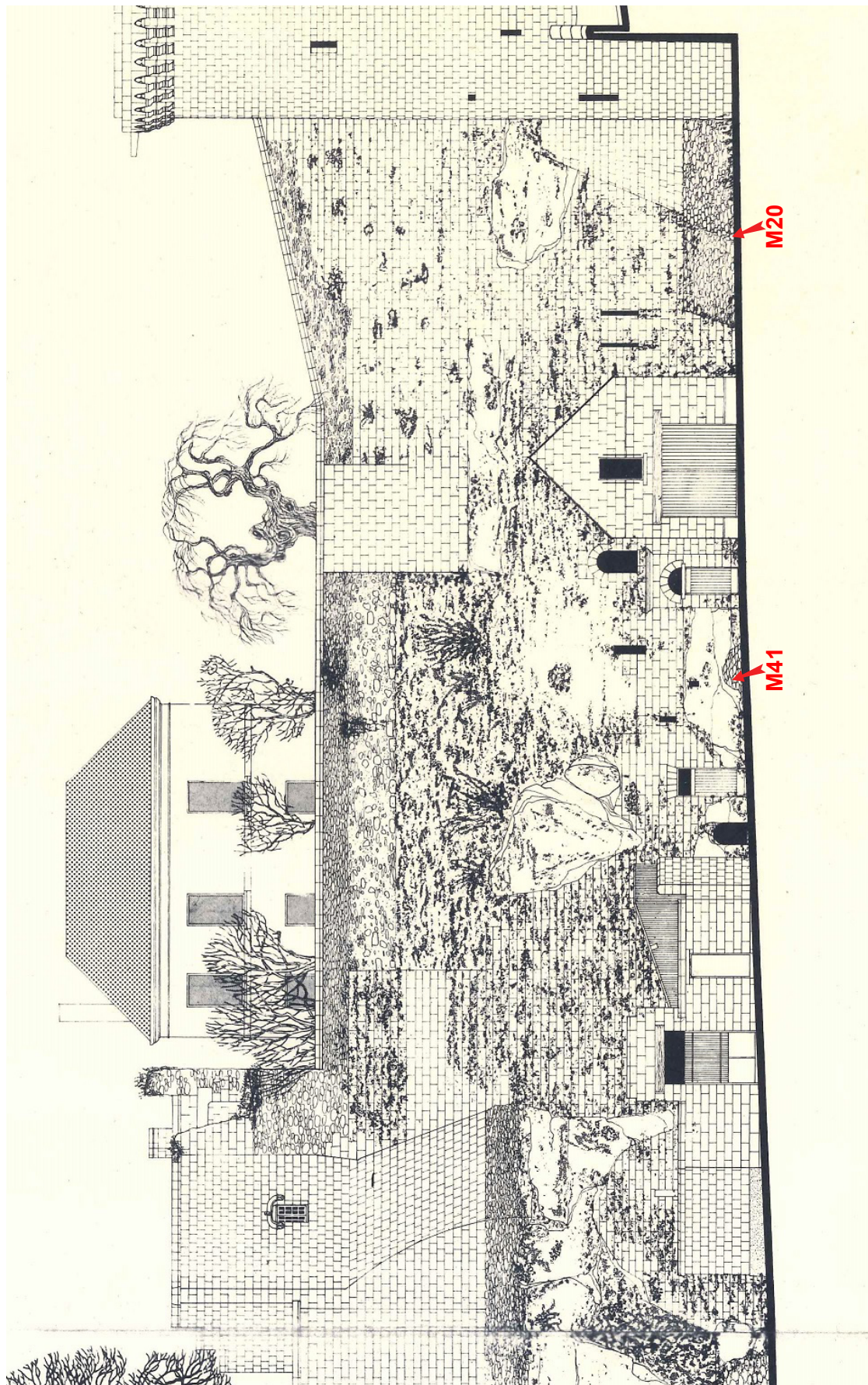


Figure 22 : Détail du relevé de la rue des fossés réalisé par l'architecte Dupuis dans le cadre du plan de sauvegarde de la ville de Loches (réalisé entre 1968 et 1979, ADIL, en cours d'inventaire)



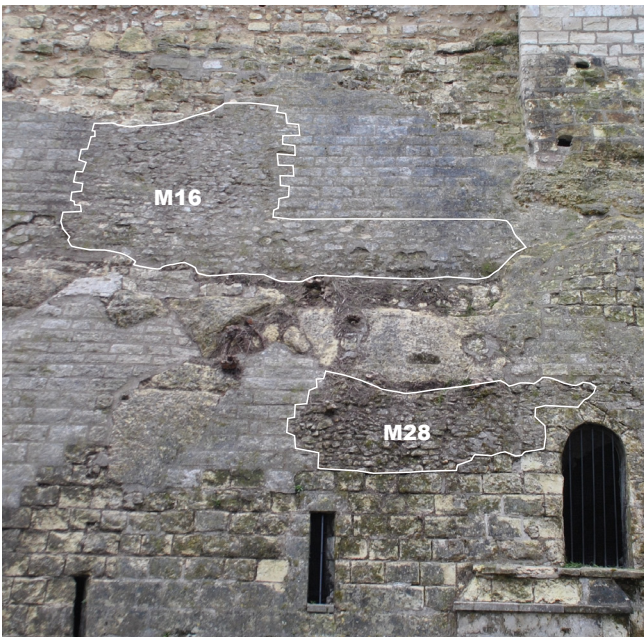


Figure 22 : Vue des maçonneries M16 et M28 appartenant à la quatrième restauration du rempart prescrit

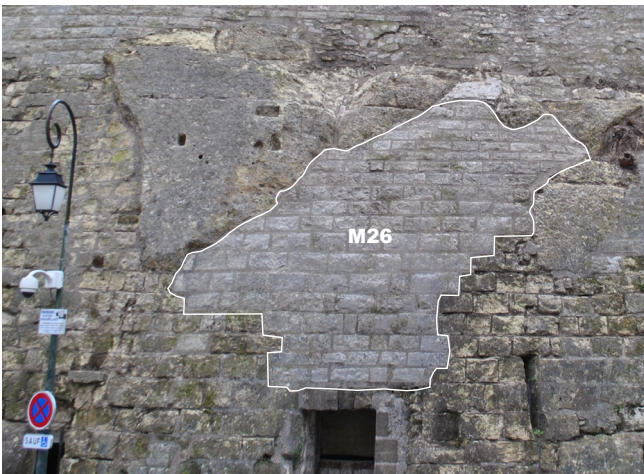


Figure 23 : Vue de la maçonnerie M26 appartenant à la cinquième restauration du rempart prescrit

techniques utilisés contrastent fortement avec le reste de la muraille et ne s'inscrivent pas dans une démarche de restitution des parements anciens (M16, M28, [fig. 23](#)). Il semble au contraire que les petits moellons de calcaire à peine taillés et

grossièrement mis en assises n'ont été choisis que pour remplacer, à moindre coût, les parties les plus dangereuses de la muraille. On peut alors se demander si cette restauration ne s'inscrit pas dans un contexte économiquement difficile. Bien que l'interprétation paraisse hâtive et conjecturale, cette restauration pourrait peut-être correspondre aux travaux réalisés lors de la seconde Guerre Mondiale, dans les années 1943-1945 par les architectes Vitry et Rigaud, dont les devis stipulent de façon vague la consolidation de la muraille du secteur<sup>21</sup>.

Comme la restauration précédente, la cinquième et dernière campagne de restauration est dispersée sur la paroi de la muraille (M12, M15, M17, M18, M22, M26, M27 et M33). Aucune archive retrouvée ne s'y rapporte précisément. Elle est cependant postérieure à 1968 puisqu'elle n'apparaît pas sur le relevé déjà mentionné de l'architecte Dupuis<sup>22</sup>. Cette dernière campagne se caractérise par l'emploi d'un calcaire dur qui donne au parement un aspect nettement différent des maçonneries alentours, accentué après pose par un calcin aux reflets bleutés (M26, [fig. 23](#)). Ce matériau a été débité en pierres de taille dont le gabarit est légèrement plus réduit que celles du reste de la muraille. Les pierres ont été taillées avec un marteau têtue ce qui donne une surface éclatée au parement. Ces choix de mise en œuvre semblent volontaires puisque ce matériau très résistant aux intempéries remplit un efficace rôle de consolidation de la paroi ; tandis que la taille éclatée constitue une sorte de restitution de l'état dégradé des parements alentours<sup>23</sup>...

<sup>21</sup> Médiathèque de l'Architecture et du Patrimoine dossier 0081/037/0052

<sup>22</sup> On observe en effet sur le relevé un pan de géologique qui sera remplacé par une des maçonneries (M26) de cette dernière campagne de restauration ([fig. 21](#)).

<sup>23</sup> On notera en effet que s'il y a ici une véritable volonté de restitution, elle ne se situe plus, comme précédemment, dans une remise à neuf d'un état originel devenu dégradé mais dans la copie de l'état dégradé du rempart.

### 2.1.2. La privatisation du pied du rempart : d'un possible grenier à sel aux propriétés individuelles

Il apparaît, en partie basse du rempart, plusieurs portes (P50, P51, P52 et P53, [fig. 16](#)) révélant la

présence d'un réseau de galeries et de caves qui s'enfonce à travers le roc. Elles s'organisent selon

une chronologie difficile à restituer : d'abord parce que nous n'avons pas effectué de relevés précis, aussi parce que ce type de structure évoluent toujours en empiétant un peu plus dans la roche ce qui fait généralement disparaître l'état original.

Deux états principaux peuvent cependant être rétablis. Le premier serait à l'origine des orientations générales du réseau et a été fait au 13<sup>e</sup> siècle, lors d'une nouvelle campagne de fortification du rempart. Il s'agit d'une galerie étroite, ouverte par des fentes de tir (F54 à 60, [fig. 16](#)), qui court au revers du rempart entre mur et roche (voir *infra* chap. 2.2.3).

Le second état est nettement plus récent et peut être approximativement daté du 18<sup>e</sup> siècle. Il est caractérisé par un système de trois portes intégrées dans le parement du 13<sup>e</sup> siècle qui constituent les entrées de nouvelles caves, recreusées dans l'ancien réseau de galeries (P50, P52 et P53, [fig. 16](#)). Dans ce nouveau système, deux petites portes se superposent presque au sud (P52 et P53), tandis qu'au nord, une porte plus grande est cochère (P50). Si les caves situées derrière les petites portes n'ont pu être visitées, celles derrière la porte cochère sont formées par trois grandes salles séparées chacune par un arc contemporain de la porte. Elles sont aussi larges que la porte ce qui permet à une charrette d'accéder jusqu'au bout. On peut présumer qu'elles étaient dévolues au stockage.

Ces caves ont été représentées sur un plan de 1856 où on observe qu'elles débouchaient sur un passage plus restreint donnant sur un puits ([fig. 25](#))<sup>24</sup>. Depuis, le passage restreint a disparu lors du creusement d'une nouvelle cave, mais il correspondait sans doute au vestige du réseau du 13<sup>e</sup> siècle dans cette partie des galeries.

L'architecture des arcs en plein cintre des trois portes est identique et est composée d'une platebande en tas de charge muni de claveaux à crossette, associée à des joints très fins et à un module

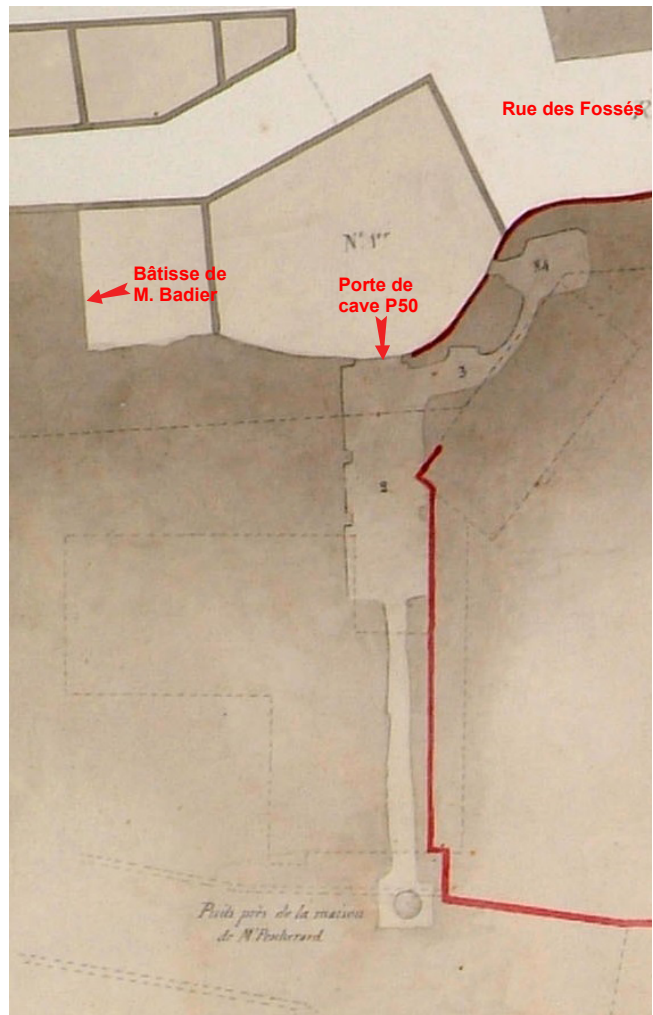


Figure 25 : Extrait d'un plan de l'atlas de Ferdinand Collet de 1856 (FRAD037\_39Fi4) représentant les caves sous la forteresse de Loches

de pierre à peu près semblable ([fig. 26](#))<sup>25</sup>. Cette technique ne donne qu'une datation approximative des caves car elle se retrouve régulièrement dans l'architecture des 17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> siècles ; mais il est sans doute possible d'être plus précis en se penchant sur la liste des propriétaires. On peut en effet remarquer que le plus ancien connu, un certain Maximilien Débit, est né en 1715 et est mort en 1778 : il a donc été surtout actif dans la deuxième moitié du 18<sup>e</sup> siècle, au moment de la possible construction des portes (De Castelbajac 2015 : 127 et 131). Or cet homme faisait partie de la bourgeoisie de Loches

<sup>24</sup> Ce puits est autant accessible au niveau des caves que depuis le sommet du promontoire dans l'actuel rue Lansyer (voir [fig. 17](#)).

<sup>25</sup> Dans les faits seules deux portes P50 et P52 ont cette platebande mais l'arc de la porte P53 est aussi muni de claveaux à crossettes. De plus, P53 est reliée stratigraphiquement à P52.





Figure 26 : Vue des portes P50 (en haut), P52 et P53 (en bas) (©Sadil)

et était conseiller et procureur du roi au grenier à sel. On peut donc présumer qu'il était capable de s'octroyer les anciennes galeries de défense du fossé, pour les transformer, dans le cadre de ses charges, en lieu de stockage du sel.

À ce stade, cela reste une hypothèse car rien de tel n'est à ce point précisé dans les archives. D'ailleurs, toutes les descriptions concernant les terrains ou les caves situées au pied du rempart sont postérieures au début du 19<sup>e</sup> siècle. À cette époque, les propriétés apparaissent comme de simples dépendances des maisons situées de l'autre côté de la rue du Château (fig. 3). Il est notamment fait mention, en 1805, lors de l'achat d'un terrain par un certain Boutet, d'une écurie dans les fossés près l'emplacement où était ci-devant le pont-levis au pied de la Porte Royale (De Castelbajac 2015 : 133). En 1825, une description plus complète de l'ensemble nous parvient, quand la fille de Maximilien Débit revend ce qu'elle a reçu en héritage. Son terrain apparaît alors comme un espace plus ou moins bâti et enclos, entouré par d'autres terrains privés<sup>26</sup>. On y retiendra en effet, outre la nouvelle mention de l'écurie déjà citée, l'existence d'une casemate, de murs, et d'un chemin commun.

En définitive, il existe dans le fond des fossés, au moins dès le premier quart du 19<sup>e</sup> siècle, tout un système organisé que l'on peut observer sur le cadastre de 1826 (fig. 27). Cette organisation apparaît plus clairement un peu plus tard sur le plan de Ferdinand Collet de 1856 où sont représentées plusieurs parcelles encloses dont certaines sont

<sup>26</sup> une portion de douve dépendant de l'ancien château de Loches située presque en face de la maison, rue du Château, entre deux joignant d'un long, du midi les murs du château, casemate dépendant des dites douves pratiquée dans le mur du château, d'autre long, du nord, le chemin de charrette commun avec les sieurs Boutet, Morillon, Marchant et Gibert-Morinet, du levant audit Gibert-Morinet, mur dépendant dudit terrain entre deux du couchant les murs de ville, soutenant la plateforme de l'ancien pont-levis du château. Au fond, au couchant, se trouve un petit mur de séparation entre la portion vendue et celle du sieur Boutet qui est mitoyen entre les deux propriétés. Dans la même douve est une écurie adossée au mur de la rue du château, au nord (De Castelbajac 2015 : 131)



bâties (fig. 17). Au pied du rempart, on peut en effet voir une bâtisse appartenant à un certain Badier (bâtiment 4), suivie au nord d'une petite cour rectangulaire puis d'une cour à trois pans en avant de la porte cochère.

Si on transpose ces données à la paroi du rempart, on peut restituer la présence de la bâtisse de Badier (bâtiment 4) grâce aux traces de l'engravement de ses murs et de son toit dans les parements antérieurs (fig. 28 et 29). Ainsi, les deux petites portes de l'ancien grenier à sel présumé lui appartenaient. Au nord, la petite cour rectangulaire était ouverte dans la roche par

l'intermédiaire d'une porte qui existe encore dont l'architecture peut en effet être du 19<sup>e</sup> siècle (P51, fig. 26 et 29). À la limite entre cette parcelle et la parcelle de la porte cochère existe une pierre fichée

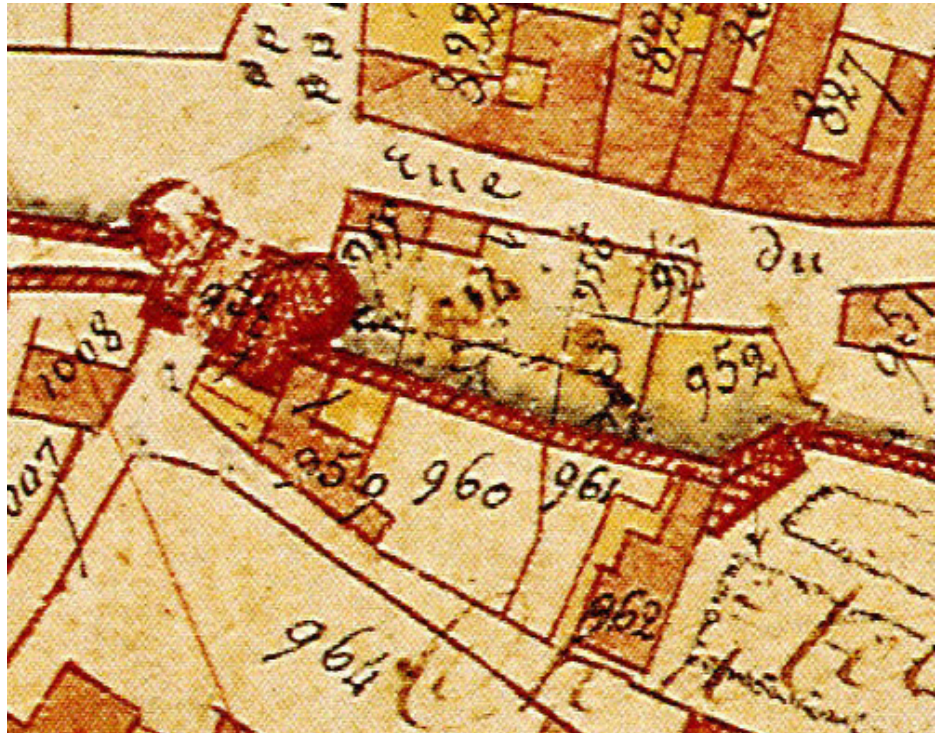


Figure 27 : Extrait du cadastre de 1826 (FRAD037\_3P2/178)

en besace dans la paroi qui doit correspondre au reste du chaperon du mur de séparation entre les deux propriétés.



Figure 28 : Vue des traces d'engravement du bâtiment 4 dans la muraille (indiqué par des flèches) (©Sadil)



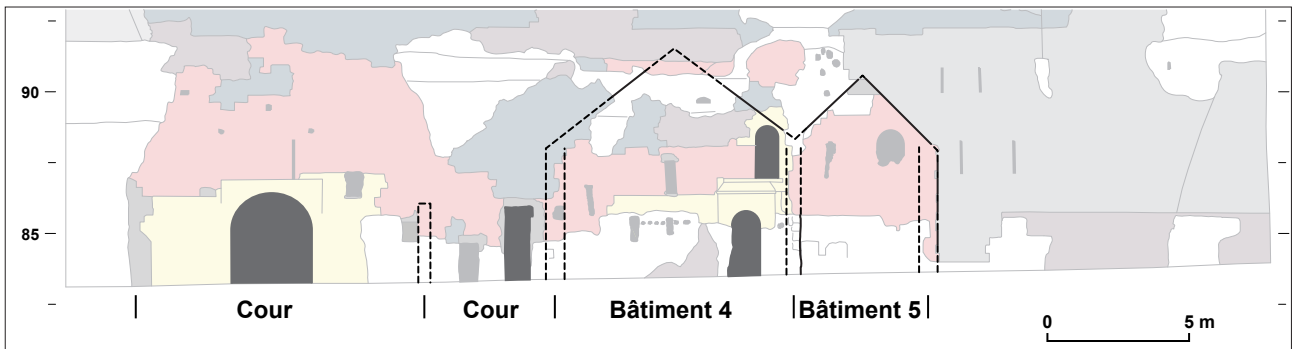


Figure 29 : Restitution des limites des bâtiments 4 et 5 et des cours installés contre le rempart

Entre 1860 et 1910, ces cours, les caves et la bâtisse sont toujours mentionnées comme des remises ou des écuries (De Castelbajac 2015 : 128, 130).

À partir de 1907, un autre bâtiment (bâtiment 5) est aussi mentionné dans la parcelle située au sud de l'ancienne bâtisse de Badier (De Castelbajac 2015 : 130-132). On le repère également à travers les traces d'engravements laissés dans la paroi (fig. 29 et 30). Il est en partie visible sur la photographie de 1939 réalisée à l'occasion de la restauration de la partie basse du rempart (fig. 20). Il est encore mentionné en 1959 lors de la vente de la parcelle à la ville de Loches.



Figure 30 : Vue des restes du bâtiment 5 (©Sadil)



Figure 31 : Photographie aérienne de la pointe de la forteresse par R. Henrard, entre 1951 et 1957 (FRAD037\_17Fi29) (les bâtiments 4 et 5 sont indiqué par des flèches)

Les deux bâtiments, la petite cour et l'enclos devant la porte cochère, se retrouvent tous sur une photographie datée entre 1951 et 1957 (fig. 31) et sur un plan du début des années 1960<sup>27</sup>.

<sup>27</sup> La photographie est de R. Henrard qui commence sa campagne de survol de la Touraine en 1951. On observe dans le fond la réserve de l'usine à gaz de Loches, démantelée en 1957. Le plan est postérieur à 1962, date de la rénovation du cadastre, et antérieur à 1979 ; il est en cours d'inventaire au Archives départementales.

La bâtisse construite sur l'ancienne parcelle de Badier n'apparaît plus sur une mise à jour du cadastre de 1970. Le reste est encore présent sur le relevé antérieur à 1979 de l'architecte Dupuis, ainsi que sur la mise à jour du cadastre en 1980. Tout a disparu sur la mise à jour du cadastre de 1986.

### 2.1.3. Le substrat et ses rapports avec la construction

Dans l'état actuel du rempart, le rocher apparaît à plusieurs endroits que l'on peut regrouper en trois zones principales (fig. 32). Une première se développe au nord sur environ la moitié de la hauteur du rempart, entre la base du *Logis du Fou* et le sol du parking. Deux autres s'étendent horizontalement sur les deux tiers sud de la longueur du rempart : une à mi-hauteur au milieu des parements de pierres de taille, une autre en partie basse.

Ce substrat est composé d'une seule nature correspondant à l'étage du Turonien moyen (C3b) du crétacé. Il s'agit d'une *craie micacée ou tuffeau blanc de Bourré, blanche, homogène, contenant de fines paillettes de muscovite assez rares* (Rasplus 1968 : 5). Son épaisseur peut atteindre jusqu'à 35 mètres et sa surface a parfois été altérée par silicification (C3bR). Si cette altération semble avoir été repérée sur le site du donjon de Foulques Nerra au moment de sa restauration (Le Boulicaut 1989 : 4-5), elle n'est pas présente dans cette partie de la forteresse où de multiples sondages archéologiques ont fait apparaître un roc indemne de toute silicification.

En revanche, par une simple observation du rocher sur la portion de rempart étudié, il est possible de détecter l'existence de bancs plus ou moins indurés, donc possédant une réaction différenciée à l'érosion (fig. 32). Ce fait est particulièrement visible dans la zone 2 où le substrat se divise en deux couches distinctes dont la supérieure est multi-fractionnée et presque friable sur environ 1,50 m d'épaisseur (fig. 33). Son érosion a d'ailleurs ici créé un net recul de la paroi par rapport à celle plus dure de la couche inférieure, formant ainsi de petites plateformes qui débordent parfois de

plus d'un mètre. Cette même érosion différentielle des bancs est aussi visible dans la zone 1 où deux bancs plus indurés surplombent la paroi en retrait d'un banc sous-jacent plus friable. Ici, l'érosion est d'ailleurs mesurable car depuis le 18<sup>e</sup> siècle, deux maçonneries ont été installées entre le recul de la paroi naturelle et l'extrémité du mur nord de la porte cochère (M46 et M47, fig. 16 et fig. 34).

Il est ainsi possible de décomposer l'épaisseur de substrat visible en cinq bancs horizontaux de dureté différente qui, du haut en bas, alternent comme suit : un banc friable, puis deux bancs plus indurés, puis un banc friable, puis un dernier banc induré (fig. 32). De la même manière, on a pu observer la présence de cinq fractionnements verticaux placés tout au long de la paroi : un à l'endroit de la porte cochère, un à l'endroit de la porte de la petite cour rectangulaire, un proche des portes superposées, un autre derrière une des fentes de jour de la restauration de 1939, un dernier cinq mètres plus au sud (fig. 32).

Ces faiblesses structurelles semblent avoir été systématiquement exploitées par les constructeurs car on peut s'apercevoir que leur emplacement coïncide toujours avec des portes (ruptures verticales) ou avec des alignements de fentes de jour (banc faible). Ce qui est vrai sur la paroi l'est aussi en profondeur puisque les caves et le puits situés derrière la porte cochère s'alignent avec la fracture verticale du rocher. La même chose s'observe pour la fracture verticale située derrière une des fentes de la restauration de 1939 qui a été élargie en galerie s'enfonçant vers l'intérieur de l'éperon (fig. 35).



Mais avec le temps, l'érosion trop rapide de ces endroits friables ou fracturés est devenue désavantageuse pour la bonne tenue du rempart. C'est donc assez logiquement qu'ils ont été souvent

restaurés : notamment pour le banc supérieur faible de la zone 2 où on peut voir une enfilade horizontale de quatre restaurations (M15, M16, M17 et M18, fig. 16).

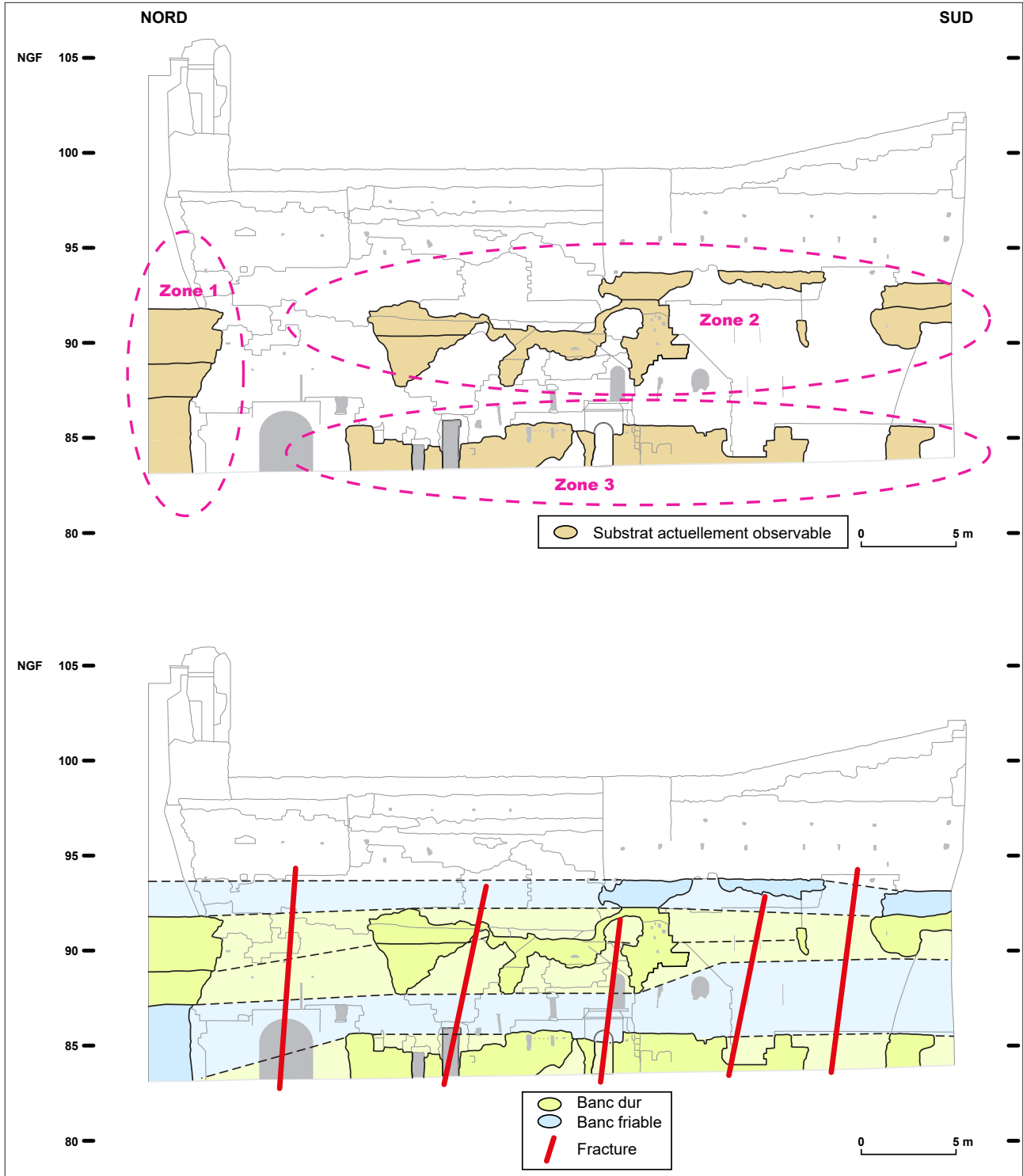


Figure 32 : Zones de répartition du rocher dans la paroi du rempart avec restitution des différentes natures de bancs





Figure 33 : Vue des deux types de banc géologique dans la partie sud du rempart prescrit, près de la Porte Royale (©Sadil)



Figure 34 : Vue des restaurations M46 et M47 de la partie nord de la porte cochère P50 (©Sadil)



Figure 35 : Vue du boyau creusé dans une fente naturelle du calcaire et s'enfonçant sous la forteresse (©Sadil)



## 2.2. LES FORTIFICATIONS MÉDIÉVALES

### 2.2.1. Période 1 : des portions du rempart de la première moitié du 11<sup>e</sup> siècle

L'analyse du substrat et des transformations récentes (bâti privé et restaurations) nous permet de constater que les parties anciennes et conservées de la muraille ne représentent finalement que la moitié des élévations visibles (fig. 36).

Il est possible de les répartir, grâce aux techniques de construction, en trois grandes périodes de fortification qui s'étagent horizontalement. Mais contrairement à ce qu'on pouvait s'attendre, ces étages de rempart ne se surmontent pas du plus ancien au plus récent. Ils se succèdent du haut vers le bas, par un gain progressif, en sous-œuvre, vers le pied du coteau (ou plutôt vers le fond des fossés). Il n'y a qu'au 15<sup>e</sup> siècle, dans une quatrième période que des transformations mineures seront apportées au sommet du rempart : au nord, lors de la construction du *Logis du Fou* et, au sud, au moment de la modification du couronnement de la *Porte Royale*.

Dans ce système, les quatre maçonneries M01, M02, M08 et M09 sont les plus anciennes. Elles sont à peu près situées au sommet de la muraille, du côté nord. Elles ont pour trois d'entre elles perdu leur parement ce qui ne facilite pas leur compréhension<sup>28</sup>. Elles ont été regroupées dans une même période mais ne sont pas toutes contemporaines : M01 est selon toute vraisemblance postérieure à M02 ; M02 et M09 sont sans doute contemporaines ; M08 est peut-être antérieure à M09<sup>29</sup>.

M08 est la moins compréhensible de l'ensemble. En effet, bien que son blocage et son mortier

apparaissent très différents de ceux de sa voisine M09, et qu'un coup de sabre existe entre les deux, leur relation reste une énigme (fig. 37). Nous ne sommes même pas certains que son orientation soit identique à celle de M09 : elle pourrait aussi lui être perpendiculaire. De fait, sa fonction est difficile à établir correctement : s'agit-il d'un mur de rempart, du reliquat d'une tour ou d'un bâtiment antérieur à M09 ? On peut simplement préciser que si M08 est bien antérieure à M09, elle est sans doute la plus ancienne du groupe. Elle constituerait alors une première phase dans la période 1.

À l'inverse, M09 est une maçonnerie simple à interpréter. Par l'homogénéité de son blocage et la répartition de ses trous de boulin, elle forme en effet un mur rectiligne se développant sur une douzaine de mètres de long (fig. 38).

Plus au nord, M02 apparaît d'abord assez informe quand on l'observe depuis l'ouest. Mais depuis le sud, on comprend qu'il s'agit d'un mur nord-sud, coupé dans le sens de sa largeur à l'aplomb d'un autre mur (M01) qui lui est perpendiculaire et postérieur (fig. 39)<sup>30</sup>. Sans que l'on puisse en être certain sans analyse, le mortier et le blocage de M02 et M09 se ressemblent. De fait, il semble possible de prolonger M02 vers le sud et lui faire rejoindre M09 dont l'orientation est similaire. Étant donné la largeur de M02 (environ 1,60 m), on aurait ainsi les premiers reliquats plus certains et homogènes d'une véritable portion de rempart (fig. 40).

En se focalisant sur la partie basse de M09, on peut aussi remarquer que sa fondation affleure au milieu de la muraille (M09a). On peut en effet observer que les deux assises inférieures de M09 sont totalement différentes du reste. Composées d'abord par des gros blocs hétérogènes, puis par des pierres de taille réglant l'horizontalité, elles

<sup>28</sup> C'est surtout vrai pour M08 et M09. Il existe en effet quelques pierres de taille en surface de la paroi de M02 mais dans des endroits qui ont été masqués par un enduit récent, si bien qu'il est difficile d'affirmer qu'elles sont les vestiges du parement originel. M01 a subi des destructions mais son parement est bien conservé et est constitué d'un moyen appareil de petit calibre.

<sup>29</sup> Il s'agit là de l'une des principales limites de notre approche car il est évident ici qu'une vérification de la relation stratigraphique, au contact avec le mur, serait indispensable pour trancher ces questions importantes.

<sup>30</sup> Il faudrait, là encore par une observation directe, certifier la relation stratigraphique entre M01 et M02 par une fouille fine mais tous les indices visuels semblent indiquer que M01 a été posé à cheval sur M02.



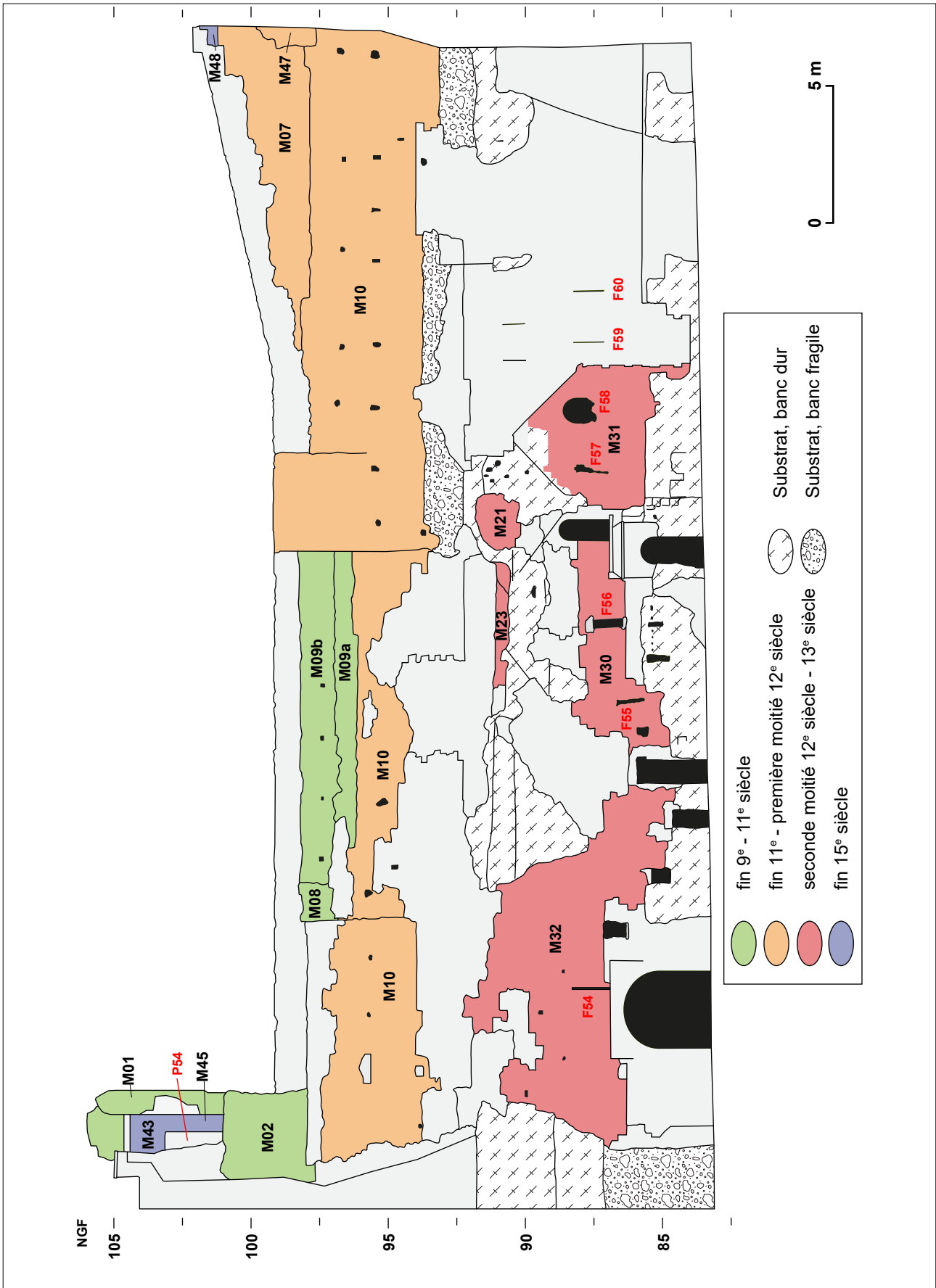


Figure 36 : Relevé des parties anciennes du rempart



Figure 37 : Vue de M08 et de son environnement (©Sadil)



Figure 38 : Vue de M09a (fondations) et M09b (élévation) (©Sadil)

semblent assez caractéristiques de ce qu'on trouve généralement en fondation. D'autres assises sont par ailleurs peut-être masquées derrière les parements plus récents.

Si la position de cette fondation M09a sur le mur paraît incongrue depuis le pied des fossés, elle devient logique quand on la compare avec les niveaux d'occupation retrouvés à l'intérieur de la forteresse. Le sommet de M09a est en effet en parfaite correspondance avec le niveau de

creusement du mur sud du grand bâtiment roman qui se développe quelques mètres au nord-est, daté par des arguments stratigraphiques et mobilier de la première moitié du 11<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup> (nommé bâtiment 1 sur la [fig. 40](#)). De plus, sa partie inférieure est très

<sup>31</sup> Le niveau de creusement de ce mur est à 97,05 m NGF (Papin 2014 : 43), le sommet de la fondation présumée de M09 à 97 m NGF, et son épaisseur atteint environ 1 m au maximum.



proche du sommet présumé du rocher<sup>32</sup>. On comprend ainsi que cette première phase de rempart a été juchée sur le sommet du promontoire et que sa fondation, d'abord enfouie sous les niveaux d'occupation, a été remise au jour au moment des transformations postérieures plaquées en sous-œuvre. Dans cette configuration, on doit donc imaginer une évolution assez marquée du profil de la paroi rocheuse au cours du temps, ayant certainement subi un effritement progressif, voire des effondrements, en raison du recul des bancs de calcaire les plus friables (fig. 41 et 42).

La datation de cette première phase de rempart ne peut pas être établie avec certitude. On peut cependant présumer qu'elle n'est pas très éloignée de celle du bâtiment roman puisqu'ils semblent avoir le même niveau de circulation. Si tel est le cas, cette muraille pourrait avoir été faite dans la première moitié du 11<sup>e</sup> siècle.

La conservation d'une phase ancienne de rempart à cet endroit n'est pas sans susciter quelques interrogations. Les études successives tendent en effet à démontrer qu'hormis à l'aplomb du donjon de Foulque Nerra, les phases les plus anciennes de rempart encore en élévation remonteraient plutôt aux comtes d'Anjou Foulque



Figure 39 : Vue de M02 et M01 à l'angle du Logis du Fou et du bâtiment roman (©Sadil)

IV (1068-1109) ou Foulque V (1109-1129) (Papin 2015 : 75-82, Mesqui 2003 : 201-213, fig. 9 et 10)<sup>33</sup>.

Ainsi, si la portion de rempart M09 est bien de la première moitié du 11<sup>e</sup> siècle, donc antérieure aux principales phase de fortification connues, il faut donc admettre que ce qui semble avoir été remplacé ailleurs<sup>34</sup> subsiste encore ici. À notre avis, cette préservation n'est pas simplement liée à

<sup>32</sup> Le niveau de rocher le plus proche connu, à l'emplacement des fouilles de la chapelle Saint-Louis à 80 m au nord-est (voir fig. 9), est à 95,70 m NGF (Papin 2014 : 66). Environ 90 m à l'est de notre portion de rempart, lors du sondage 4 effectué en 2013, le rocher a été observé au plus haut à 96,50 m (Papin 2014 : 84). On peut ainsi présumer d'une altitude du rocher sur l'ensemble de la partie nord de l'éperon aux alentours de 96 m NGF.

<sup>33</sup> C'est également la datation que nous pouvons proposer pour notre période 2 (cf. *infra* 2.2.2).

<sup>34</sup> Les résultats des fouilles programmées de 2014-2015 permettent de supposer l'existence d'une première phase de fortification antérieure à la deuxième moitié du 11<sup>e</sup> siècle, dont toute trace aurait disparue lors des constructions postérieures (Papin 2016 : 51-54). Au sud, la première enceinte supposée, liée au Donjon de Foulque Nerra, est bouleversé par la construction de la première chemise et de l'enceinte attribuée à Henri II dès la fin du 11<sup>e</sup> et le 12<sup>e</sup> s. (Mesqui 2003)



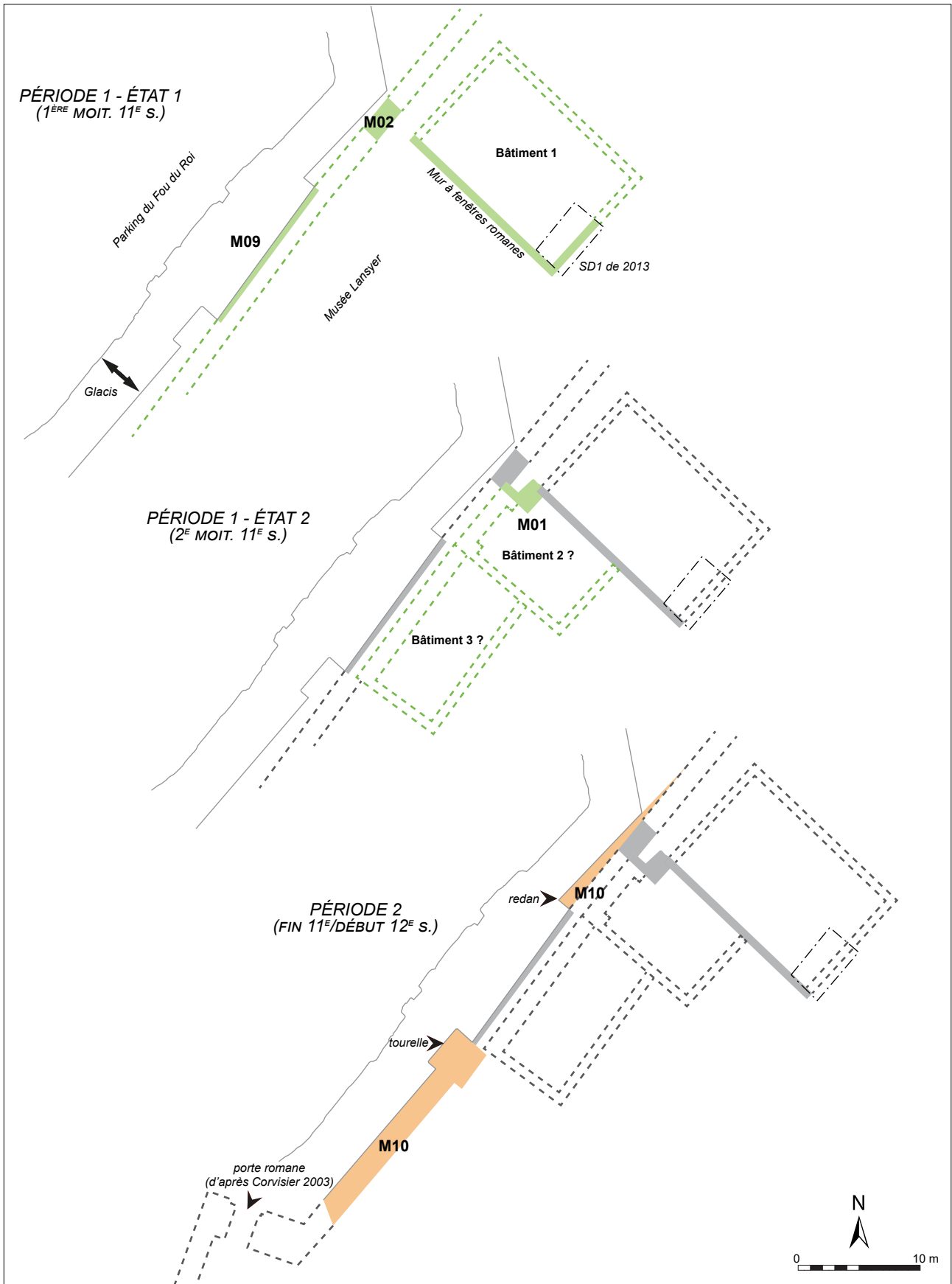


Figure 40 : Hypothèses de restitution des trois premiers états de bâtiments et de muraille du probable complexe palatial

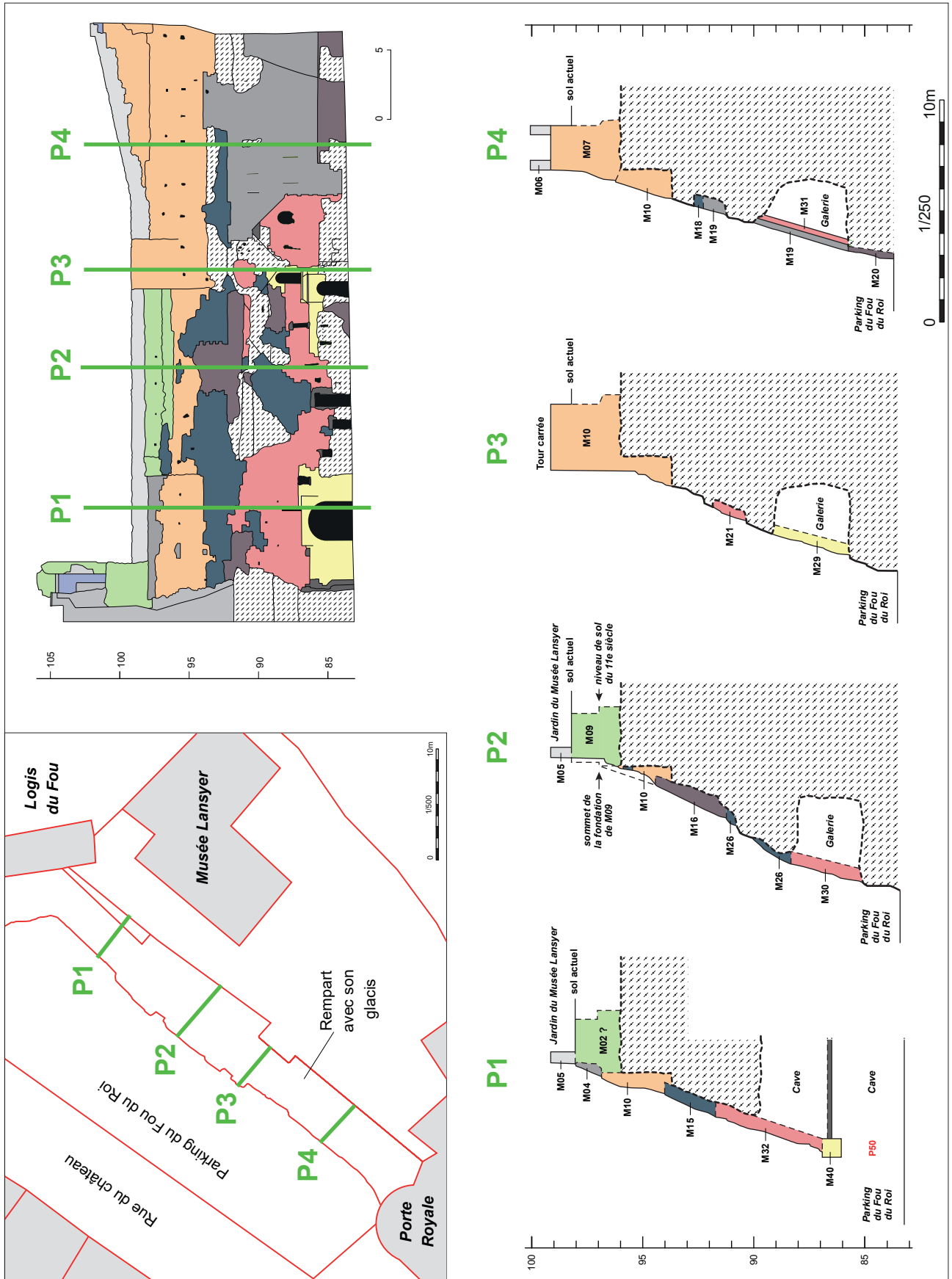


Figure 41 : Profils actuels du rempart dans la portion diagnostiquée

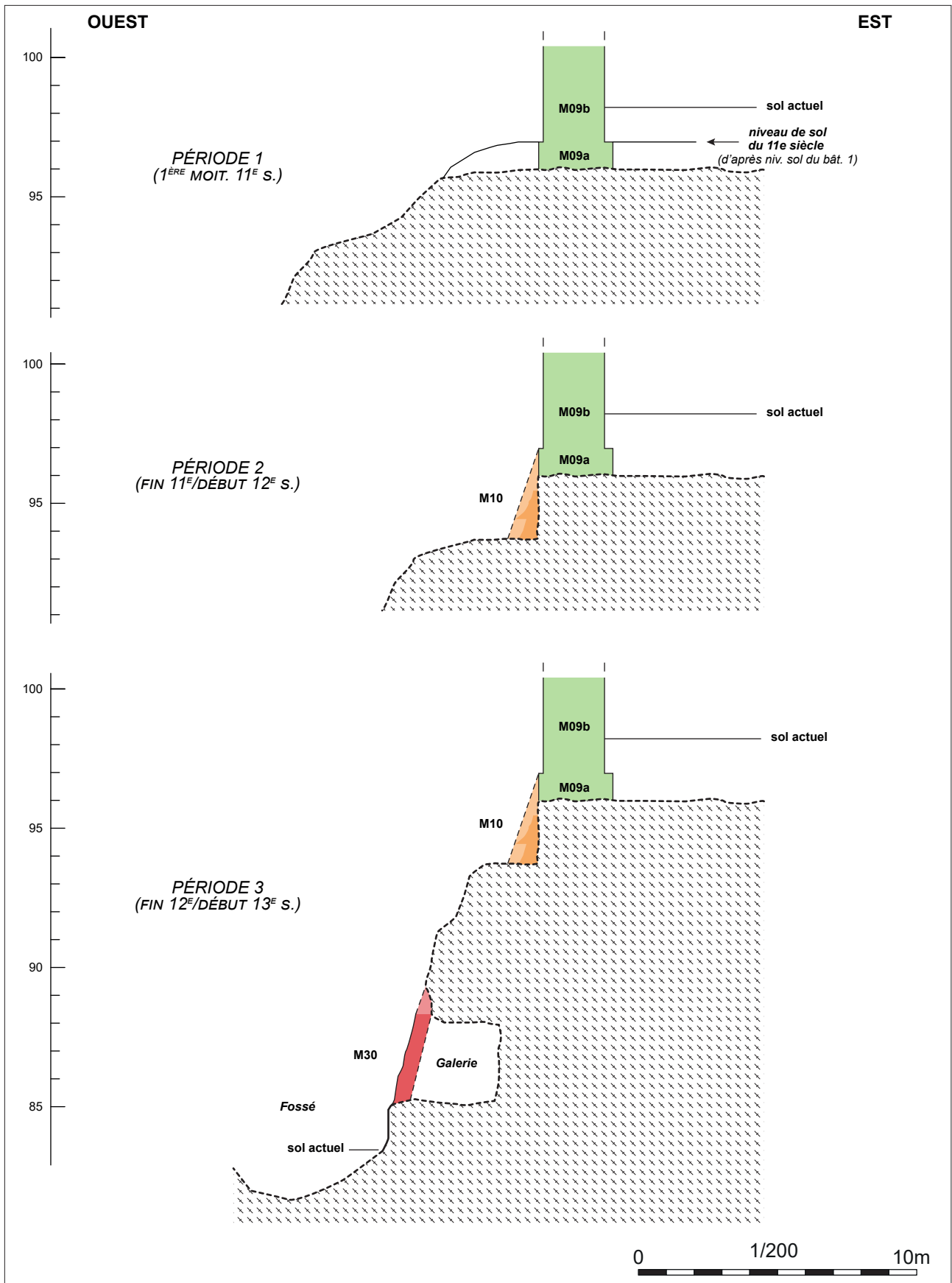


Figure 42 : Evocation de l'évolution du profil du rocher au cour du temps (première moitié 11<sup>e</sup> s.)



une résistance particulière des matériaux de cette portion de rempart mais plutôt à la volonté de préserver en front de muraille des bâtiments qui ont été plaqués dessus (fig. 40).

En effet, si on observe à nouveau la configuration de M01 par rapport au rempart (fig. 39), on peut remarquer qu'il s'agit certainement de l'angle nord-ouest d'un bâtiment posé à cheval sur sa partie sommitale et qui se développait sans doute selon la même orientation (fig. 40, bâtiment 2). Nous n'avons aucun indice sur ses dimensions mais ce n'est certainement pas un hasard qu'un redan existe à cet endroit dans la phase postérieure (M10). Il serait l'indice d'un contrebatement particulier et en sous-œuvre de ce bâtiment, lors de la nouvelle fortification, en vue de le préserver. Dans le même sens, l'espace compris entre ce redan et la petite tour carrée, où la portion de rempart la plus ancienne a été curieusement conservée, pourrait signifier la présence d'un autre bâtiment, sans doute moins haut ou simplement posé contre le rempart (fig. 40, bâtiment 3).

Cette disposition serait d'autre part en accord avec les vues anciennes de cette partie de la muraille où l'on voit mieux qu'ailleurs la présence de bâtiments derrière ou en surplomb de l'enceinte (fig. 12 et 13). Conservés en front de muraille, ils pourraient avoir fait partie d'un complexe palatial que l'on a souhaité visible, dans la durée et de façon ostentatoire, depuis la ville basse. Cette hypothèse s'inscrit dans le prolongement de l'interprétation des sondages archéologiques menés au pied du vaste bâtiment roman à fenêtres (bâtiment 1) qui se développe à l'est de M01 (Papin 2014 : 48-49). Envisagé, par ses dimensions, sa datation et sa construction de qualité, comme une potentielle

*aula*, il pourrait être le vestige le mieux conservé de cet ensemble palatial dont on sait par les exemples de ceux de Caen ou de Tours, qu'ils pouvaient être construits en front de muraille (De Bouard 1979 : 64-81, Galinié, Husi, Motteau *et al.* 2014 : 124-129).

La supposition de l'existence de bâtiments du 11<sup>e</sup> siècle s'étendant au sud de l'*aula* présumée (bâtiment 1), vient par ailleurs confirmer une hypothèse déjà émise par S. Bourocher (cf. *supra* 1.6). Ces bâtiments semblent donc constituer la continuité du programme palatial des comtes d'Anjou, déjà représenté par son *aula* supposée (bâtiment 1) et par sa *capella* (collégiale Notre-Dame, située immédiatement à l'est). Bien que l'on ne puisse exclure la possibilité qu'ils s'agissent de bâtiments de service, l'emplacement de la *camera* du comte à cet endroit expliquerait cependant bien mieux la volonté de préserver la visibilité de cette partie de complexe palatial depuis la ville lors des constructions de la période 2.

L'ensemble de ces éléments viennent, en définitive, alimenter les réflexions déjà abordées en 2013, quant à l'existence d'un pôle palatial comtal organisé de manière horizontale au nord du *castrum* (Papin 2014 : 105-106). Celui-ci serait pratiquement contemporain de la tour maîtresse de Foulque Nerra, véritable palais vertical situé sur le front sud (fig. 10). Comme évoqué dans le rapport de sondages effectués en 2013, Loches constituerait donc l'exemple connu le plus précoce d'une « dualité palais/tour maîtresse » (*sic.* Mesqui 1993 : 19), mise en œuvre dès la première moitié du 11<sup>e</sup> siècle, alors qu'on la retrouve plus volontiers au 12<sup>e</sup> siècle comme à Caen ou à Senlis (Mesqui 1993 : 23 ; De Bouard 1979).

## 2.2.2. Période 2 : La fortification de la deuxième moitié du 11<sup>e</sup>/début 12<sup>e</sup> siècle

Une nouvelle campagne de fortification (M10) est ensuite venue renforcer ce premier noyau. D'une structure très homogène, ses assises de moyen appareil et ses alignements de trous de boulin peuvent se lire facilement d'un bout à l'autre de la portion prescrite (fig. 43). De la même manière, la blancheur de son calcaire la rend légèrement plus

claire que les parements alentours ce qui permet de distinguer convenablement ses contours.

Si on confronte plan et élévation (fig. 36 et 40), on peut voir que dans la partie nord, cette nouvelle campagne a simplement permis de consolider la base de l'ancien rempart, sans doute pour préserver les bâtiments posés dessus, tandis qu'au sud elle forme un nouveau mur, dont le parment



Figure 43 : Vue de M10 (©Sadil)

est observable jusqu'au sommet de la courtine. À la jonction des deux parties, une petite tour carrée a été établie, augmentant la défense de ce point de rupture.

Sans doute construit à cheval sur le coteau naturel, ce nouveau mur est plus bas d'environ trois mètres par rapport aux fondations du rempart antérieur. Cela n'a sans doute pas posé de problème au sud pour la partie construite *ex nihilo* ; mais pour le nord, il a fallu creuser au pied et à l'aplomb de l'ancien rempart pour pouvoir ficher ce nouveau mur en sous-œuvre (fig. 41 et 42). Ce procédé a ainsi permis d'insérer l'ancien système de rempart au nouveau en gagnant de la hauteur de muraille par le bas.

Nous ne savons pas si l'installation plus basse de cette nouvelle campagne doit être mise en relation avec l'existence d'un fossé. On peut au moins préciser que le niveau de circulation au pied de M10 correspond à celui du seuil présumé de la porte romane conservée dans les maçonneries du 13<sup>e</sup> siècle de la *Porte Royale* (cf. *supra* chap. 1.5,

fig. 11, 40 et 44). Déjà envisagée comme contemporaine d'une partie du rempart adjacent par Ch. Corvisier (fig. 11), cet auteur n'avait cependant pas pu aller jusqu'à ce point de comparaison entre le seuil et la base du mur M10 (Corvisier 2003 : 192). On peut donc désormais avancer avec plus de certitude que la porte avec tailloir à motif en damier constitue l'argument de datation de toute cette partie de la fortification et ainsi dater l'ensemble de la deuxième moitié du 11<sup>e</sup> ou du tout début du 12<sup>e</sup> siècle. Porte et rempart pourraient donc se trouver contemporains des vestiges de courtine retrouvés plus au nord au moment des fouilles de la chapelle Saint-Louis, datés archéologiquement de la même époque (Papin 2015 : 75-82).

Pour Ch. Corvisier, il n'est pas anodin que l'ouverture de cette porte soit dans l'axe de la Grande Rue de la ville basse car cette rue devait correspondre à l'ancienne rampe d'accès

au château (Corvisier 2003 : 191)<sup>35</sup>. Elle devait avoir été aménagée dans la pente naturelle du coteau. Toujours est-il que ces hypothèses sur les modalités d'accès à la forteresse de Loches aux 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> siècle, appariaient en l'état, incompatibles avec l'existence d'un fossé dès cette époque.

On notera enfin qu'au-dessus de M10 existe, au sud, un pan de mur presque sans fruit (M07, fig. 45). On pourrait le considérer comme la suite de l'élévation de M10 mais son appareil est d'un gabarit plus réduit et ses assises ne s'alignent pas correctement avec les assises supérieures de la petite tour carrée. Nous ne savons donc pas si M07 a été fait dans la continuité de M10. Pour autant, sa mise en place ne doit pas en être très éloignée puisqu'elle est antérieure à la phase de reconstruction de la *Porte Royale* qui à cet endroit est datée du 13<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>. Dans l'attente d'indices supplémentaires, on considère M10 et M07 comme contemporains.

<sup>35</sup> À noter que cette configuration d'un accès latéral à la forteresse dominée par le palais se retrouve au château de Chinon, et plus spécifiquement au Fort Saint-Georges sur lequel est bâti le palais d'Henri II vers 1170 (Dufaÿ, Capron 2012 : 59-60).

<sup>36</sup> Notre méthode trouve ici quelques limites car nous n'arrivons pas à être certains des relations entre la tour et la muraille. Bien que la tour apparaisse systématiquement postérieure au rempart, la position d'un autre mur (M11), lui-même antérieure à la tour, complique la restitution.

### 2.2.3. Période 3 : Une galerie de défense de la fin du 12<sup>e</sup> siècle

Dans une fourchette chronologique allant de la fin du 12<sup>e</sup> siècle au milieu du 13<sup>e</sup> siècle, l'ancienne porte romane du château fût totalement transformée par la création d'un châtelet (Corvisier 2003 : 196-197 fig. 11). Celui-ci vient bouleverser le mode d'accès à la forteresse puisque d'une entrée par une rampe latérale installée contre le coteau, on passe désormais par une entrée de front, de manière perpendiculaire au rempart. Muni de deux tours, ce châtelet d'entrée pourrait avoir été fait en deux temps, d'abord sous l'égide des Plantagenêts pour les deux étages inférieurs, puis après le siège de 1204, sous l'égide de Philippe-Auguste pour les étages supérieurs (Corvisier 2003 : 197-198).

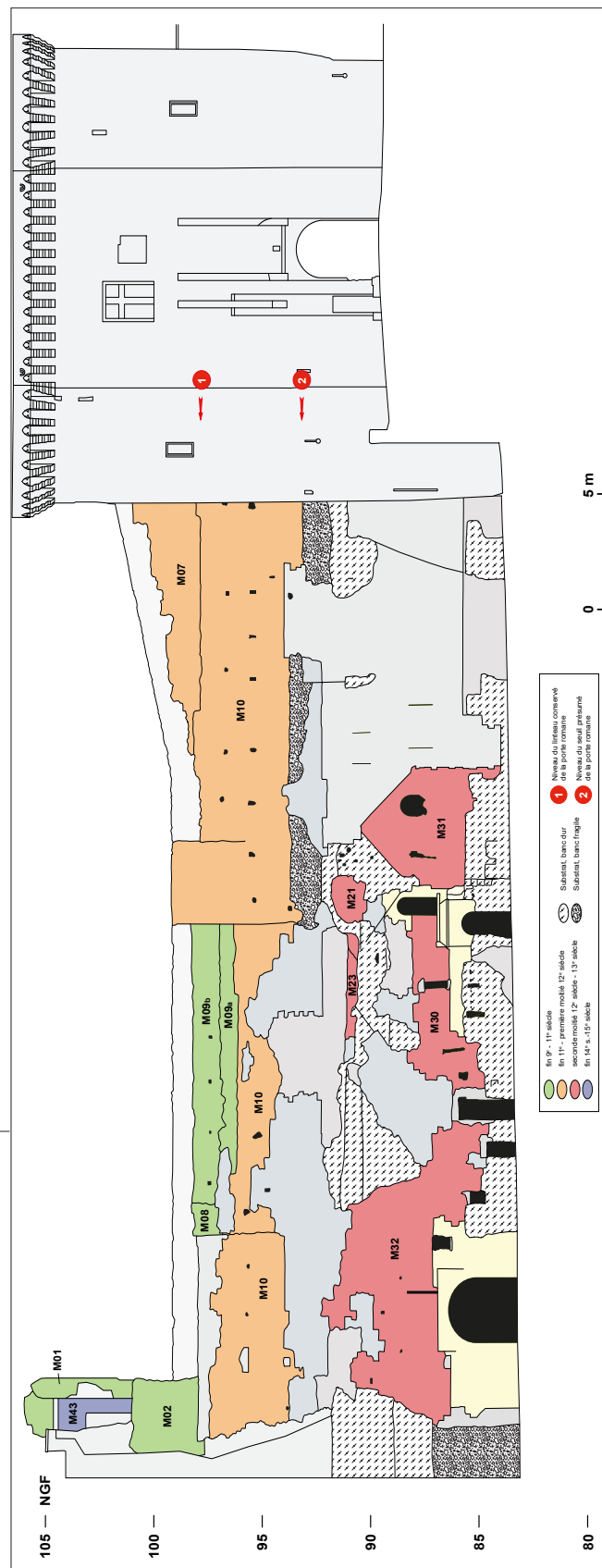


Figure 44 : Rempart et Porte Royale (d'après le scan 3d d'Architrav) avec la position du linteau de la porte romane et de son seuil supposé (d'après Corvisier 2003)



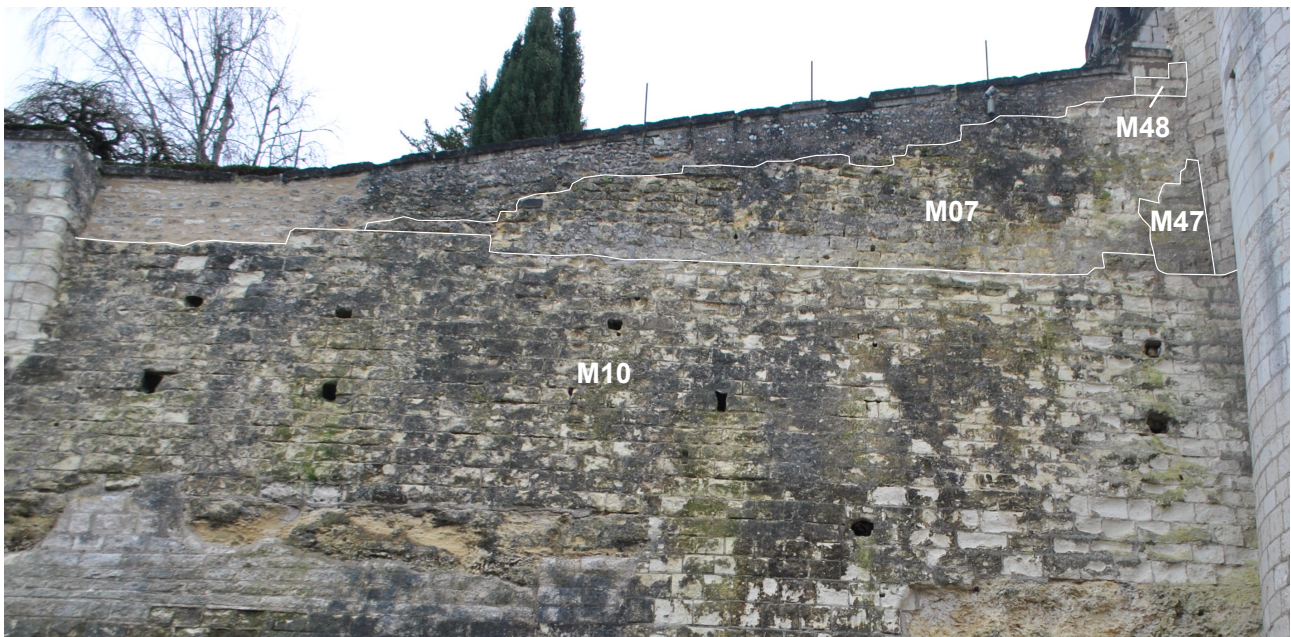


Figure 45 : Vue de M07 au-dessus de M10 (©Sadil)

Ce qui est certain, c'est que l'étage bas de la tour nord s'enfonce très profondément dans le substrat par rapport au seuil restitué de la période précédente. Cela signifie que sa construction a été concomitante du creusement de larges et profonds fossés pour protéger les abords de cette nouvelle entrée. Ces indices, dans la continuité de la réflexion engagée au chapitre précédent, tendent à confirmer que les fossés des fronts ouest et nord de la forteresse ne sont pas antérieurs à la fin du 12<sup>e</sup> ou au début du 13<sup>e</sup> s.

Ce ne fut d'ailleurs pas la seule précaution prise en faveur de la défense car ces fossés ont aussi été renforcés, le long du coteau, par une galerie d'escarpe aménagée dans un des bancs faibles du substrat (M21, M23, M30, M31 et M32, [fig. 36](#)). Bien que celle-ci ait fait l'objet de transformations au 18<sup>e</sup> siècle et de restaurations au 20<sup>e</sup> siècle, elle est encore par endroits très bien conservée. On peut notamment l'observer dans son état originel derrière la restauration de 1939. Cette dernière a consisté à remplacer uniquement les pierres du parement extérieur préservant ainsi, à l'intérieur, les anciennes voussures plein cintre des ébrasements de trois archères (F58, F59, F60, [fig. 36](#) et [fig. 46](#)).

Contrairement à ce qui a pu être avancé auparavant (Corvisier 2003 : 193-198), cette galerie ne se restreint pas à ces trois archères. Elle peut être

restituée sur une quarantaine de mètres de long. En effet, par l'intermédiaire des alignements d'assises, on peut voir que son parement externe se poursuit jusqu'au nord de la portion prescrite et vient buter contre le rocher sous le *Logis du Fou*. D'ailleurs, entre ce point et la partie mieux conservée au sud, quatre autres fentes de tir (jamais remarquées jusqu'ici) sont restituables (F54, F55, F56 et F57, [fig. 36](#) et [fig. 47](#)).

Cette galerie courait donc tout au long de cette portion du coteau et permettait de rejoindre l'étage bas de la tour nord de la *Porte Royale*, inaccessible autrement. Elle s'enfonçait sous la forteresse par l'intermédiaire de boyaux perpendiculaires percés dans la roche qui devaient déboucher au sommet dans l'actuel jardin Lansyer. Le départ de l'un de ces boyaux, aujourd'hui effondré, est visible dans une des fractures naturelles du substrat à l'est des fentes de tir conservées derrière la restauration de 1939 ([fig. 35](#)). Un autre boyau perpendiculaire, celui visible sur le plan de 1856 ([fig. 25](#)) menait sans doute dès cette époque au puits existant au fond des caves de la porte cochère.





Figure 46 : Vue des archères F58 et F59 depuis l'intérieur de la galerie de défense (©Sadil)



Figure 47 : Vue de la fente de tir bouchée F54 au-dessus de la porte cochère P50 (©Sadil)



## 2.2.4. Période 4 : De légères réfections du sommet du rempart au 15<sup>e</sup> siècle

Au 15<sup>e</sup> siècle, cette portion de rempart ne semble pas avoir été fondamentalement modifiée. Mais la transformation du couronnement des tours de la *Porte Royale*, vers 1440-1455, a entraîné une reconstruction de la porte d'accès au chemin de ronde et donc la réalisation d'une liaison avec le rempart (M48, **fig. 36**). Etant donné les destructions postérieures, on ne saura cependant jamais si cette modification courait sur l'ensemble du chemin de ronde.

Au nord, c'est la construction du *Logis du Fou*, entre 1496-1499, qui a été à l'origine de légères modifications avec l'installation d'une cage d'escalier à son angle sud-ouest (cf. *supra* chap. 1.6., et **fig. 15** : M43). Celle-ci a été aménagée en prenant appui sur l'angle du mur plus ancien M01 qui a été un peu bûché à l'occasion. Elle permettait de rejoindre la partie sommitale de M02, par la porte P54, dont le niveau est pratiquement équivalent au chemin de ronde restituable du côté sud.

## 2.3. LES LIMITES DU DIAGNOSTIC

Au terme de l'analyse, on a donc pu, avec comme seuls supports le relevé par photogrammétrie et l'observation visuelle, retrouver de manière satisfaisante les grandes phases de construction et de modifications de cette portion de rempart.

Il serait cependant judicieux de pouvoir confirmer toutes ces hypothèses par l'observation de certains liens stratigraphiques. Notamment dans les parties supposées anciennes au sommet du rempart, ou pour celles construites en sous-œuvre, ou encore pour les liaisons entre la tour de la *Porte Royale* et le rempart.

Il serait aussi intéressant de produire un relevé en plan et en élévation des galeries de caves pour mieux saisir les parties conservées du 13<sup>e</sup> siècle.

Enfin, il manque les éléments de futurs supports de comparaison avec les autres parties du rempart. Aucun échantillon de pierre ou de mortier n'a en effet été prélevé et aucune mesure précise du gabarit des pierres n'a été effectuée. Nous n'avons

pas non plus d'élément de datation absolue, sinon indirects.

Cette opération de diagnostic avec la méthodologie employée, permet donc un certain nombre d'avancées importantes. Elle a permis démontrer l'intérêt d'une étude fine du rempart, quand bien même cela concerne des secteurs assez restreint. Mais elle a également fait apparaître des lacunes d'observations et d'analyses, qui s'avèrent difficiles à réaliser et à mettre en œuvre dans le cadre d'un simple diagnostic.

Enfin, nous attirons l'attention sur le fait que nous avons probablement ici l'un des secteurs les plus complexes de l'ensemble castral de Loches, où s'entremêlent trois phases de fortification majeures, l'existence d'une galerie défensive dans l'escarpe de l'ancien fossé, les traces de multiples occupations au pied du rempart et au moins cinq phases de restaurations du 20<sup>e</sup> s. Toutes les portions de rempart n'auront probablement pas le même degré de complexité.



## CONCLUSION

La campagne de dévégétalisation de la portion du rempart de Loches située entre la Porte Royale et le *Logis du Fou*, a été l'occasion d'un diagnostic archéologique. Celui-ci a eu valeur de test méthodologique afin de comprendre les moyens à mettre en œuvre pour la suite des opérations de restaurations de la muraille.

Par des prises de vue par photogrammétrie complétées par une simple observation visuelle, il a été possible d'identifier les grandes périodes de construction et de modification de cette portion d'enceinte. Evidemment, la certitude de certaines relations stratigraphiques manque à l'exhaustivité de la démonstration mais globalement les indices de regroupement sont corrects et suffisamment nombreux. Il faudra cependant définir à quel moment et dans quelles conditions, les informations indispensables devront être récupérées. Nous pensons notamment aux relations qu'entretiennent les parties les plus anciennes avec leur environnement, ou encore au relevé des galeries souterraines.

Ce diagnostic a en tous cas déjà révélé des données inédites sur l'histoire des remparts et il est certain que les autres campagnes de dévégétalisation en feront autant.

Nous savons en effet pour la première fois qu'existent de façon quasi certaine, des portions antérieures au 12<sup>e</sup> siècle encore en élévation dans l'enceinte extérieure de la forteresse. Deux phases datées du 11<sup>e</sup> siècle semblent en effet conservées dont la plus ancienne est sans doute à mettre en relation avec le bâtiment présumé résidentiel qui se développe au nord du jardin du Musée Lansyer. C'est ici que se développerait peut-être un complexe palatial dont certains bâtiments auraient été construits, de façon ostentatoire, à

cheval sur la muraille. Ces données, alimentant la réflexion autour de l'existence d'un pôle palatial dès le 11<sup>e</sup> siècle au nord de la forteresse, contribuent largement au renouvellement de notre perception du site de Loches dans sa globalité, entamé depuis la reprise des recherches sur le site en 2013.

La seconde grande phase d'édification des remparts mise en évidence pourrait être le nouveau témoin, à côté de ceux découverts récemment lors des campagnes récentes de fouilles programmées (Papin 2014, 2015 et 2016), d'un vaste projet de fortification par les comtes d'Anjou de la fin du 11<sup>e</sup> siècle.

De nouvelles informations ont aussi pu être apportées sur la phase de fortification réalisée entre la fin du 12<sup>e</sup> et le début du 13<sup>e</sup> siècle. Certes, la reconnaissance d'une galerie d'escarpe sur le bord interne du fossé n'est pas inédite mais nous pouvons désormais montrer qu'elle s'étendait sur une quarantaine de mètres de long. Son tracé originel a été en grande partie détruit par des creusements postérieurs mais il peut se lire à travers une série de fentes de tir qui ponctue régulièrement son parement. Elle s'enfonçait dans le coteau par des boyaux qui devaient déboucher au sommet du promontoire.

Ça n'est sans doute qu'au 18<sup>e</sup> siècle que cette galerie commence à être transformée. Elle est alors partitionnée en caves, dévolues à la fonction d'entrepôt, et qui ont peut-être servi de grenier à sel. Plus tardivement, ce qui n'était qu'une seule propriété est répartie en plusieurs lots. Les bâtisses accolées contre la paroi et les caves serviront alors d'écuries ou de remise.

Au 20<sup>e</sup> siècle, cinq grandes campagnes de restauration ont tenté de limiter les éboulements du rempart.

## BIBLIOGRAPHIE

- Bobin 1994** : BOBIN (F.) – « L'ancienne église Saint-Ours de Loches », *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t.XLIV, 1994, p. 145-167.
- Bourocher 2015** : BOUROCHER (S.) – *Le « Logis Royal » du château de Loches depuis le XIV<sup>e</sup> siècle : l'essor d'une résidence ducal puis royale dans le Val de Loire*, Thèse d'histoire de l'art sous la dir. d'A. Salamagne, Université de Tours (CESR), 2015, 4 vol.
- Corvisier 2003** : CORVISIER (C.) – « La porte royale du château de Loches, du portail roman à la Bastille de Charles VII », dans *Congrès Archéologique de France*, 155<sup>e</sup> session, 2003, p. 189-206.
- De Boüard 1979** : DE BOÜARD (M.) – *Le château de Caen*, numéro spécial de la Revue Archéologie Médiévale, Centre de Recherches Archéologiques Médiévales, Caen, 1979 : 149 p.
- De Castelbajac 2015** : DE CASTELBAJAC (A.) – *Etude documentaire sur la propriété des remparts de Loches. Rapport au groupe de travail coordonné par la préfecture d'Indre-et-Loire*, Archives Départementales d'Indre-et-Loire, 2015, document dactyl format A3 : 350 p.
- Durand 1996** : DURAND (P.) – « Les conséquences de la datation dendrochronologique du donjon de Loches pour la castellologie », dans *Bulletin Monumental*, t.154/III, 1996, p. 224-227.
- Duret-Molines 2003** : DURET-MOLINES (P.) – « L'église Saint-Ours de Loches, ancienne collégiale Notre-Dame », dans *Congrès Archéologique de France*, 155<sup>e</sup> session, 2003, p. 169-178.
- D'Espinay 1870** : D'ESPINAY (G.) – « Rapport sur la visite des enceintes du château et des monuments de Loches », *Congrès archéologique de France*, 35<sup>e</sup> session, Paris, 1870, p. 193-207.
- Dufaÿ, Capron 2012** : DUFAÿ (B.), CAPRON (F.) – *Forteresse de Chinon (37 072). « Opération(s) réseaux »*, SADIL, SRA Centre, Orléans, 3 vol.
- Dufaÿ, Papin 2008** : DUFAÿ (B.), PAPIN (P.) – *Forteresse de Loches (37). La tour du Martelet, le front ouest. Rapport de fouilles archéologiques*, SADIL, SRA Centre, Orléans, 53 p. + pl.
- Fleury 2003** : FLEURY (G.) – « Le porche de l'église Saint-Ours de Loches, ancienne collégiale Notre-Dame », dans *Congrès Archéologique de France*, 155<sup>e</sup> session, 2003, p. 189-206.
- Héliot, Deyres 1987** : HÉLIOT (P.), DEYRES (M.) – « Le château de Loches », *Bulletin monumental*, t. 149/I, 1987, p. 15-85.
- Hervé 2012** : HERVÉ (C.) – « Les agglomérations secondaires de la *civitas turonorum* », in Criblelier, Ferdière 2012 - *Agglomérations secondaires antiques en région Centre. Actes de la table ronde d'Orléans*, 42<sup>e</sup> supplément à la Revue Archéologique de la Région Centre, FERACF, p. 27-48.
- Galinie, Husi, Motteu et al. 2015** : GALINIÉ (H.), HUSI (P.), MOTTEU (J.) – *Des thermes de l'est de Caesarodunum au château de Tours, Le site 3*, Recherches sur tours n°9, 50<sup>e</sup> suppl. à la RACF, FERACF, 2015 : 180 p.
- Gautier 1870a** : GAUTIER (E.) – « Dissertation sur le donjon de Loches, la tour Ronde dite de Louis XI, la troisième tour dite le Martelet, les cachots et les souterrains du château », *Congrès archéologique de France*, 35<sup>e</sup> session, Paris, 1870, p. 174-179
- Gautier 1870b** : GAUTIER (E.) – « Étude sur le château de Loches », *Congrès archéologique de France*, 35<sup>e</sup> session, Paris, 1870, p. 360-385.
- Gautier 1881** : GAUTIER (E.) – *Histoire du donjon de Loches*, Châteauroux, imp. Nuret et Fils, 1881, 221 p.
- Guillaume 2003** : GUILLAUME (J.) – « Le « logis-royal » de Loches », dans *Congrès Archéologique de France*, 155<sup>e</sup> session, 2003, p. 239-253.
- Le Boulicaut 1989** : LE BOULICAUT (D.) – *Loches, le donjon, étude des sols de fondations*, rapport d'expertise produit par Sopena, géotechnique-ingénierie, La Riche.

- Lelong 1974** : LELONG (C.) – « Recherches sur l'ancienne église Saint-Ours de Loches », *Bulletin Monumental*, t.132/III, 1974, p. 189-199.
- Langeuin, Jollet 1995** : LANGEUIN (P.), JOLLET (U.) – « Le front sud du donjon de Loches », *Bulletin des Amis du Pays Lochois*, n°11, 1995, p. 185-195.
- Langeuin, Jollet 1996** : LANGEUIN (P.), JOLLET (U.) – « Le front sud du donjon de Loches et ses tours en amande. Un jalon pour l'étude de la fortification des Plantagenêt », *Bulletin monumental*, t. 154/III, 1996, p. 235-408.
- Lorans 1996** : LORANS (E.) – *Le Lochois du haut Moyen-Âge au XIII<sup>e</sup> siècle. Territoires, habitats et paysages*, Publication de l'Université de Tours, Tours, 1996 : 290 p.
- Mesqui 1993** : MESQUI (J.) – *Château et enceinte de la France Médiévale. De la défense à la résidence. Vol. 2 : La résidence et les éléments d'architecture*, éd. Picard, Paris, 1993 : 382 p.
- Mesqui 1998** : MESQUI (J.) – « La tour maîtresse du donjon de Loches », *Bulletin Monumental, Deux donjons construits autour de l'an mil en Touraine : Langeais et Loches*, t. 156/I, 1998, p. 65-125.
- Mesqui 2003** : MESQUI (J.) – « Les enceintes du donjon de Loches », dans *Congrès Archéologique de France*, 155<sup>e</sup> session, 2003, p. 207-237.
- Papin, Lacroix 2013** : PAPIN (P.), LACROIX (M.-C.) – *Loches (37132). Le château. Rapport de sauvetage urgent suite à la construction d'une piste pour personnes à mobilité réduite*, SADIL, SRA Centre, Orléans, 2013, 73 p.
- Papin 2014a** : PAPIN (P.) (DIR.) – *Loches. Première campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de sondages archéologiques. SADIL, SRA Centre, Orléans, janvier 2014, 258 p.
- Papin 2014b** : PAPIN (P.) – *Loches. Le château, parc Bashed*. Rapport de sauvetage urgent, SADIL, SRA Centre, Orléans, janvier 2014, 35 p.
- Papin 2015** : PAPIN (P.) (DIR.) – *Loches. Deuxième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. SADIL, SRA Centre, Orléans, janvier 2015, 220 p.
- Papin 2016** : PAPIN (P.) (DIR.) – *Loches. Troisième campagne de fouilles sur la forteresse*. Rapport de fouilles archéologiques programmées. SADIL, SRA Centre, Orléans, avril 2016, 3 vol.
- Papin, Riou 2016a à paraître** : PAPIN (P.), RIOU (S.) – *Loches. Le Donjon. Sondages archéologiques dans la tour maîtresse*, Rapport de diagnostic archéologiques, SADIL, SRA Centre, Orléans.
- Papin, Riou 2016b à paraître** : PAPIN (P.), RIOU (S.) – *Loches. Le Donjon. Sondages archéologiques dans la tour dite « Louis XI »*, Rapport de diagnostic archéologiques, SADIL, SRA Centre, Orléans.
- Rasplus 1968** : RASPLUS (L.) – *Carte géologique détaillée de la France [à 1/50 000]*, 515, Loches, notice explicative XIX-24, BRGM, Orléans.
- Roque 1940** : ROQUE (E.) – « La crypte de l'ancienne église paroissiale Saint-Ours de Loches », *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, t. XXVII, 1938-1940, p. 151-160.
- Scheffer, Champagne 2000** : SCHEFFER (M.-E.), CHAMPAGNE (V.) – *Loches (Indre-et-Loire), Rempart sud-est- du Donjon*, Rapport Final d'Opération de fouilles archéologiques, Afan, Orléans, SRA Centre, 2000, 26 p.
- Scheffer 2004** : SCHEFFER (M.-E.) – *Loches, Rempart du fort Saint-Ours*, Rapport Final d'Opération de fouilles archéologiques, Inrap, Orléans, SRA Centre, 2004, 22 p.





## LISTE DES ILLUSTRATIONS

<b>Figure 1</b> : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 250 000 <sup>e</sup> (© IGN France Raster)	10
<b>Figure 2</b> : Localisation du site sur la carte topographique au 1 / 25 000 <sup>e</sup> (© IGN - Scan 25 - n° de licence : 2013-DINO/2-11 Milésime 2013 - convention IGN/40000970)	11
<b>Figure 3</b> : Emprise du diagnostic sur le fond cadastral (sources : Direction générale des Impôts)	12
<b>Figure 4</b> : Vue de la portion de rempart diagnostiquée, en cours de dévégétalisation (©Sadil)	26
<b>Figure 5</b> : Orthophotographie de la portion de rempart prescrite (©Sadil)	27
<b>Figure 6</b> : La forteresse de Loches sur l'éperon naturel (fond cadastral et Bd_alti dpt37)	28
<b>Figure 7</b> : Carte géologique (à partir de la carte géologique de la France au 1/50 000, Feuille de Loches, XIX-24)	29
<b>Figure 8</b> : Plan général de la forteresse de Loches avec localisation des principaux éléments constitutifs et des opérations archéologiques	31
<b>Figure 9</b> : Plan du parc des logis royaux avec localisation des opérations archéologiques 2012-2015 et des principales découvertes	32
<b>Figure 10</b> : Plan des principales phases de construction des fortifications et des bâtiments connus de la forteresse de Loches	34
<b>Figure 11</b> : Plans aux différents niveaux de la <i>Porte royale</i> et hypothèse de restitutions des états 13 <sup>e</sup> et 15 <sup>e</sup> s., par Ch. Corvisier (©Corvisier 2003 : 192 et 199)	35
<b>Figure 12</b> : Localisation de la partie diagnostiquée sur la gravure de Belleforest (1575, BnF)	36
<b>Figure 13</b> : Localisation de la partie diagnostiquée sur la gravure de Gaignières (1699, BnF)	37
<b>Figure 14</b> : Photographies du <i>Logis du fou</i> et de ses abords, au contact de la zone diagnostiquée	39
<b>Figure 15</b> : Relevé du rempart et numérotation des différentes maçonneries observées, réparties par phases chronologiques identifiées	42
<b>Figure 16</b> : Relevé du rempart représentant uniquement les aménagements modernes au pied du rempart et les cinq phases de restaurations identifiées	43
<b>Figure 17</b> : Détail d'un plan de l'atlas de Ferdinand Collet de 1856 (FRAD037_39Fi4)	44
<b>Figure 19</b> : Vue du <i>Logis du Fou</i> depuis le sud-ouest restauré en 1931	45
<b>Figure 18</b> : Calepinage figurant dans le dossier de la restauration de 1931 du <i>Logis du Fou</i> (MAP dossier 0081/037/0051, cliché © S. Bourocher)	45
<b>Figure 20</b> : Photographies par les architectes Bray et Paquet en 1939 de la partie basse du rempart prescrit accompagnant le dossier de restauration (MAP dossier 0081/037/0050, cliché © S. Bourocher)	46
<b>Figure 21</b> : Etat actuel de la partie basse du rempart prescrit restaurée en 1939 (©Sadil)	46
<b>Figure 22</b> : Détail du relevé de la rue des fossés réalisé par l'architecte Dupuis dans le cadre du plan de sauvegarde de la ville de Loches (réalisé entre 1968 et 1979, ADIL, en cours d'inventaire)	47

<b>Figure 22</b> : Vue des maçonneries M16 et M28 appartenant à la quatrième restauration du rempart prescrit	48
<b>Figure 23</b> : Vue de la maçonnerie M26 appartenant à la cinquième restauration du rempart prescrit	48
<b>Figure 25</b> : Extrait d'un plan de l'atlas de Ferdinand Collet de 1856 (FRAD037_39Fi4) représentant les caves sous la forteresse de Loches	49
<b>Figure 26</b> : Vue des portes P50 (en haut), P52 et P53 (en bas) (©Sadil)	50
<b>Figure 27</b> : Extrait du cadastre de 1826 (FRAD037_3P2/178)	51
<b>Figure 28</b> : Vue des traces d'engravement du bâtiment 4 dans la muraille (indiqué par des flèches) (©Sadil)	51
<b>Figure 29</b> : Restitution des limites des bâtiments 4 et 5 et des cours installés contre le rempart	52
<b>Figure 30</b> : Vue des restes du bâtiment 5 (©Sadil)	52
<b>Figure 31</b> : Photographie aérienne de la pointe de la forteresse par R. Henrard, entre 1951 et 1957 (FRAD037_17Fi29) (les bâtiments 4 et 5 sont indiqué par des flèches)	52
<b>Figure 32</b> : Zones de répartition du rocher dans la paroi du rempart avec restitution des différentes natures de bancs	54
<b>Figure 33</b> : Vue des deux types de banc géologique dans la partie sud du rempart prescrit, près de la Porte Royale (©Sadil)	55
<b>Figure 34</b> : Vue des restaurations M46 et M47 de la partie nord de la porte cochère P50 (©Sadil)	55
<b>Figure 35</b> : Vue du boyau creusé dans une fente naturelle du calcaire et s'enfonçant sous la forteresse (©Sadil)	55
<b>Figure 36</b> : Relevé des parties anciennes du rempart	57
<b>Figure 37</b> : Vue de M08 et de son environnement (©Sadil)	58
<b>Figure 38</b> : Vue de M09a (fondations) et M09b (élévation) (©Sadil)	58
<b>Figure 39</b> : Vue de M02 et M01 à l'angle du <i>Logis du Fou</i> et du bâtiment roman (©Sadil)	59
<b>Figure 40</b> : Hypothèses de restitution des trois premiers états de bâtiments et de muraille du probable complexe palatial	60
<b>Figure 41</b> : Profils actuels du rempart dans la portion diagnostiquée	61
<b>Figure 42</b> : Evocation de l'évolution du profil du rocher au cour du temps (première moitié 11 <sup>e</sup> s.)	62
<b>Figure 43</b> : Vue de M10 (©Sadil)	64
<b>Figure 44</b> : Rempart et Porte Royale (d'après le scan 3d d'Architrav) avec la position du linteau de la porte romane et de son seuil supposé (d'après Corvisier 2003)	65
<b>Figure 45</b> : Vue de M07 au-dessus de M10 (©Sadil)	66
<b>Figure 46</b> : Vue des archères F58 et F59 depuis l'intérieur de la galerie de défense (©Sadil)	67
<b>Figure 47</b> : Vue de la fente de tir bouchée F54 au-dessus de la porte cochère P50 (©Sadil)	67







III.

ANNEXES



# INVENTAIRES

**UA : 01****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée d'un moyen appareil réglé au marteau taillant droit. Joints épais. Liant au mortier de chaux  
**Interprétation :** Angle nord ouest d'un bâtiment (bâtiment 2) prenant appui sur le rempart et se développant au sud du mur roman à fenêtres en plein cintre (bâtiment 1) conservé dans le fond du parc des Logis royaux. L'ensemble pourrait constituer les restes d'un complexe palatial.

**UA : 02****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie peut-être parementée d'un moyen appareil réglé (il reste en effet quelques pierres de taille pouvant, s'il ne s'agit pas de restaurations, témoigner de ce type de parement). Le bocage est constitué de moellon de calcaire et le liant au mortier de chaux. M02 se développait du nord au sud et a été coupé dans le sens de sa largeur à l'aplomb de M01.  
**Interprétation :** M02 doit correspondre à une portion de rempart contemporaine de M09.

**UA : 03****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée d'un appareil réglé au marteau taillant droit. Joints fins. Liant au ciment gris.  
**Interprétation :** Restauration du Logis du Fou du Roi en 1931.

**UA : 04****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée d'un appareil réglé au marteau taillant droit. Joints fins. Liant au ciment gris.  
**Interprétation :** Restauration de la partie sommitale du redan nord de la muraille M10. elle semble postérieure à la restauration du logis du Fou du roi dont elle a pourtant les mêmes techniques. Peut-être est elle contemporaine de M19 réalisée en 1939 ?

**UA : 05****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée de petits moellons assez inégaux disposés en assises et couronnée d'un chaperon en pierre de taille.  
**Interprétation :** Muret de protection à l'aplomb du rempart pour borner le jardin du musée Lansyer. Il a peut-être été construit en 1901.

**UA : 06****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée de petits moellons assez inégaux disposés en assises et couronnée d'un chaperon en pierre de taille.  
**Interprétation :** Muret de protection à l'aplomb du rempart pour borner le jardin du musée Lansyer. Il a peut-être été construit en 1901.

**UA : 07****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée en moyen appareil réglé. Joint épais. Liant au mortier de chaux.  
**Interprétation :** Élévation de courtine peut-être contemporaine de M10. Ses assises ne coïncident cependant pas avec celle de la tour de M10.

**UA : 08****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie bloquée de moellons calcaire. Le parement a peut-être disparu, l'orientation est difficile à définir.  
**Interprétation :** M08 est peut-être la plus ancienne maçonnerie conservée dans cette partie de rempart. Il s'agit peut-être d'un élément de courtine ou d'une tour...

**UA : 09****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie dont le parement semble avoir disparu. On observe désormais un blocage de moellons calcaire assez hétérogènes. Quatre trous de boulin sont observables. En partie basse, Deux à trois assises de pierres de taille multiformes représentent sans doute la fondation de ce mur rectiligne de 12 mètres de long.  
**Interprétation :** Portion de courtine sans doute contemporaine de M02. Sa conservation est peut-être due au fait qu'elle supportait un bâtiment (bâtiment 3) faisant partie d'un possible complexe palatial.

**UA : 10****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée en moyen appareil réglé au marteau taillant droit. Joint épais. Liant au mortier de chaux. Deux assises de trous de boulin visible.  
**Interprétation :** Grande portion de courtine comportant une petite tour carrée et un redan. Le redan et la portion de courtine jusqu'à la tour carrée ont été fichés en sous-œuvre sous M02 et M09. M10 est sans doute contemporaine des restes de la porte romane conservée dans les parties du 13e siècle de la Porte Royale.

**UA : 11****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée en moyen appareil réglé au marteau taillant droit. Joint épais. Liant au mortier de chaux.  
**Interprétation :** Maçonnerie de taille réduite qui s'intercale entre M10 et M07. Fonction difficile à déterminer.

**UA : 12****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée d'un moyen appareil réglé au marteau têt. Joints épais. Liant au ciment gris. Calcin aux reflets bleutés.  
**Interprétation :** Maçonnerie faisant partie d'une campagne de restauration éparpillée sur l'ensemble de la paroi de la portion de rempart prescrite.

**UA : 13****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie de deux pierres de taille en calcaire, liées par un ciment gris  
**Interprétation :** Restauration ponctuelle non datée.

**UA : 14****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie d'une pierre de taille en calcaire, liée par un ciment gris  
**Interprétation :** Restauration ponctuelle non datée.

**UA : 15****Type d'US :** Maçonnerie**Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée d'un moyen appareil réglé au marteau têté. Joints épais. Liant au ciment gris. Calcin aux reflets bleutés.

**Interprétation :** Maçonnerie faisant partie d'une campagne de restauration éparpillée sur l'ensemble de la paroi de la portion de rempart prescrite.

---

**UA : 16****Type d'US :** Maçonnerie**Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie de petits moellons peu, voire pas taillés, montés en assises à peu près régulières

**Interprétation :** Maçonnerie faisant partie d'une campagne de restauration éparpillée sur l'ensemble de la paroi de la portion de rempart prescrite, sans doute dans les années 1940.

---

**UA : 17****Type d'US :** Maçonnerie**Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée d'un moyen appareil réglé au marteau têté. Joints épais. Liant au ciment gris. Calcin aux reflets bleutés.

**Interprétation :** Maçonnerie faisant partie d'une campagne de restauration éparpillée sur l'ensemble de la paroi de la portion de rempart prescrite.

---

**UA : 18****Type d'US :** Maçonnerie**Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée d'un moyen appareil réglé au marteau têté. Joints épais. Liant au ciment gris. Calcin aux reflets bleutés.

**Interprétation :** Maçonnerie faisant partie d'une campagne de restauration éparpillée sur l'ensemble de la paroi de la portion de rempart prescrite.

---

**UA : 19****Type d'US :** Maçonnerie**Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée en moyen appareil réglé au marteau taillant droit. Joint épais. Liant au mortier de chaux.

**Interprétation :** Restauration de la partie sud de la galerie de défense du 13e siècle, celle en jonction avec la tour

---

**UA : 20****Type d'US :** Maçonnerie**Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie de petits moellons peu, voire pas taillés, montés en assises à peu près régulières

**Interprétation :** Maçonnerie faisant partie d'une campagne de restauration éparpillée sur l'ensemble de la paroi de la portion de rempart prescrite, sans doute dans les années 1940.

---

**UA : 21****Type d'US :** Maçonnerie**Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée en moyen appareil réglé au marteau taillant droit. Joint épais. Liant au mortier de chaux.

**Interprétation :** Portion de l'escarpe créée au 13e siècle contre le flanc du coteau.

---

**UA : 22****Type d'US :** Maçonnerie**Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée d'un moyen appareil réglé au marteau têté. Joints épais. Liant au ciment gris. Calcin aux reflets bleutés.

**Interprétation :** Maçonnerie faisant partie d'une campagne de restauration éparpillée sur l'ensemble de la paroi de la portion de rempart prescrite.

---

**UA : 23****Type d'US :** Maçonnerie**Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée en moyen appareil réglé au marteau taillant droit. Joint épais. Liant au mortier de chaux.

**Interprétation :** Portion de l'escarpe créée au 13e siècle contre le flanc du coteau.

---

**UA : 24****Type d'US :** Maçonnerie**Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée d'un moyen appareil réglé au marteau têté. Joints épais. Liant au ciment gris. Calcin aux reflets bleutés.

**Interprétation :** Maçonnerie faisant partie d'une campagne de restauration éparpillée sur l'ensemble de la paroi de la portion de rempart prescrite.

---

**UA : 25****Type d'US :** Maçonnerie**Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie de petits moellons peu, voire pas taillés, montés en assises à peu près régulières

**Interprétation :** Maçonnerie faisant partie d'une campagne de restauration éparpillée sur l'ensemble de la paroi de la portion de rempart prescrite, sans doute dans les années 1940.

---

**UA : 26****Type d'US :** Maçonnerie**Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée d'un moyen appareil réglé au marteau têté. Joints épais. Liant au ciment gris. Calcin aux reflets bleutés.

**Interprétation :** Maçonnerie faisant partie d'une campagne de restauration éparpillée sur l'ensemble de la paroi de la portion de rempart prescrite.

---

**UA : 27****Type d'US :** Maçonnerie**Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie parementée d'un moyen appareil réglé au marteau têté. Joints épais. Liant au ciment gris. Calcin aux reflets bleutés.

**Interprétation :** Maçonnerie faisant partie d'une campagne de restauration éparpillée sur l'ensemble de la paroi de la portion de rempart prescrite.

---

**UA : 28****Type d'US :** Maçonnerie**Action :** Construction

**Description :** Maçonnerie de petits moellons peu, voire pas taillés, montés en assises à peu près régulières

**Interprétation :** Maçonnerie faisant partie d'une campagne de restauration éparpillée sur l'ensemble de la paroi de la portion de rempart prescrite, sans doute dans les années 1940.

---



**UA : 29****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction**Description :** Maçonnerie parementée en moyen appareil réglé au marteau taillant droit. Joint fins. Liant au mortier de chaux.**Interprétation :** Création de deux portes dans l'escarpe du 13<sup>e</sup> siècle. Elle ont peut-être été faite au 18<sup>e</sup> siècle lors de la privatisation du système de galerie de défense.**UA : 30****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction**Description :** Maçonnerie parementée en moyen appareil réglé au marteau taillant droit. Joint épais. Liant au mortier de chaux.**Interprétation :** Portion de l'escarpe avec galerie de défense créée au 13<sup>e</sup> siècle dans le flanc du coteau.**UA : 31****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction**Description :** Maçonnerie parementée en moyen appareil réglé au marteau taillant droit. Joint épais. Liant au mortier de chaux.**Interprétation :** Portion de l'escarpe avec galerie de défense créée au 13<sup>e</sup> siècle dans le flanc du coteau.**UA : 32****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction**Description :** Maçonnerie parementée en moyen appareil réglé au marteau taillant droit. Joint épais. Liant au mortier de chaux.**Interprétation :** Portion de l'escarpe avec galerie de défense créée au 13<sup>e</sup> siècle dans le flanc du coteau.**UA : 33****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction**Description :** Maçonnerie parementée d'un moyen appareil réglé au marteau tête. Joints épais. Liant au ciment gris. Calcin aux reflets bleutés.**Interprétation :** Maçonnerie faisant partie d'une campagne de restauration éparpillée sur l'ensemble de la paroi de la portion de rempart prescrite.**UA : 34****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction**Description :** Maçonnerie de petits moellons peu, voire pas taillés, montés en assises à peu près régulières**Interprétation :** Maçonnerie faisant partie d'une campagne de restauration éparpillée sur l'ensemble de la paroi de la portion de rempart prescrite, sans doute dans les années 1940.**UA : 35****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction**Description :** Pierre de taille**Interprétation :** Restauration ponctuelle non datée**UA : 36****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction**Description :** Petits moellons liés au ciment**Interprétation :** Création d'une fente de jour non datée**UA : 37****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction**Description :** Maçonnerie parementée d'un moyen appareil réglé au marteau tête. Joints épais. Liant au ciment gris. Calcin aux reflets bleutés.**Interprétation :** Maçonnerie faisant partie d'une campagne de restauration éparpillée sur l'ensemble de la paroi de la portion de rempart prescrite.**UA : 38****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction**Description :** Pierre de taille liées au ciment**Interprétation :** Création d'une fente de jour non datée**UA : 39****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction**Description :** Pierres de taille liées au ciment**Interprétation :** Création d'une porte, peut-être au 19<sup>e</sup> siècle.**UA : 40****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction**Description :** Maçonnerie parementée en moyen appareil réglé au marteau taillant droit. Joint fins. Liant au mortier de chaux.**Interprétation :** Création de d'une porte cochère dans l'escarpe du 13<sup>e</sup> siècle. Elle ont peut-être été faite au 18<sup>e</sup> siècle lors de la privatisation du système de galerie de défense.**UA : 41****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction**Description :** Maçonnerie de petits moellons peu, voire pas taillés, montés en assises à peu près régulières**Interprétation :** Maçonnerie faisant partie d'une campagne de restauration éparpillée sur l'ensemble de la paroi de la portion de rempart prescrite.**UA : 42****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction**Description :** Fente de jour**Interprétation :** Fente de jour créée dans le mur M40.**UA : 43****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction**Description :** Maçonnerie parementée en moyen appareil réglé au marteau taillant droit. Joint épais. Liant au mortier de chaux.**Interprétation :** Mur encadrant la porte menant au chemin de ronde depuis le logis du fou.**UA : 44****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction**Description :** Maçonnerie de moellons et de pierres de taille**Interprétation :** Restauration de M01. Sans doute au moment de la destruction du rempart en 1901 pour la création du musée Lansyer**UA : 45****Type d'US :** Maçonnerie **Action :** Construction**Description :** Pierres de taille de petits et moyen gabarits.**Interprétation :** Bouchage de la porte P54. Sans doute lors de la construction du Musée Lansyer en 1901

**UA : 46****Type d'US :** Maçonnerie      **Action :** Construction**Description :** Pierres de taille liées au ciment gris**Interprétation :** Deuxième restauration de la jonction entre M40 et le rocher au nord de la porte cochère P50.**UA : 47****Type d'US :** Maçonnerie      **Action :** Construction**Description :** Pierres de taille et moellons liés au ciment gris**Interprétation :** Première restauration de la jonction entre M40 et le rocher au nord de la porte cochère P50.**UA : 48****Type d'US :** Maçonnerie      **Action :** Construction**Description :** Maçonnerie parementée en moyen appareil réglé. Joint épais. Liant au mortier de chaux.**Interprétation :** Mur de jonction entre l'ancien chemin de ronde et le couronnement fait au 15e siècle de la Porte Royale.**UA : 49****Type d'US :** Maçonnerie      **Action :** Construction**Description :** Maçonnerie de moellons liés au ciment.**Interprétation :** Maçonnerie faite au faite du bâtiment, à la jonction avec le naturel et la restauration de 1939.**UA : 50****Type d'US :** Maçonnerie      **Action :** Construction**Description :** Porte cochère**Interprétation :** Porte cochère sans doute réalisée au 18e siècle lors de la première privatisation de la galerie de défense du 13e siècle.**UA : 51****Type d'US :** Maçonnerie      **Action :** Construction**Description :** Porte**Interprétation :** Porte donnant sur une petite cour carrée apparaissant sur le plan de 1856.**UA : 52****Type d'US :** Maçonnerie      **Action :** Construction**Description :** Porte**Interprétation :** Porte sans doute réalisée au 18e siècle lors de la première privatisation de la galerie de défense du 13e siècle.**UA : 53****Type d'US :** Maçonnerie      **Action :** Construction**Description :** Porte**Interprétation :** Porte sans doute réalisée au 18e siècle lors de la première privatisation de la galerie de défense du 13e siècle.**UA : 54****Type d'US :** Maçonnerie      **Action :** Construction**Description :** Fente de tir bouchée**Interprétation :** Fente de tir appartenant à la galerie de défense créée au revers de l'escarpe posée contre le flanc du coteau au 13e siècle**UA : 55****Type d'US :** Maçonnerie      **Action :** Construction**Description :** Fente de tir**Interprétation :** Fente de tir appartenant à la galerie de défense créée au revers de l'escarpe posée contre le flanc du coteau au 13e siècle**UA : 56****Type d'US :** Maçonnerie      **Action :** Construction**Description :** Fente de tir**Interprétation :** Fente de tir appartenant à la galerie de défense créée au revers de l'escarpe posée contre le flanc du coteau au 13e siècle**UA : 57****Type d'US :** Maçonnerie      **Action :** Construction**Description :** Fente de tir**Interprétation :** Fente de tir appartenant à la galerie de défense créée au revers de l'escarpe posée contre le flanc du coteau au 13e siècle**UA : 58****Type d'US :** Maçonnerie      **Action :** Construction**Description :** passage avec arc en plein cintre**Interprétation :** Fente de tir agrandie pour servir de passage. Elle appartenait à la galerie de défense créée au revers de l'escarpe posée contre le flanc du coteau au 13e siècle**UA : 59****Type d'US :** Maçonnerie      **Action :** Construction**Description :** Fente de tir**Interprétation :** Restauration d'une ancienne fente de tir de la galerie de défense construite au 13e siècle**UA : 60****Type d'US :** Maçonnerie      **Action :** Construction**Description :** Fente de tir**Interprétation :** Restauration d'une ancienne fente de tir de la galerie de défense construite au 13e siècle



n° photo 001

Partie sud, moitié inférieure.



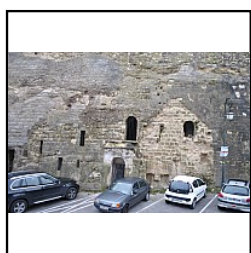
n° photo 002

Partie sud, moitié inférieure.



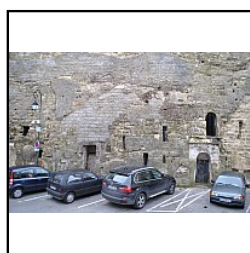
n° photo 003

Partie sud, moitié inférieure.



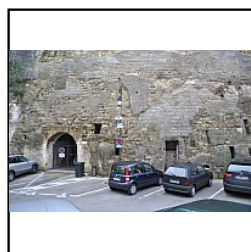
n° photo 004

Partie centrale, moitié inférieure.



n° photo 005

Partie centrale, moitié inférieure.



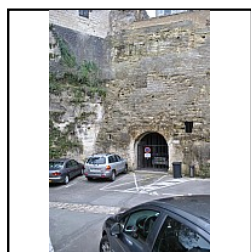
n° photo 006

Partie nord, moitié inférieure



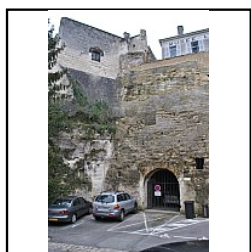
n° photo 007

Partie nord, moitié inférieure



n° photo 008

Partie nord



n° photo 009

Partie nord



n° photo 010

Partie nord



n° photo 011

Moitié nord



n° photo 012

Partie centrale.



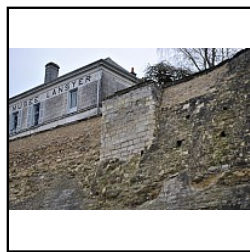
n° photo 013

Partie sud, moitié supérieure



n° photo 014

Partie sud, moitié supérieure



n° photo 015

Tour carrée



n° photo 016

Tour carrée



n° photo 017

Tour carrée



n° photo 018

Porte cochère P50



n° photo 019

Partie basse de la tour nord de la Porte Royale



n° photo 020

Partie centrale de la tour nord de la Porte Royale



n° photo 021

Partie centrale de la tour nord de la Porte Royale



n° photo 022

Partie haute de la tour nord de la Porte Royale



n° photo 023

Jonction tour et rempart



n° photo 024

Jonction tour et rempart



n° photo 025

Jonction tour et rempart





n° photo 026  
Logis du fou



n° photo 027  
M01, M02, bâtiment 1, logis du fou



n° photo 028  
M01, M02, bâtiment 1, logis du fou, P54



n° photo 029  
M01, M02



n° photo 030  
M01, M02



n° photo 031  
Revers sud du bâtiment 1



n° photo 032  
M01 depuis le sud-est



n° photo 033  
M01 depuis le sud



n° photo 034  
Chemin de ronde vers la Porte Royale



n° photo 035  
M01, M02, bâtiment 1, logis du fou, M05



n° photo 036  
Chemin de ronde, accès à la Porte Royale,



n° photo 037  
Jonction M10 et logis du fou



n° photo 038  
Redan dans M10



n° photo 039  
Tour carrée dans M10



n° photo 040  
Poterne sous la porte Royale



n° photo 041  
Accès à la poterne sous la porte Royale



n° photo 042  
Accès à la poterne sous la porte Royale



n° photo 043  
Accès à la poterne sous la porte Royale



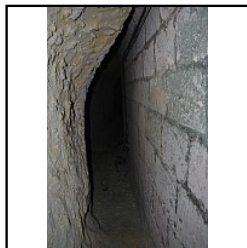
n° photo 044  
Archère sous la porte Royale



n° photo 045  
Archère sous-sol de la tour N de la porte Royale



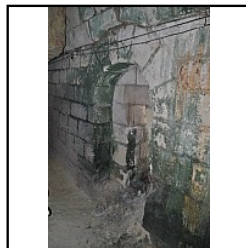
n° photo 046  
Boyau s'enfonçant dans le coteau



n° photo 047  
Galerie au revers de l'escarpe du 13e siècle



n° photo 048  
Fentes de jour dans la galerie du 13e siècle



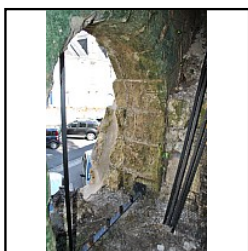
n° photo 049  
Archère F60 reprise en 1939



n° photo 050  
Archère F59 reprise en 1939



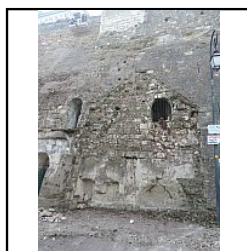
n° photo 051  
Archère F59 reprise en 1939



n° photo 052  
Archère F58



n° photo 053  
Archère F54



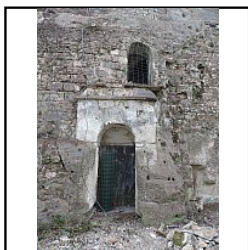
n° photo 054  
Bâtiment 5 avant  
restauration



n° photo 055  
Jonction entre Tour et  
rempart



n° photo 056  
M09 et M05 en cours de  
piquetage



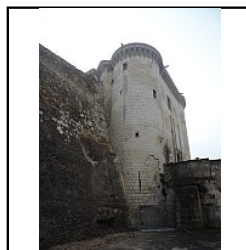
n° photo 057  
Portes P52 et P53



n° photo 058  
Deux bancs de substrat



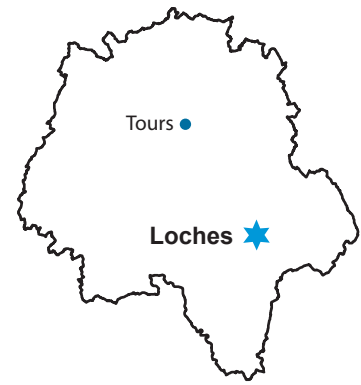
n° photo 059  
Bâtiments 4 et 5



n° photo 060  
Porte Royale







**E**n amont d'une grande campagne de restauration des remparts de la forteresse de Loches prévue à partir de 2017, la Ville a souhaité intervenir en urgence sur une portion de muraille déclarée en état de péril imminent, située sur le front ouest du château. C'est à l'occasion de la dévégétalisation de cette portion surplombant le parking du *Fou du Roi* et attenante à la Porte Royale, qu'un diagnostic archéologique a été prescrit. Trois grandes périodes de fortification ont pu être observées sur ce morceau du *castrum* d'environ 40 mètres de long pour 15 mètres de hauteur. Elles s'échelonnent chronologiquement du haut vers le bas de l'éperon rocheux, au fur et à mesure de réaménagements en sous-œuvre dans le flanc du coteau et de creusements de galeries de défense sur le bord interne des fossés.

La première période est formée par les vestiges d'une enceinte juchée au sommet du coteau sur laquelle a été posés des bâtiments se développant à l'intérieur de la forteresse. En correspondance avec un grand mur à fenêtres en plein cintre surplombant la portion prescrite, daté de la première moitié du 11<sup>e</sup> siècle et interprété comme une possible aula, ces bâtiments pourraient appartenir à un complexe palatial visible depuis la ville basse.

Dans une seconde période, une nouvelle muraille a été construite. Alors qu'ailleurs l'ancien rempart semble avoir totalement disparu ; à cet endroit, il a été préservé avec les bâtiments du complexe palatial présumé qu'il supportait. L'ensemble a été intégré à la nouvelle fortification par un système de contrebutement en sous-œuvre qui a permis de maintenir les bâtiments en front d'éperon. Cette nouvelle muraille est certainement contemporaine de la grande porte romane encore en partie visible à l'intérieur des parties du 13<sup>e</sup> siècle de la Porte Royale, et peut donc être datée comme elle de la seconde moitié du 11<sup>e</sup> siècle ou du début du 12<sup>e</sup> siècle.

La troisième période de fortification est contemporaine des parties du 13<sup>e</sup> siècle de la Porte Royale. Elle correspond à la construction d'une galerie de défense dans le flanc du coteau, de façon concomitante au creusement ou à l'élargissement des fossés.

Au 15<sup>e</sup> siècle, des modifications légères sont apportées au chemin de ronde au moment de la création d'accès pour desservir le Logis du Fou et le couronnement de la Porte Royale, deux parties nouvellement construites.

Plus tard, sans doute au 18<sup>e</sup> siècle, commence un mouvement de privatisation des anciennes galeries de défense qui seront d'abord transformées en entrepôt (peut-être en grenier à sel), puis en caves ou en écuries. Des bâtiments seront à cette occasion posés contre la paroi du rempart ; ils perdureront jusque vers les années 1970. À partir du début du 20<sup>e</sup> siècle, au moins cinq campagnes de restauration se succéderont, afin de contrecarrer les éboulements du rempart.